

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**COMITE NATIONAL
DU RECENSEMENT**

**BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT**

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION
ET DE L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

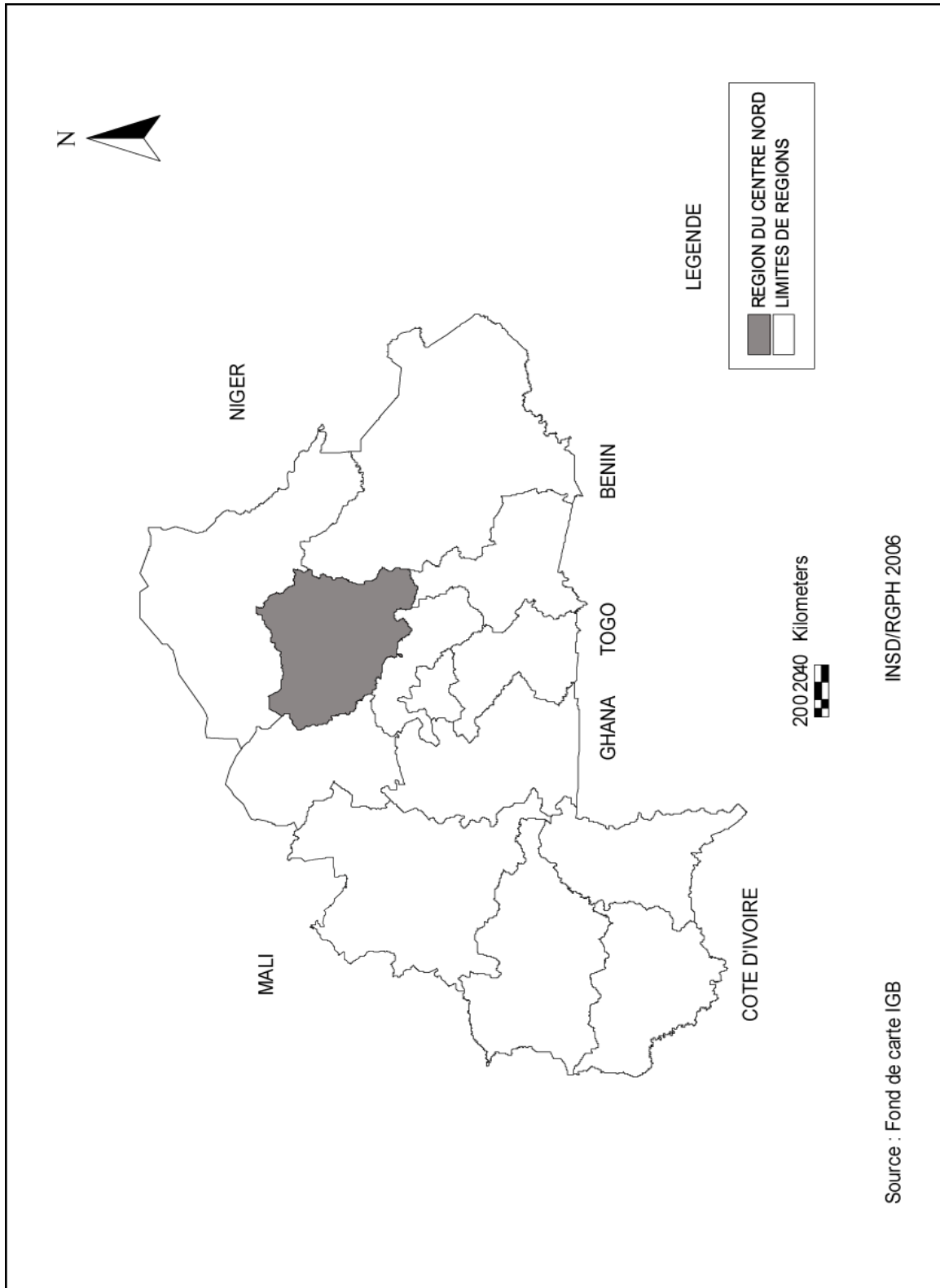
**MONOGRAPHIE DE LA
REGION DU CENTRE NORD**

Analystes:

BADO Aristide Romaric
ZONGO Issa
Démographes à l'INSD

Décembre 2009

Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso



AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso a entamé son processus de décentralisation intégrale avec l'adoption de la constitution en 1991. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de cette décentralisation ont besoin des données statistiques multisectorielles. Malheureusement de telles informations sont souvent inexistantes, ou très peu fournies.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), donne l'occasion de pallier en partie cette insuffisance. En effet, le RGPH permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village.


C'est pourquoi, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, a jugé opportun de mettre à la disposition des décideurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales variées dans divers domaines (démographique, économique, social, culturel, etc.) de la vie des populations.


Nous espérons que les informations contenues dans la présente monographie seront utiles aux acteurs du développement, en particulier l'administration déconcentrée et les collectivités locales, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique, social et culturel.

Des informations plus détaillées sont disponibles à travers 16 rapports thématiques du RGPH, une plaquette des résultats, un dépliant des indicateurs et des tableaux statistiques qui peuvent être obtenues à l'INSD.

Nous vous en souhaitons un bon usage.

Le Directeur Général


Bamory OUARTARA
Chevalier de l'Ordre du Mérite



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
SOMMAIRE	7
LISTE DES TABLEAUX	11
LISTE DES GRAPHIQUES	15
LISTE DES CARTES.....	16
Tableau synoptique	17
INTRODUCTION.....	19
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	21
1.1 - Présentation du cadre physique	21
1.1.1 – Relief et sols.....	21
1.1.2 – Climat	21
1.1.3 – Végétation, faune et flore	22
1.1.4 – Hydrographie.....	22
1.2 – situation administrative.....	22
CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	25
2.1 – état de la population.....	26
2.1.1 - Volume global de la population et son évolution.....	26
2.1.2 – Répartition spatiale de la population	27
2.1.3 - Densité des provinces et des communes	28
2.2 – Structure par sexe et par âge	30
2.2.1 – Ensemble de la population de la région	30
2.2.2 – Population urbaine	31
2.2.3 – Population rurale	32
2.2.4 - Rapport de masculinité	33
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION	35
3.1 - Croyances religieuses	35
3.1.1 - Composition de la population selon la religion.....	36
3.1.2 - Appartenance religieuse et milieu de résidence	36
3.1.3 – Communautés religieuses des provinces.....	37
3.1.4 - Structure par sexe et âge des principales communautés religieuses	37
3.2 - Caractéristiques de la population selon les langues parlées.....	38
3.2.1 - Population et langue parlée	38
3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence	39
3.2.3 – Langue parlée et province de résidence	39
3.2.4 - Structure par âge de la population des principales langues parlées	40
3.3 – Caractéristiques de la population selon la nationalité.....	40
3.3.1 - Volume des différentes nationalités	40
3.3.2 Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence.....	41
3.3.3 – Population étrangères des provinces.....	42
3.3.4 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités.	43
3.3.5 – Appartenance religieuse des différentes nationalités.....	44
CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION et SCOLARISATION.....	47
4.1 - Niveau d'instruction	49
4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus.....	49
4.1.2 - Niveau d'études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école	50
4.1.3 - Niveau d'études atteint par province.....	51
4.2 - Alphabétisation	52
4.2.2 - Aspects différentiels de l'alphabétisation par province	54
4.3 - Fréquentation scolaire	54
4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans	55
4.3.2 - Niveau d'études atteint.....	56
4.3.3 - Scolarisation au primaire.....	57

4.3.7 - Scolarisation au secondaire	60
4.3.8 - Scolarisation au supérieur.....	62
CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL et NUPTIALITE DE LA POPULATION.....	65
5.1 - Population par état matrimonial	66
5.1.1 - Ensemble de la population.....	66
5.1.2 - Populations urbaines et rurales.....	67
5.1.3 - Etat matrimonial et âge	67
5.1.4 - Etat matrimonial par province	68
5.2- Nuptialité.....	69
5.2.1 - Nuptialité des hommes.....	69
CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION.....	71
6.1 – Population et statut d’activité	73
6.1.1 – Population active.....	73
6.1.2– Population inactive	74
6.1.3 – Structure par sexe et âge des populations active et inactive de 15 ans ou plus.....	74
6.2 – Population occupée	75
6.2.1 – Occupation principale de la population active.....	75
6.2.2 – Occupation et secteur d’activité	76
6.2.3 – Situation dans l’occupation.....	77
6.3 – Activité par province.....	78
6.3.1 – Taux d’activité	78
6.3.2 – Taux d’occupation	79
6.3.3 – Taux de chômage.....	79
6.3.4 -Taux de dépendance	79
CHAPITRE 7 : FECONDITE.....	81
7.1- NATALITE.....	82
7.1.1- Taux brut de natalité et milieu de résidence	82
7.1.2- Analyse différentielle par province	82
7.2. FECONDITE	83
7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée	83
7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment.....	84
7.2.3 - Indice synthétique de fécondité par province.....	84
CHAPITRE 8 : MIGRATION	87
8.1 - Statut migratoire de la population	88
8.2 - Migrations inter-provinciales	88
8.2.1- Provinces de départ	89
8.2.2 - Provinces de destination	89
8.3 - Migrations inter régionales.....	89
8.3.1 – Régions de provenance des immigrants.....	89
8.3.2 – Régions de destination des émigrés	90
8.4 – Echanges migratoires avec l’extérieur	91
8.4.1 – Pays de naissance des immigrants.....	91
8.4.2 – Pays de destination des émigrés	92
CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION.....	95
9.1 – Nature du handicap.....	96
9.2 –Type du handicap	97
9.3 – Structure par sexe et âge des personnes vivant avec un handicap	97
9.4 – Répartition spatiale des personnes vivant avec un handicap	99
CHAPITRE 10 : POSSESSION D’UN ACTE DE NAISSANCE.....	101
10.1 - Données globales	101
10.2 - Milieu de résidence et possession d’un acte de naissance	102
10.3 - Niveau d’instruction et possession d’un acte de naissance	104
10.4 - Analyse différentielle de la possession d’un acte de naissance par province	106
10.5 – Possession d’acte de naissance dans les Communes	106

10.5.1 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Bam ..	107
10.5.2 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Namentenga.....	108
10.5.3 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Sanmatenga	109
CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES	111
11.1 - Effectif et taille moyenne des ménages	112
11.2 - Taille Moyenne des menages par province	112
11.3 - Structure par sexe et âge des chefs de ménage	112
CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION	115
12.1 - Type d'habitat	116
12.1.1 – Les données globales	116
12.1.2 – Le type d'habitat par province	117
12.2 - Mode d'éclairage	118
12.2.1 – Les données globales	118
12.2.2 – Le mode d'éclairage par province	119
12.3 - Source d'énergie pour la cuisson	120
12.3.1 – Données globales.....	120
12.3.2 – Sources d'énergie pour la cuisson dans les provinces	121
12.4 - Source d'approvisionnement en eau de boisson.....	121
12.4.1 – Données globales.....	122
12.4.2 – Source d'approvisionnement en eau de boisson dans les provinces	123
12.5 - Type d'aisance.....	123
12.5.1 – Données globales.....	123
12.5.2 - Type d'aisance dans les provinces	125
12.6 - Mode d'évacuation des ordures.....	125
12.6.1 – Données globales.....	125
12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par province	126
12.7 - Mode d'évacuation des eaux usées	126
12.7.1 – Données globales.....	126
12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les provinces	127
12.8 – Biens d'équipement	128
12.8.1 – Données globales.....	128
12.8.2- Possession de biens d'équipement dans les provinces.....	129
12.9 – Moyens de déplacement.....	129
12.9.1 – Données globales.....	129
12.9.2 - Les moyens de déplacement dans les provinces	130
Chapitre 13 : PROPJECTIONS DE LA POPULATION	133
I – METHODE DES PROJECTIONS	133
CONCLUSION GENERALE	155
BIBLIOGRAPHIE.....	157
Annexe1	159

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Organisation administrative de la région 2003	23
Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année.....	26
Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe	27
Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune.....	28
Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000).....	30
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion	36
Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion	36
Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses.....	38
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence.....	39
Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province	39
Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province	40
Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence.....	41
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province.....	42
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe.....	43
Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses.....	44
Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe	49
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe.....	50
Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe	51
Tableau 4.4: Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe	52
Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe	53
Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe	54
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire	55
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe.....	56
Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe.....	58
Tableau 4.10 : Répartition des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe.....	58
Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux net de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence	59
Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe.....	60
Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence.....	61
Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe	62
Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	63
Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe	66
Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence.....	67

Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe.....	67
Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial.....	68
Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus.....	69
Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus.....	70
Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe.....	73
Tableau 6.2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe.....	75
Tableau 6.3 : Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe.....	76
Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité.....	76
Tableau 6.5 : Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe.....	77
Tableau 6.6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province.....	78
Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence.....	82
Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province.....	82
Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.....	83
Tableau 7.4 : Taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence.....	84
Tableau 7.5 : Taux de fécondité par groupe d'âges selon la province.....	85
Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population du Centre Nord par statut migratoire selon la province et le sexe.....	88
Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région du Centre Nord.....	89
Tableau 8.4 Répartition des natifs des Hauts Bassins résidant au Burkina selon la région de destination.....	91
Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents du Centre Nord nés hors du Burkina selon le lieu de naissance.....	92
Tableau 8.6 Répartition des émigrés du Centre Nord par pays de destination.....	92
Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe.....	97
Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap.....	97
Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe.....	99
Tableau 9.4 : répartition par province des personnes vivant avec un handicap de la région.....	99
Tableau 9.5 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap.....	100
Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance.....	101
Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance.....	102
Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe.....	103
Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance.....	105
Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance.....	106
Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance.....	106
Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population du Bam par possession d'un acte de naissance selon la commune.....	107

Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par possession d'un acte de naissance selon la commune dans la province du Bam	107
Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population du Namentenga par possession d'un acte de naissance selon la commune	108
Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par possession d'un acte de naissance selon la commune dans la province du Namentenga	108
Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population du Sanmatenga par possession d'un acte de naissance selon la commune	109
Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par possession d'un acte de naissance selon la commune dans la province du Sanmatenga.....	109
Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence.....	112
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence.....	112
Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe.....	114
Tableau 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence.....	117
Tableau 12.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon la province	118
Tableau 12.3 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.....	118
Tableau 12.4 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon la province	119
Tableau 12.5 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence	120
Tableau 12.6 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon la province.....	121
Tableau 12.7 : Répartition des ménages (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.....	122
Tableau 12.8 : Répartition (%) des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province	123
Tableau 12.9 : Répartition (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence.....	124
Tableau 12.11 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence	125
Tableau 12.12 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon la province.....	126
Tableau 12.13 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des.....	127
Tableau 12.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province	128
Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence.....	128
Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province	129
Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence	130
Tableau 12. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province.....	130
Tableau 6.1a : Taux d'inactivité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe.....	166

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région du Centre Nord.....	31
Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.....	32
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale.....	32
Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence.....	33
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence.....	36
Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province.....	37
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité.....	41
Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence.....	42
Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité.....	42
Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabè.....	43
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe.....	51
Graphique 4.2 : Tu taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par groupes d'âges selon le sexe.....	53
Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe.....	54
Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire.....	56
Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint.....	57
Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe.....	59
Graphique 4.8 : Taux net de scolarisation au secondaire par province selon le sexe.....	60
Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe.....	61
Graphique 4.10. niveau de scolarisation par province.....	62
Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%).....	66
Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges.....	75
Graphique 6.2 Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité.....	76
Graphique 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation et le sexe.....	78
Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée.....	83
Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence.....	84
Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.....	98
Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance.....	102
Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.....	103
Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.....	104
Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence.....	113
Graphique 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat.....	117
Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage.....	119
Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.....	122
Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence.....	125

Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures	126
Graphique 12. 7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées	127

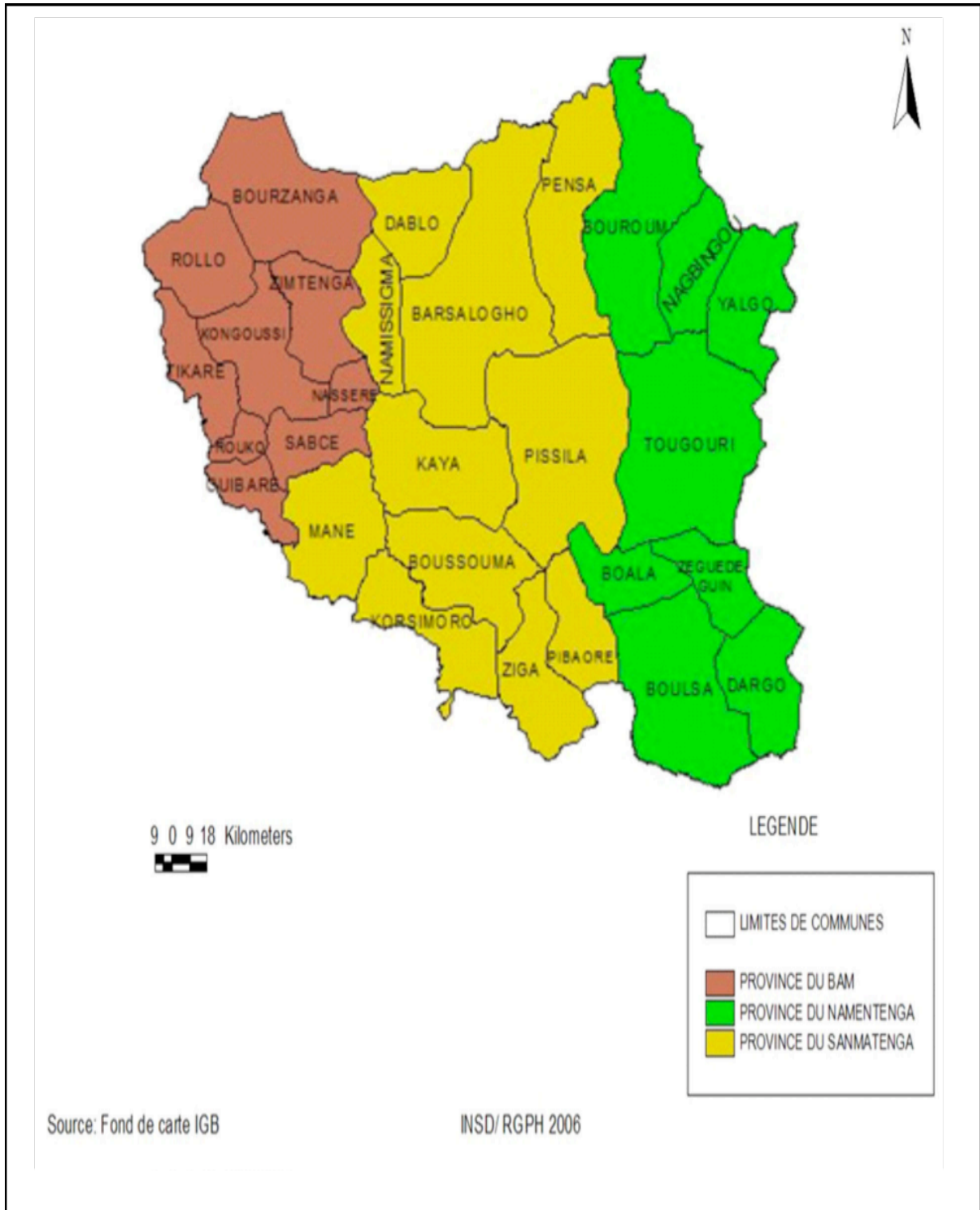
LISTE DES CARTES

Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso.....	3
Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région du centre nord.....	18
Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km ²) des communes de la région du Centre-Nord.....	29

TABLEAU SYNOPTIQUE

INDICATEUR	VALEUR
Indicateurs du Burkina Faso (Ensemble du pays)	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Densité de la population (hbts/km ²)	51,8
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	93,4
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Espérance de vie à la naissance (années)	56,7
Indicateurs de la région du Centre Nord	
Population totale	1 202 025
Population masculine	565 986
Population féminine	636 039
Population urbaine	97 462
Population rurale	1 104 563
Densité de la population (hbts/km ²)	61,1
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	89,0
Population des enfants de moins d'un an (0 an) (%)	3,3
Population des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans) (%)	18,67
Population des enfants de 6 à 11 ans (%)	2,06
Population des enfants de 6 à 14 ans (%)	3,47
Population des enfants de moins de 15 ans (0-14 ans) (%)	4,23
Population des jeunes de 15 à 29 ans (%)	9,54
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans) (%)	23,23
Population des femmes en union (%)	59,0
Taux d'urbanisation (%)	8,1
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	2,6
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,7
Nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants (%0)	49,1
Nombre de ménages ordinaires	178 350
Taille moyenne des ménages	6,7
Taux de scolarisation des filles (%)	53,2
Taux de scolarisation des garçons (%)	74,0
Taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus	12,8
Taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus (%)	84,0
Nombre de personnes possédant un acte de naissance (%)	56,6
Nombre d'enfants de moins de 5 ans ayant un acte de naissance (%)	44,2
Nombre de résidents nés hors Burkina	29 343
Nombre d'émigrés du Centre-Nord résidant hors du Burkina	29 710

Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région du centre nord



INTRODUCTION GENERALE

La région du Centre-Nord du Burkina Faso est limitée au nord par la région du Sahel, au sud par les régions du Plateau Central et du Centre est, à l'est par la région de l'Est et à l'ouest par la région du Nord. Elle couvre une superficie de 19.508 km² délimitée dans un rectangle dont les coordonnées géographiques sont les parallèles 12°40' et 14° Nord (N) et les méridiens 0°15' et 2°5 longitude Ouest (W). Cette superficie qui représente 7% du territoire national se répartie entre les provinces du Bam (3.931 km²), du Namentenga (6.158 km²) et du Sanmatenga (9.419 km²). Sa population est essentiellement composé de mossi et de Peulh. Le chef lieu de la région est Kaya situé à quelques 100 Km de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso.

Les principales activités économiques de la région reposent sur l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, l'exploitation du bois. Le sous secteur de l'agriculture souffre cependant des conditions pédoclimatiques peu favorables à la production agricole, des caprices pluviométriques, des attaques parasitaires, des inondations, de la baisse de la fertilité des Sols, de l'insuffisance de financements des activités de formation et d'organisation des organisations paysannes et de l'inorganisation des acteurs des différentes filières. Les industries quant à elles sont inexistantes dans la région. Toutefois, quelques unités de transformation assurent la collecte et la transformation du lait.

Le Centre-nord renferme également des activités d'exploitation minières. En effet, la région se caractérise par l'existence de substances minérales et autres dans toute la région. Pour les substances minérales on note la présence de l'or dans toute la région, du diamant à Barsalogo, du fer à Bourzanga.. Des sociétés minières (GEP, Cluff Mining, Orezone) disposent de permis de recherche à Alga, Zankom-Bissa et Taparko.

En matière de données statistiques, très peu d'études existent sur la région et celles qui s'y intéressent, s'attèlent à une description sommaire des phénomènes. La présente monographie se justifie donc par ce manque d'informations. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques se rapportant à la région. Elle fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la Société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes. Les données du RGPH se rapportent à plusieurs secteurs de la vie socioéconomique et culturelle de la population (structures de la population, santé, éducation, emploi, environnement, etc.).

La présente monographie est structurée en treize (13) chapitres comme suit :

- présentation du cadre physique et administratif de la région ;
- état et structures de la population ;
- caractéristiques socioculturelles de la population ;
- niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ;
- état matrimonial et nuptialité de la population ;
- activité économique de la population ;
- fécondité ;
- migration ;
- handicaps au sein de la population ;
- possession d'un acte de naissance ;
- caractéristiques des ménages ;
- caractéristiques de l'habitation.
- projections démographiques.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

Introduction

Issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du centre Nord est l'une des treize (13) du Burkina Faso. Ce chapitre présente le cadre physique et administratif de la région.

- PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

1.1.1 – Relief et sols

Le relief et le sol sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils expliquent la forte concentration par endroit et le sous-peuplement de certaines terres.

1.1.1.1 – le relief

Le relief du Centre -nord est constitué d'une vaste pénéplaine monotone peu accidentée qui correspond en réalité au bassin versant du Niger (Barsalogho, Boulsa, Tougouri). Cette pénéplaine est contrastée par endroit par quelques vallées et des formations collinaires que sont : les vallées du Nakambé au Centre Sud, de la Sirba à l'Est et des collines birrimiennes à l'Ouest dans le Bam.

L'altitude moyenne est de 350 à 400m.

1.1.1.2 – les sols

La région du Centre Nord offre des sols à dominance ferrugineux tropicaux à deux variantes : des sols ferrugineux tropicaux peu profonds et lessivés sur les glacis et les plateaux et des sols ferrugineux tropicaux profonds, difficiles à travailler dans les bas-fonds.

Deux unités pédologiques prédominent :

- Les sols ferrugineux dégradés sont présents dans tous les départements ;
- Les sols vertiques et bruns eutrophes, dégradés ; les collines et les dépressions périphériques existent au Namentenga (départements de Bouroum, Tougouri et Zéguédéguin), au Sanmatenga (départements de Boussouma, Korsimoro, Kaya et Mané) et au Bam

(Départements de Kongoussi, Nasséré, Sabcé et Tikaré).

1.1.2 – Climat

La région est caractérisée par deux nuances climatiques du Sud au Nord. Dans la partie sud, on trouve la zone climatique nord soudanienne ou sahélo soudanienne ; zone de transition entre les domaines Nord Guinéen et sahélien. Les précipitations annuelles varient entre 750 et 600 mm.

Dans la partie Nord, on rencontre un climat sahélien où il ne tombe guère plus de 600mm. La saison des pluies y est inférieure à quatre (4) mois allant de juin à septembre. L'amplitude thermique est remarquable entre le jour et la nuit.

1.1.3 – Végétation, faune et flore

Conditionnée par le climat, on rencontre une végétation de type soudano sahélien dans la région. Elle est constituée de savane arborée dans le Sud et de savane aux hautes herbes au Nord tendant à remplacer les steppes d'épineux.

La région du Centre Nord regorge d'une forte diversité biologique, et plus d'une soixantaine d'espèces fournissent des produits forestiers non ligneux (PFNL). Les PFNL s'entendent par les produits des arbres autres que le bois. Ce sont les fruits, graines, feuilles, fleurs, tiges, écorces, racines, la sève et les exudats etc. On retient en particulier *Acacia Senegal* (gomme arabique en peuplement naturel ou en plantation), *Vitellaria paradoxa*, (karité), *Tamarindus Indica* (tamarinier), *Bombax costatum* (kapokier rouge), *Adansonia digitata* (baobab), *Acacia microstatachya* etc.

1.1.4 – Hydrographie

Le réseau hydrographique de la région s'organise autour de deux (2) bassins versants principaux : Le bassin versant du Nakambé à l'Ouest et au Centre Sud et le sousbassin versant du Niger, constitué de la Sirba à l'Est et de la Faga au Nord. Les deux (2) bassins collectent les principales eaux de la région et les drainent vers les principaux cours d'eau. Le Nakambé est le plus important et ne sèche qu'une partie de l'année.

1.2 – situation administrative

La région du Centre Nord est créée par la Loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création de treize régions au Burkina Faso. Elle est constituée des provinces du Bam, Namentenga et Sanmatenga. Ces provinces ont été créées par les actes successifs suivants cités par ordre chronologique. Ce sont :

- l'ordonnance N°83-012/CNR/PRES du 15 Septembre 1983, portant division du territoire national en 25 provinces ;
- l'ordonnance N°84-055/CNR/PRES du 15 Août 1984, portant découpage du territoire national en 30 provinces et 250 départements ;
- le Décret N°96-150/PRES portant promulgation de la loi N°10/96/ADP du 24 avril 1996, portant modification des limites de provinces.

Les provinces de la région du Centre nord sont administrativement subdivisées en vingt huit (28) départements et comptent plus de sept cent cinquante sept (757) villages. Selon les dispositions des Textes d'Orientation de la Décentralisation (TOD), les chefs-lieux de province acquièrent le statut de communes urbaines (article 8 de la Loi N°041/98/AN) et les chefs- lieux de départements ont le statut de communes rurales (article 12 de la Loi N°041/98/AN).

Tableau 1.1: Organisation administrative de la région 2003

Provinces	Superficie en Km ²	Nombre de départements	Nb. de communes urbaines	Nb. de communes rurales	Nombre de villages
Bam	3 931	9	1	8	253
Namentenga	6 158	8	1	7	162
Sanmatenga	9 419	11	1	10	342
Ensemble région	19 508	28	3	25	757

Outre la région, les autres collectivités locales sont constituées de communes rurales au nombre de 25. Ce sont :

- dans la province du Bam : Bourzanga, Guibaré, Nasséré, Rollo, Rouko, Sabcé, Tikaré, Zimtenga.
- dans la province du Namentenga : Boala, Bouroum, Dargo, Tougouri, Nagbingou, Yalgo, Zéguédéguin.
- dans la province du Sanmatenga : Barsalogho, Boussouma, Dablo, Korsimoro, Mané, Namissiguima, Pensa, Pibaoré, Pissila, Ziga.

Conclusion

La région du Centre Nord fait frontière avec celles du Plateau central, du nord, du Sahel et de l'est. Le cadre physique de la région semble peu favorable aux activités du secteur primaire. Cependant, la présence de certains cours d'eau est un atout pour les activités de contre saison, la pêche et l'élevage.

CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Introduction

L'état de la population donne le reflet de celle-ci à un moment donné et permet de la connaître dans ses différentes composantes. La connaissance de la structure de la population permet d'évaluer les différents besoins sociaux (santé, scolarisation, emploi...) liés à des groupes spécifiques et d'anticiper des problèmes qui résulteraient d'éventuels déséquilibres. Ce chapitre aborde essentiellement la structure par âge et par sexe de la population du Centre-Nord ainsi que sa répartition spatiale.

Collecte des données

Le recensement de 2006 a collecté entre autres des informations sur les caractéristiques démographiques de la population. Les informations sur le sexe et l'âge des individus sont les principales variables de cette étude. En effet, ces variables sont essentielles voire transversales dans l'étude des phénomènes (sociaux, économiques, démographiques, etc.) touchant la population.

Les questions ayant permis de collecter ces informations sont les suivantes : pour l'âge, « quel est la date de naissance de (nom) » ? Cette date est inscrite en mois et année ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) ». Quant au sexe, l'agent recenseur observe l'individu ou demande le sexe et entoure le code correspondant.

Définitions des concepts

Cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre.

Résident (e) : est résident (e), toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire.

Résident (e) absent (e) : est résident (e) absent (e) toute personne qui vit habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant le passage de l'agent recenseur, l'intéressé n'ayant pas l'intention ou l'absence ne devant pas excéder six (6) mois à l'extérieur du ménage. Dans le cas contraire, l'individu est considéré comme émigré¹.

Résident présent : est considérée comme résident présent toute personne qui, habituellement réside dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent.

Visiteur : est visiteur, la personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

¹ Dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine même pour moins de six mois ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs comme :

- Les détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Les travailleurs logés dans le baraquement temporaire de chantier ;
- Les militaires dans les casernes ;
- Les religieux dans les couvents et séminaires ;
- Les personnes se trouvant dans une situation analogue ;
- Les élèves et étudiants à l'internat au moment du recensement.

Les élèves ou étudiants fréquentant ailleurs et en vacances dans leur ménage d'origine au moment du recensement, sont recensés comme visiteur

La population de droit encore appelé **population résidente** : ce concept désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce sont les résidents présents et les résidents absents. Cette population fera objet de la présente analyse car avec elle, on saisit des situations plus permanentes sur lesquelles sont bâtis les projets et programmes de développement.

La Population de fait : la **population de fait** est l'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage plus les visiteurs.

L'âge : l'**âge** est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

Villes : Dans la présente monographie, on considère comme villes, les trois chefs-lieux de province. La définition administrative retenue ici est donnée par le code général des collectivités territoriales (CGCT).

2.1 – ETAT DE LA POPULATION

Le recensement est une photographie de la population à un moment donné. L'exhaustivité de la collecte permet de disposer des informations sur l'ensemble et s'en servir à diverses fins. Ce sous chapitre est consacré aux caractéristiques de la population et son évolution.

2.1.1 - Volume global de la population et son évolution

Au recensement de 2006, il a été dénombré dans la région du Centre-Nord 1 202 025 individus composés de 565 986 hommes (47,1 %) et de 636 039 femmes (52,9 %). Cette population est constituée de 15 241 visiteurs et de 1 202 025 résidents. Par rapport à la population résidente totale du pays (14 017 262), la région du Centre-Nord compte pour 8,6 %. La suite des analyses sera basée sur la seule population résidente.

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année

Milieu de résidence 2006	Sexe			1996
	Masculin	Féminin	Total	Total
Urbain	48 235	49 227	97 462	51 851
Rural	517 751	586 812	1 104 563	876 470
Total	565 986	636 039	1 202 025	928 321

*reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

La structure par sexe de la région du Centre-Nord est semblable à la structure de l'ensemble de la population burkinabè. La population est composée d'environ 47 % d'hommes et de 52 % de femmes. La situation est pareille en milieu rural où on obtient 46,9 % d'hommes. En milieu urbain, la proportion des hommes représente 49,5% contre 50,5% pour les femmes. Le taux d'urbanisation de 8,1 % est très en dessous du niveau observé au plan national (22,7 %).

Avec un taux d'accroissement intercensitaire entre 1996 et 2006 (2,6 %) inférieur à celui du pays (3,1 %), l'effectif de la population du Centre-Nord est passé de 729 189 en 1985 à 928 321 en 1996 pour atteindre 1202 025 en 2006.

2.1.2 – Répartition spatiale de la population

La distribution spatiale de la population permet de mieux comprendre le peuplement des unités administratives en vue des actions à entreprendre au profit de cette population.

2.1.2.1 – La population des provinces

La région du Centre Nord, rappelons-le, est composée de trois provinces : la province du Bam, du Namentenga et du Sanmatenga. La population de la province de Bam compte 275 191 résidents composés de 130 228 hommes et de 144 963 femmes, celle du Namentenga compte 328 820 répartie comme suit : 157 079 hommes et 171 741 femmes tandis que la province du Sanmatenga est de 598 014 résidents composés de 278 679 hommes et de 319 335 femmes. L'effectif de la population du Sanmatenga à elle-seule est presque équivalent à l'ensemble de la population du Bam et du Namentenga (Tableau 2.2).

Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe

Province de résidence 2006	Sexe			Poids de chaque Province (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
	Masculin	Féminin	Total		
Bam	130 228	144 963	275 191	22,9	89,8
Namentenga	157 079	171 741	328 820	27,4	91,5
Sanmatenga	278 679	319 335	598 014	49,8	87,3
Total	565 986	636 039	1 202 025	100,0	89,0

Au niveau de la province du Namentenga, le nombre d'hommes pour 100 femmes est plus élevé qu'au niveau du Bam (89,8) et du Sanmatenga (87,3).

2.1.2.2 – La population des communes

La répartition de la population par commune montre que Kaya est la plus grande commune avec 9,7% de la population totale. Elle est suivie de la commune de Pissila avec 8,2% de la population de la région. Contrairement à ce qu'on aurait attendu, les chefs lieu de provinces tels que Kongoussi (5,9%) et Boulsa (6,8%) ne regroupent pas une grande majorité de la population. Les communes de Nasséré (0,9%) et de Namissiguima (0,8%) concentrent chacune moins de 1% de la population de la région.

Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune

Commune	Effectif	Poids de chaque commune (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
BOURZANGA	47 751	4,0	91,3
GUIBARE	23 454	2,0	85,7
KONGOSSI	70 840	5,9	93,9
NASSERE	10 393	0,9	90,0
ROLLO	27 242	2,3	86,7
ROUKO	13 624	1,1	86,7
SABCE	23 098	1,9	91,5
TIKARE	35 691	3,0	84,9
ZIMTENGA	23 098	1,9	90,7
BOALA	24 982	2,1	83,4
BOULSA	81 967	6,8	89,8
BOUROUM	46 232	3,8	93,1
DARGO	29 266	2,4	91,8
NAGBINGOU	16 004	1,3	95,9
TOUGOURI	76 824	6,4	92,0
YALGO	31 641	2,6	97,2
ZEGUEDEGUIN	21 904	1,8	90,4
BARSALOGHO	78 919	6,6	89,4
BOUSSOUMA	82 615	6,9	85,9
DABLO	20 707	1,7	89,3
KAYA	117 122	9,7	92,3
KORSIMORO	44 545	3,7	88,2
MANE	46 484	3,9	87,3
NAMISSIGUIMA	9 752	0,8	85,6
PENSA	36 158	3,0	92,7
PIBAORE	28 653	2,4	82,3
PISSILA	98 460	8,2	82,6
ZIGA	34 599	2,9	79,8
TOTAL	1 202 025	100,0	89,0

Le tableau 2.3 montre une fois de plus l'inégalité des effectifs d'hommes et de femmes au niveau désagrégé. On remarque que dans la totalité des communes, les rapports de masculinité sont en deçà de 100, ce qui indique un déficit d'hommes dans ces unités administratives.

Les rapports de masculinité les plus élevés se rencontrent dans les communes de Yalgo (97,2%) et de Nagbingou (95,9%).

2.1.3 - Densité des provinces et des communes

La densité d'une entité administrative est un indice synthétique de peuplement. Il exprime la pression démographique qui s'exerce sur un territoire donné. Le calcul de la densité à différent niveau géographique permet ainsi de mettre en relief les disparités de peuplement.

2.1.3.1 – La densité des provinces

La population de la région du Centre-Nord se répartie sur une superficie de 19 677,0 Km² (BNDT, 2002); ce qui donne une densité moyenne de 61,1 habitants (hbts) au Km². Cette densité qui semble forte au regard de la moyenne nationale (51,8 hbts au Km²) masque d'énormes disparités entre les zones à de petites tailles.

La province de Sanmentenga qui occupe 47,1 % de la superficie de la région et a une densité de peuplement de 64,5 hbts/km². La province de Bam a la densité de peuplement la plus élevée de la région du Centre-Nord avec 68,6 hbts/km². Dans le Namentenga, la densité (51,5 hbts /Km²) est largement en dessous de la moyenne régionale (tableaux A15 et A16).

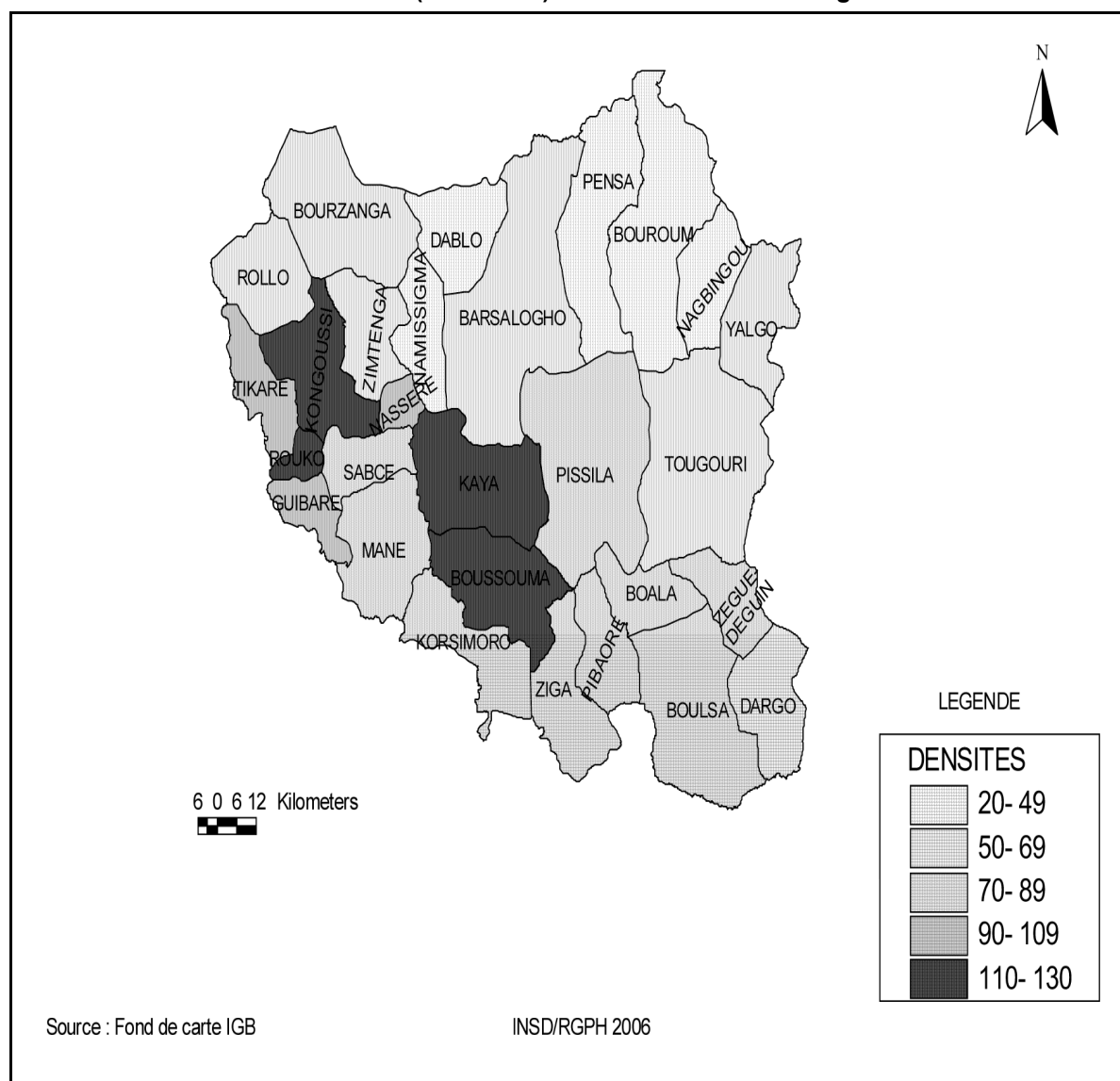
2.1.3.2 – La densité des communes

Les inégalités de densité sont plus prononcées au niveau des communes. La densité la plus élevée s'observe dans la région de Kaya avec 129,2 hbts/km² et la plus faible s'observe 23,9 hbts/km² dans la commune de Namissiguima. Dans la province de Bam, c'est à Kongoussi et à Rouko qu'on a les densités les plus fortes (108,5 hbts/km²) et la plus faible à Bourzanga avec 44,5 hbts/km².

Dans le Namentenga, les densités sont faibles dans l'ensemble. La commune de Boulsa est la plus peuplée (70,5 hbts/km²) et la commune Nagbingou est la moins peuplée (33,5%).

Dans le Sanmentenga, Kaya est la commune la plus peuplée (129,2 hbts/km²) et la moins peuplée (23,9 hbts/km²) est Namissiguima.

Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km²) des communes de la région du Centre-Nord



2.2 – STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

Pour rendre compte de la structure par sexe et âge, plusieurs indicateurs tels que l'âge moyen, l'âge médian, le rapport de masculinité, sont calculés. Il sera également construit des graphiques qui donnent les variations générales telles que les pyramides des âges, et les courbes de rapport de masculinité.

2.2.1 – Ensemble de la population de la région

La population de la région est aussi jeune que la population du pays. En effet, plus de la moitié (57,5 %) de la population à moins de 20 ans, et l'âge moyen est de 21,1 ans contre 21,7 ans au niveau national (Tableau 2.4). On observe en milieu urbain tout comme en milieu rural, la jeunesse de la population. Cependant, la population du milieu rural est plus jeune que celle du milieu urbain. En effet, l'âge moyen et l'âge médian, sont respectivement de 21 ans et 12,7 en milieu rural, contre 22,5 ans et 15,6 ans en milieu urbain. En considérant les groupes d'âges fonctionnels ²(NGWE. E, 2006), ce constat se confirme davantage car les enfants de moins de 15 ans constituent 49,0 % de la population totale.

Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000)

Groupes d'âges	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	94,0	92,7	186,7	71,7	70,7	142,3	95,9	94,7	190,6
5-9	89,2	86,1	175,3	70,0	71,1	141,1	90,9	87,5	178,4
10-14	65,4	62,7	128,1	65,2	65,9	131,1	65,4	62,4	127,8
15-19	47,7	54,4	102,2	69,6	66,9	136,5	45,8	53,3	99,2
20-24	31,2	45,1	76,3	49,9	48,7	98,6	29,6	44,8	74,4
25-29	26,3	38,8	65,2	36,0	36,9	73,0	25,5	39,0	64,5
30-34	21,1	30,1	51,2	29,5	30,2	59,7	20,3	30,1	50,4
35-39	18,4	25,0	43,3	24,0	22,6	46,6	17,9	25,2	43,1
40-44	16,2	22,3	38,5	20,2	20,2	40,4	15,8	22,5	38,3
45-49	12,9	16,5	29,4	15,1	15,5	30,5	12,7	16,6	29,3
50-54	11,8	14,6	26,3	11,7	13,3	25,0	11,8	14,7	26,5
55-59	9,2	9,3	18,6	8,6	9,8	18,4	9,3	9,3	18,6
60-64	7,8	9,5	17,3	7,2	9,2	16,4	7,9	9,5	17,4
65-69	5,5	5,6	11,1	4,9	6,1	11,0	5,6	5,5	11,1
70-74	5,1	5,7	10,8	4,0	6,3	10,3	5,2	5,6	10,8
75-79	2,9	3,1	6,0	2,8	3,9	6,8	2,9	3,0	5,9
80-84	1,9	2,2	4,1	1,4	2,6	4,0	1,9	2,2	4,1
85 et+	1,6	2,1	3,7	1,1	2,6	3,8	1,6	2,1	3,7
ND	2,7	3,3	6,0	2,0	2,5	4,5	2,8	3,4	6,2
Total	470,9	529,1	1000,0	494,9	505,1	1000,0	468,7	531,3	1000,0
Age moyen³	20,9	21,9	21,1	21,9	23,1	22,5	20	21,8	21
Age médian⁴	14	14,2	14,1	15,4	15,9	15,6	11,1	14,5	12,7

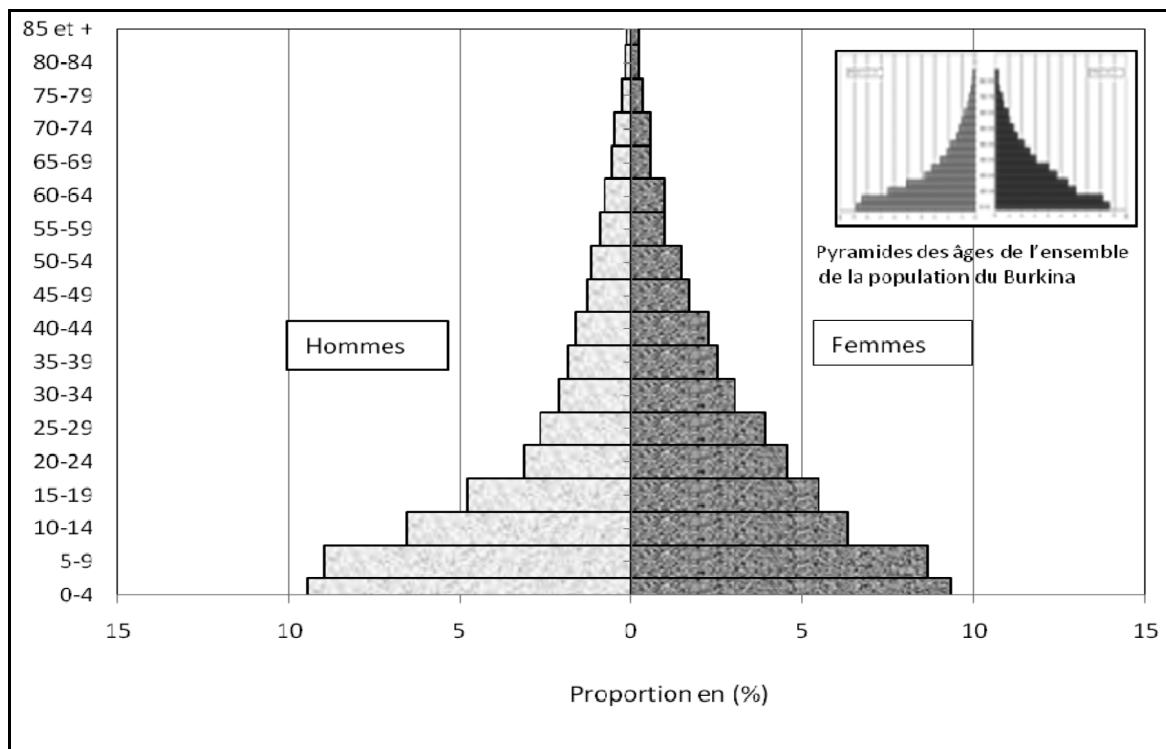
² Ce sont des groupes d'âges qui traduisent les besoins spécifiques de la population.

³ L'âge moyen est la moyenne des âges qui compose la population

⁴ L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux sous populations de mêmes effectifs.

En analysant la répartition selon le sexe, il s'avère, contrairement à nos attentes, que la population masculine est aussi jeune que la population féminine avec des âges moyen et médian respectifs de 20,9 et 14,0 ans chez les hommes contre 21,1 et 14,1 ans chez les femmes.

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région du Centre Nord.

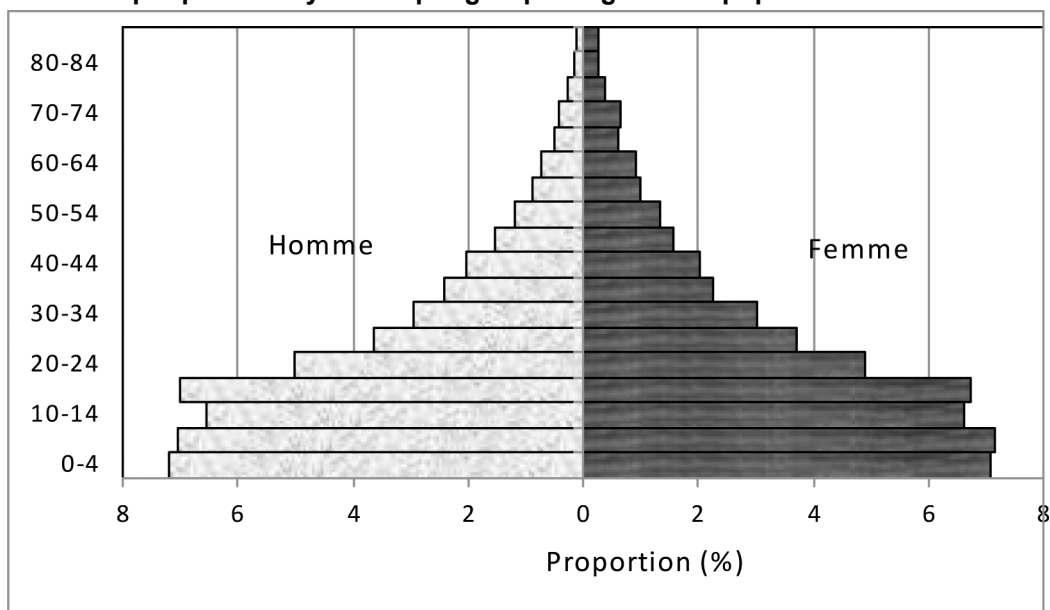


Avec à peu près la même forme que la pyramide de l'ensemble de la population du Burkina, cette pyramide est caractéristique d'une population à fortes fécondité et mortalité. En effet, elle a une base large qui est la résultante de la fécondité élevée et un sommet effilé qui est le résultat de la forte mortalité aux âges élevés. Ainsi, La pyramide une fois de plus, met en exergue, la jeunesse de la population du Centre Nord.

Par ailleurs, on observe dans l'ensemble, une décroissance régulière des effectifs. Cependant, on observe un décalage important entre les groupes d'âges 5-9 ans et 10-14 ans. Avant 15 ans, il y a plus de garçons que de filles. Au-delà de cet âge, avec la migration masculine aux tranches d'âges actifs, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. A partir de 55 ans, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes et cela peut s'expliquer par la faible mobilité des personnes âgées.

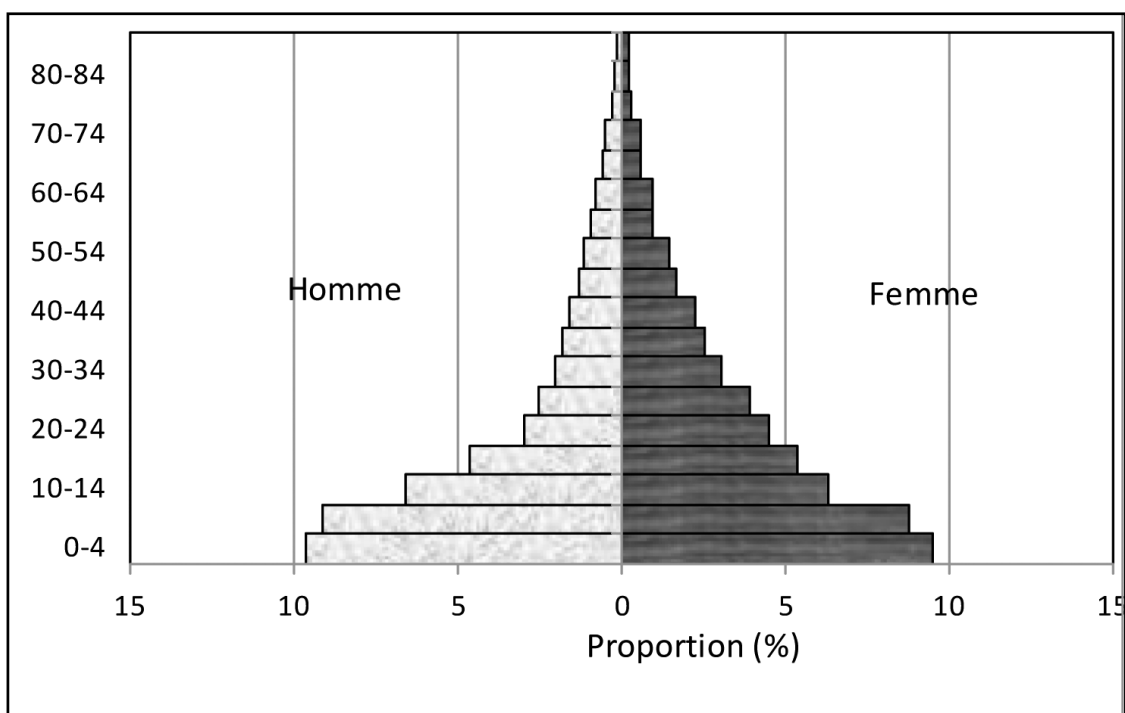
2.2.2 – Population urbaine

L'examen de la pyramide des âges de la population urbaine indique une base retrécie, un sommet effilé et des échancrures par endroits (graphique 2.2). On observe des saillies à 15-19 ans. Ceci pourrait s'expliquer par l'effet de la migration scolaire surtout pour le secondaire.

Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.

2.2.3 – Population rurale

La pyramide des âges de la population rurale est presque identique à la pyramide des âges de la population régionale de part sa forme et sa structure. La base très large est le fruit de la forte fécondité et l'effilement de son sommet très rapide, le résultat d'une forte mortalité qui va croissant aux âges avancés.

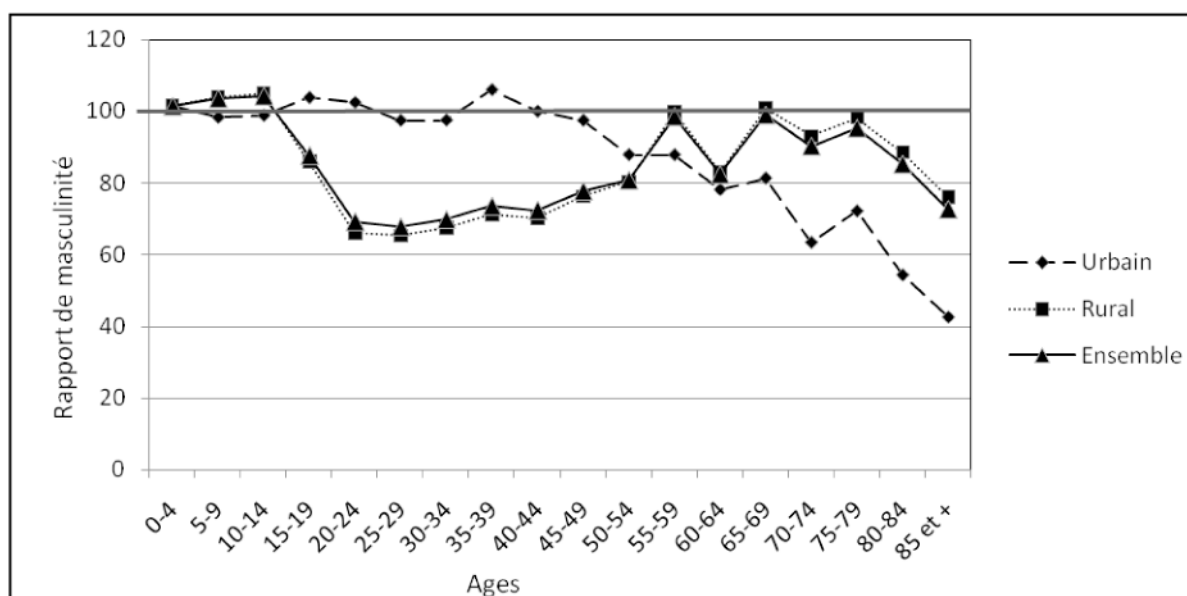
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale.

La décroissance rapide des effectifs des groupes d'âges 15-19 ans confirme l'hypothèse évoquée précédemment pour expliquer les perturbations observées dans la pyramide des âges de la population urbaine.

2.2.4 - Rapport de masculinité

La courbe des rapports de masculinité par groupe d'âges montre que le nombre d'hommes pour 100 femmes varie selon l'âge et le milieu de résidence (graphique 2.4). Lorsqu'on considère l'ensemble de la région, on observe que cette courbe est au-dessus de la barre de 100 entre 0 et 20 ans. Par contre après 20 ans, il y a un déficit d'hommes. Ces variations seraient la résultante de la migration aux âges actifs et de la surmortalité masculine aux âges avancés.

Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence



Le rapport de masculinité varie selon le milieu de résidence ; en milieu urbain, les différences observées ne sont pas fortes entre 0 à 49 ans. Cependant, à partir de 50 ans, le nombre d'hommes pour 100 femmes baisse énormément et de manière décroissante jusqu'à 85 ans et plus. En milieu rural, le rapport de masculinité, baisse fortement entre 15 et 59 ans et à partir de 60 ans, les différences se rétrécissent, ce qui pourrait être lié au phénomène de migration de retour surtout pour les actifs en fin de vie active.

Conclusion

En résumé, la population de la région du Centre-Nord représente 8,6% de la population totale du Burkina Faso. Elle est composée en majorité de jeunes. Près de trois personnes sur quatre ont moins de 30 ans. Le rapport homme/femme en faveur des femmes dans l'ensemble de la région cache des disparités entre les communes et les milieux de résidence. La prédominance féminine est remarquable surtout aux âges actifs (15-64 ans).

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

Introduction

En dehors du fait qu'elles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux, les caractéristiques socioculturelles constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques, démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité.

Collecte des données

Les questions posées lors du RGPH-2006 pour saisir les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (Nom) ? Quelle est la nationalité de (Nom) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom) ?

Définition des concepts opératoires

Pour une meilleure compréhension du lecteur, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

Religion : la religion est l'ensemble de croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble de pratiques et de rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Cependant, au cours du RGPH 2006, pour les enfants de moins de six ans il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

Langue parlée : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été renseignée sur les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus. En ce qui concerne la région du Centre Nord, nous considérons les principales langues parlées que sont le dioula (ou bambara), le sénoufo, le mooré, le gouin, le fulfuldé (ou peulh) et les autres langues (nationales ou non).

Nationalité : la nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. Nous distinguerons la nationalité burkinabè, celle de quelques pays limitrophes et des autres nationalités.

3.1 - CROYANCES RELIGIEUSES

La religion réunit des individus autour d'un certain nombre de principes et de valeurs qui peuvent influencer les comportement et attitudes des adeptes.

3.1.1 - Composition de la population selon la religion

Dans la région du Centre Nord, les musulmans sont les plus nombreux avec 59,7 % de la population contre 23,6 % pour les animistes et 13,9 % pour les catholiques. Les protestants, les sans religions et les autres religions sont faiblement représentés. Ce constat est également valable au niveau des provinces où on enregistre 74,9 % de musulmans dans la province de Bam, 57,9% dans le Sanmatenga et 50,0% dans le Namentenga (Tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion

Province résidence	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Bam	3,4	74,9	20,4	1,0	0,3	0,0	100,0
Namentenga	37,0	50,0	9,7	2,7	0,5	0,2	100,0
Sanmatenga	25,6	57,9	13,3	2,5	0,5	0,2	100,0
Total	23,6	59,7	13,9	2,2	0,4	0,1	100,0

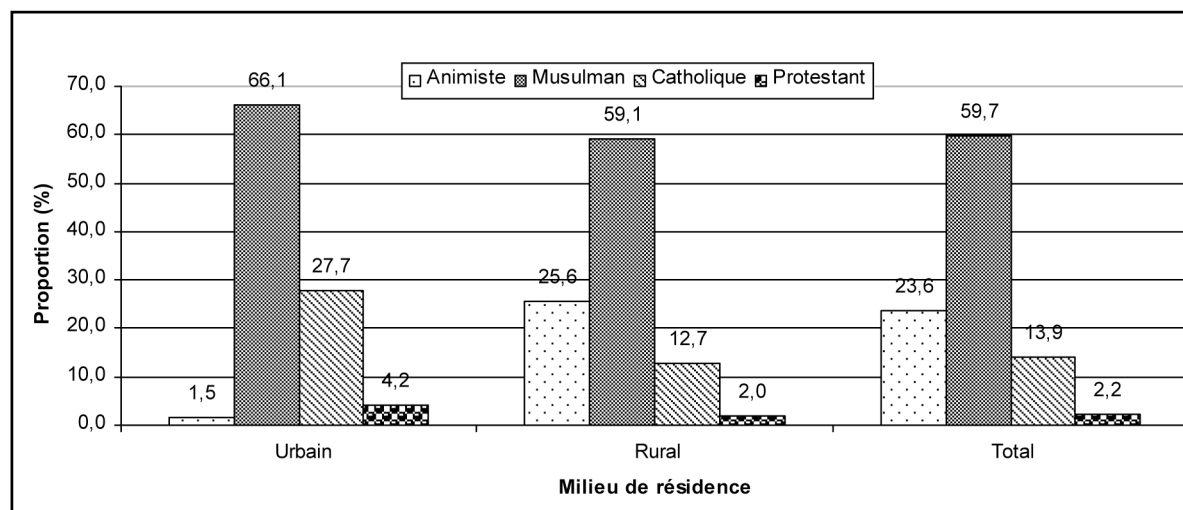
3.1.2 - Appartenance religieuse et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.2 indique que quel que soit le milieu de résidence, la religion musulmane reste la plus importante en effectif de population. Ainsi, les musulmans représentent 59,1 % en milieu rural et 66,1% en milieu urbain. Toutefois, l'animisme est plus pratiquée en milieu rural (25,6 %) contre seulement 1,5 % en milieu urbain. Par contre, les catholiques sont plus nombreux en milieu urbain (27,7 %) qu'en milieu rural (12,7%). Le graphique 3.1 illustre bien ces résultats.

Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion

Milieu de résidence	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Urbain	1,5	66,1	27,7	4,2	0,5	0,0	100,0
Rural	25,6	59,1	12,7	2,0	0,4	0,2	100,0
Total	23,6	59,7	13,9	2,2	0,4	0,1	100,0

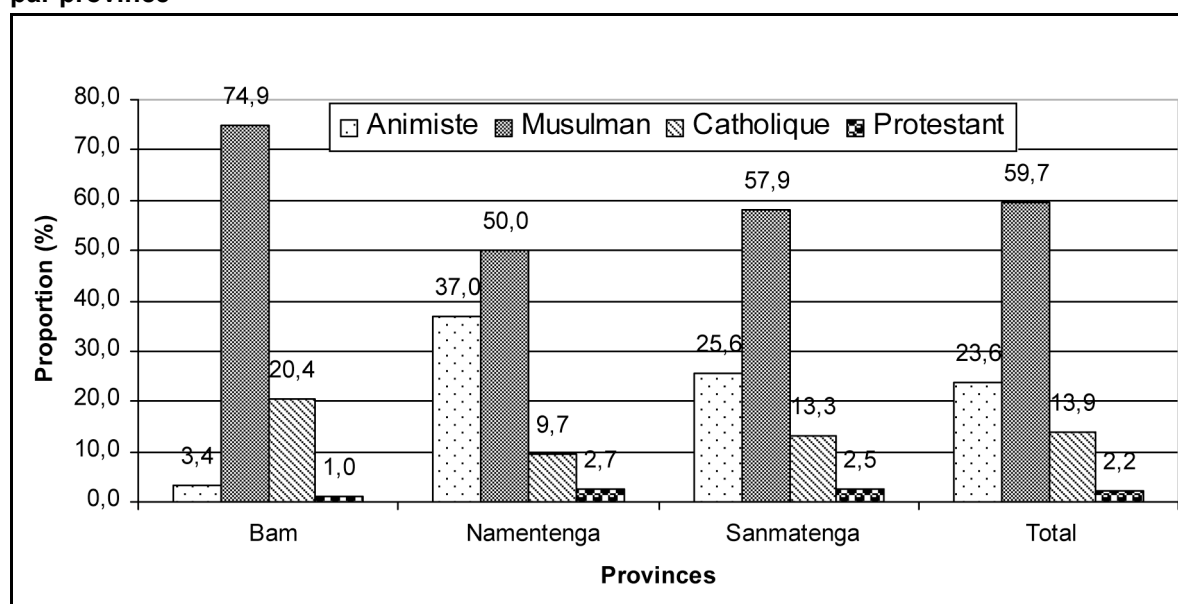
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence



3.1.3 – Communautés religieuses des provinces

La communauté musulmane est fortement représentée dans la province du Bam (74,9%). Ces proportions sont de 27,9% et 50,0% respectivement pour le Sanmatenga et le Namentenga. Par contre, les animistes sont plus représentés dans la province de Namentenga (37%) contre 25,6% et 3,4% respectivement dans le Sanmatenga et le Bam. Les catholiques sont plus nombreux dans le Bam (20,4%) comparativement au Sanmatenga (13,3%) et le Namentenga (9,7%). L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.2.

Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province



3.1.4 - Structure par sexe et âge des principales communautés religieuses

L'examen du tableau 3.3 indique de façon globale que la religion musulmane est plus pratiquée quelle que soit la génération considérée et le sexe. Cependant, au sein d'une génération donnée, on observe quelques nuances selon le sexe. En effet, pour la génération avant 15 ans, on constate pratiquement la même représentativité aussi bien chez les garçons que chez les filles en matière de pratiques religieuses.

En ce qui concerne les générations après 15 ans, en dehors de la religion traditionnelle, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes dans les religions musulmane et chrétienne excepté le groupe d'âges 60 ans et plus où 17% de femmes contre 11% d'hommes sont des chrétiens. Par ailleurs, on remarque que la proportion des musulmans décroît quand l'âge augmente et cela en valeur de l'animisme qui est pratiqué par les personnes âgées.

Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses

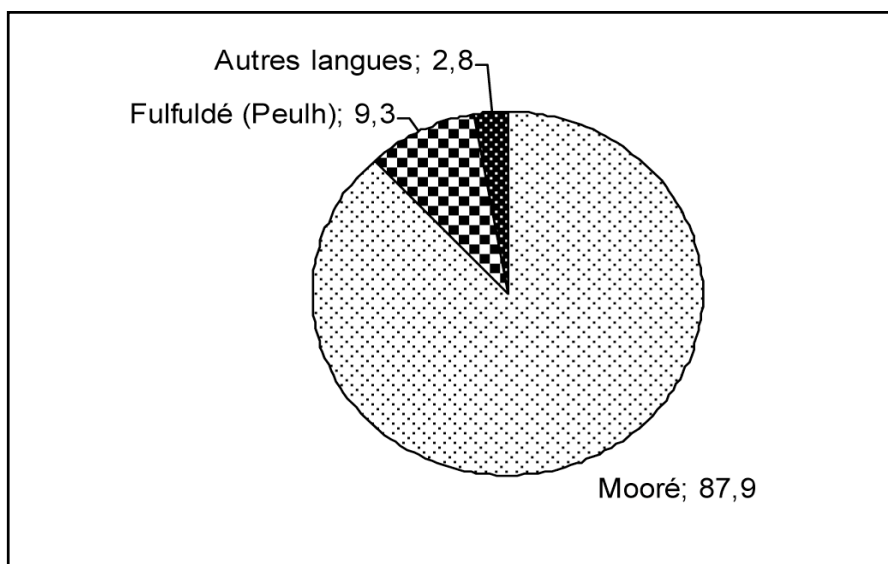
Groupes d'âges	Sexe	Religion				Total
		Animiste	Musulman	Chrétien	Autre	
0-14ans	Masculin	23,8	60,2	15,5	0,5	100,0
	Féminin	24,0	59,9	15,7	0,5	100,0
	Ensemble	23,9	60,0	15,6	0,5	100,0
15-39ans	Masculin	18,8	62,5	18,2	0,5	100,0
	Féminin	22,5	60,7	16,3	0,5	100,0
	Ensemble	20,9	61,5	17,1	0,5	100,0
40-59ans	Masculin	23,9	58,5	17,3	0,4	100,0
	Féminin	28,4	55,0	16,0	0,5	100,0
	Ensemble	26,4	56,6	16,6	0,5	100,0
60ans+	Masculin	35,9	52,4	11,2	0,5	100,0
	Féminin	29,9	51,5	17,9	0,7	100,0
	Ensemble	32,7	51,9	14,8	0,6	100,0
Total	Masculin	22,9	60,3	16,3	0,5	100,0
	Féminin	24,3	59,1	16,0	0,6	100,0
	Ensemble	23,6	59,7	16,2	0,6	100,0

3.2 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Les principales langues parlées dans une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

3.2.1 - Population et langue parlée

On constate d'une manière générale que le Mooré (88%) et le Fulfuldé (9%) sont les principales langues parlées dans la région du Centre Nord. Les autres langues ne sont parlées que par 3% de la population de la région. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.3.

Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées

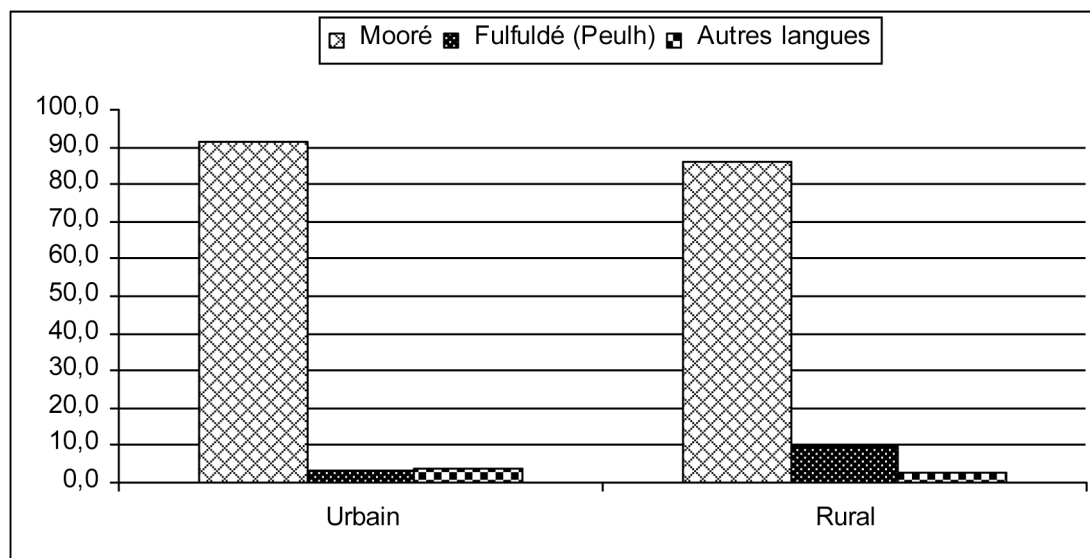
3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.4 montre une disparité de la langue parlée par rapport au milieu de résidence. En effet, le Mooré (91,5 %) est plus parlée en milieu urbain qu'en milieu rural (86,3%). Par contre la Fulfuldé est parlé par 9,6% de la population du milieu rural contre seulement 3,4% en milieu urbain. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.4.

Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence

Langues parlées	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Mooré	91,5	86,3	86,7
Fulfuldé (Peulh)	3,4	9,6	9,1
Autres langues	3,5	2,7	2,8
ND	1,6	1,4	1,4
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence



3.2.3 – Langue parlée et province de résidence

La langue parlée présente une diversité par rapport à la province de résidence. Le Mooré est la principale langue parlée dans les trois provinces et les pourcentages varient entre 90,3% au Bam et 77,8% dans le Namentenga. Le Fulfuldé est plus parlé dans le Namentaga 14% contre environ 7% dans les autres provinces de la région. (Tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province

Langues parlées	Province			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
Mooré	90,3	77,8	89,9	86,7
Fulfuldé (Peulh)	7,8	14,0	7,1	9,1
Autres langues	0,6	6,7	1,7	2,8
ND	1,4	1,5	1,4	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2.4 - Structure par âge de la population des principales langues parlées

On constate d'une manière générale que parmi les principales langues parlées dans la région du Centre Nord, le Mooré est la langue dominante. Il n'existe pas de différence notable entre les générations de population en ce qui concerne les langues parlées. Le Mooré est parlé par près de 87% , le Fulfuldé (environ 9%) et les autres langues (environ 3%) pour toute génération considérée (Tableau 3.6).

Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées

Groupe d'âges	Langues parlées dans le Centre Nord				
	Mooré	Fulfuldé (Peulh)	Autres langues	ND	Total
3-14	87,2	9,0	2,6	1,3	100,0
15-39	86,3	9,8	3,2	0,7	100,0
40-59	87,9	8,9	2,5	0,6	100,0
60 +	90,0	7,5	1,9	0,6	100,0
Total	86,7	9,1	2,8	1,4	100,0

3.3 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays accueille pour diverses raisons, des personnes de nationalités étrangères. En l'absence d'un fichier de population, le recensement est l'une des meilleures sources d'informations pour renseigner sur ces étrangers.

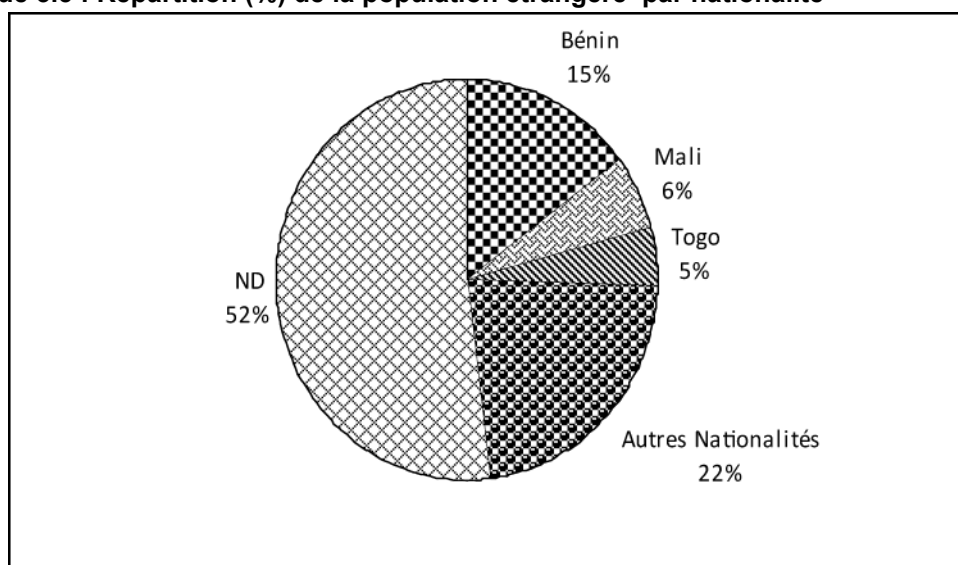
3.3.1 - Volume des différentes nationalités

Dans la région du Centre Nord, la grande majorité des résidents sont de nationalité burkinabé (99,8 %) contre 0,1 % pour les étrangers. Cette importance numérique des Burkinabé s'affirme aussi bien dans toutes les provinces de la région du Centre-Nord (Tableau 3.7). Ainsi donc, comme au niveau national, la région du Centre-Nord renferme peu d'étrangers.

Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province

Nationalité	Province de résidence							
	Bam		Namentenga		Sanmatenga		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Burkinabé	274		328		597		1 200	
	811	99,9	237	99,8	025	99,8	073	99,8
Etrangers	204	0,1	255	0,1	477	0,1	936	0,1
ND	176	0,1	328	0,1	512	0,1	1 016	0,1
Total	275		328		598		1 202	
	191	100,0	820	100,0	014	100,0	025	100,0

Les étrangers, au nombre de 936 proviennent principalement du Bénin, du Mali, du Togo et d'autres pays.

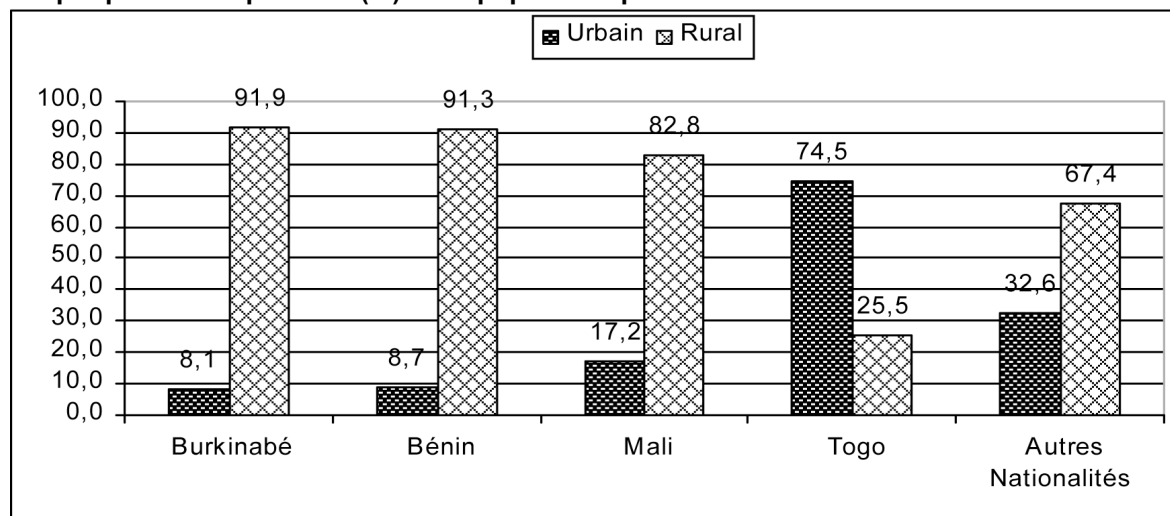
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité

3.3.2 Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, le tableau 3.8 indique que près de 92 % de la population de la région du Centre-Nord toute nationalité confondue résident en milieu rural contre près de 8 % en milieu urbain. On observe toutefois que les Togolais (74,5%), les Maliens (17,2%) et ceux des autres nationalités (32,6%) vivent majoritairement en milieu urbain par rapport aux Burkinabè. L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.6.

Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

Nationalités	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Burkinabé	8,1	91,9	100,0
Bénin	8,7	91,3	100,0
Mali	17,2	82,8	100,0
Togo	74,5	25,5	100,0
Autres Nationalités	32,6	67,4	100,0
Total	8,1	91,9	100,0

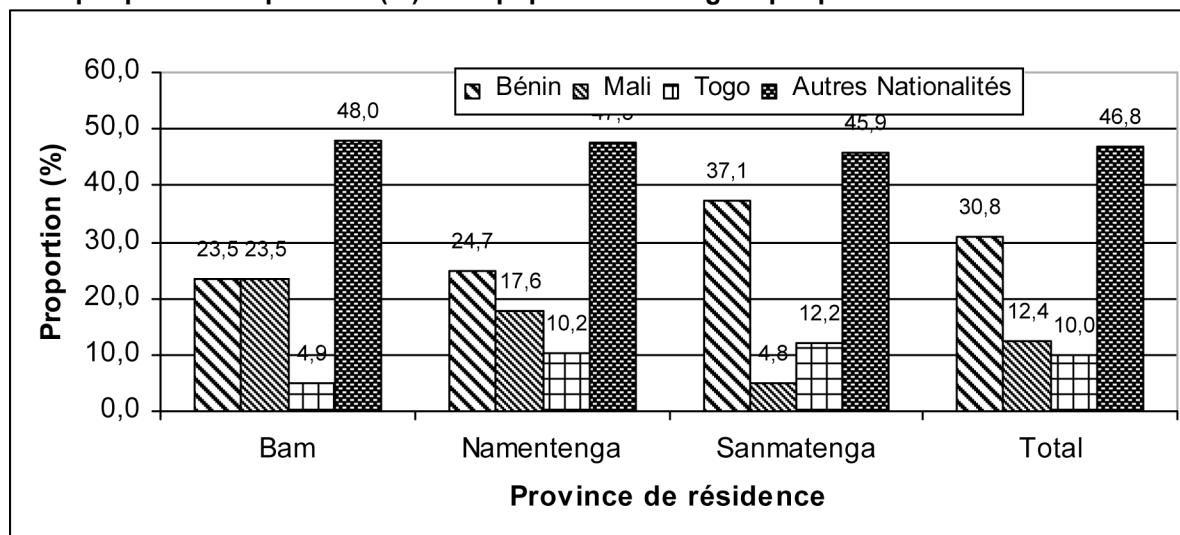
Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

3.3.3 – Population étrangères des provinces

Le graphique 3.7 montre que parmi les principales nationalités présentes dans la province de Bam, les Maliens (23,5%) et les Béninois (23,5%) sont beaucoup plus nombreux. Dans le Namentenga, les béninois représentent (24,7%) et dans le Sanmatenga, ils représentent 37,1% et les togolais 12,2%.

Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province

Nationalité	Bam		Namentenga		Sanmatenga		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Bénin	48	23,5	63	24,7	177	37,1	288	30,8
Mali	48	23,5	45	17,6	23	4,8	116	12,4
Togo	10	4,9	26	10,2	58	12,2	94	10,0
Autres Nationalités	98	48,0	121	47,5	219	45,9	438	46,8
Total	204	100,0	255	100,0	477	100,0	936	100,0

Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité

3.3.4 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités.

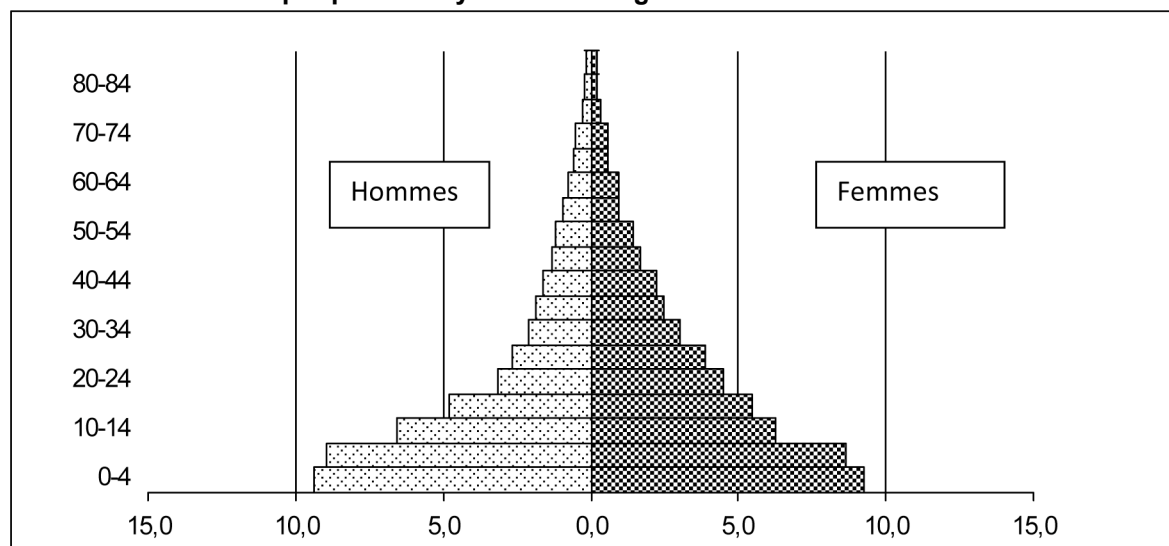
D'une manière générale, on constate que les femmes, toutes générations confondues, représentent un peu plus de la moitié (52,9 %) des burkinabé tandis que dans la population étrangère ce sont les hommes qui sont les plus représentés avec 50,3 % ; 50,9 % et 56,6 % respectivement chez les béninois, les maliens et ceux des autres nationalités. La grande majorité de la population béninoise (70,9%) et de la population malienne (59,7%) est âgée de moins de 20 ans. Cette proportion est de 59,2% chez les burkinabé (Tableau 3.10).

Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe

Age	Burkinabé			Bénin			Mali			Autres Nationalités		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	9,4	9,3	18,7	4,9	6,6	11,5	10,3	7,8	15,8	11,2	7,3	18,5
5-9	8,9	8,6	17,5	16,3	11,5	27,8	7,8	10,3	21,1	6,6	4,1	10,7
10-19	11,3	11,7	23,0	16,0	15,6	31,6	6,0	11,2	22,8	13,2	8,0	21,2
20-29	5,8	8,4	14,2	4,9	6,3	11,1	4,3	9,5	19,3	8,7	8,9	17,6
30-39	3,9	5,5	9,5	2,8	2,4	5,2	6,0	4,3	8,8	8,9	5,0	13,9
40-49	2,9	3,9	6,8	2,4	2,4	4,9	6,0	3,4	7,0	4,3	4,6	8,9
50-59	2,1	2,4	4,5	1,7	1,0	2,8	1,7	0,0	0,0	1,6	1,8	3,4
60-69	1,3	1,5	2,8	0,7	1,0	1,7	6,0	0,0	0,0	0,9	1,4	2,3
70-79	0,8	0,9	1,7	0,0	1,4	1,4	1,7	0,9	1,8	0,5	0,2	0,7
80 +	0,3	0,4	0,8	0,0	0,3	0,3	0,0	0,9	1,8	0,2	0,7	0,9
ND	0,2	0,3	0,5	0,7	1,0	1,7	0,9	0,9	1,8	0,5	1,4	1,8
Total	47,1	52,9	100,0	50,3	49,7	100,0	50,9	49,1	100,0	56,6	43,4	100,0

Masc.=Masculin ; Fém. =Féminin

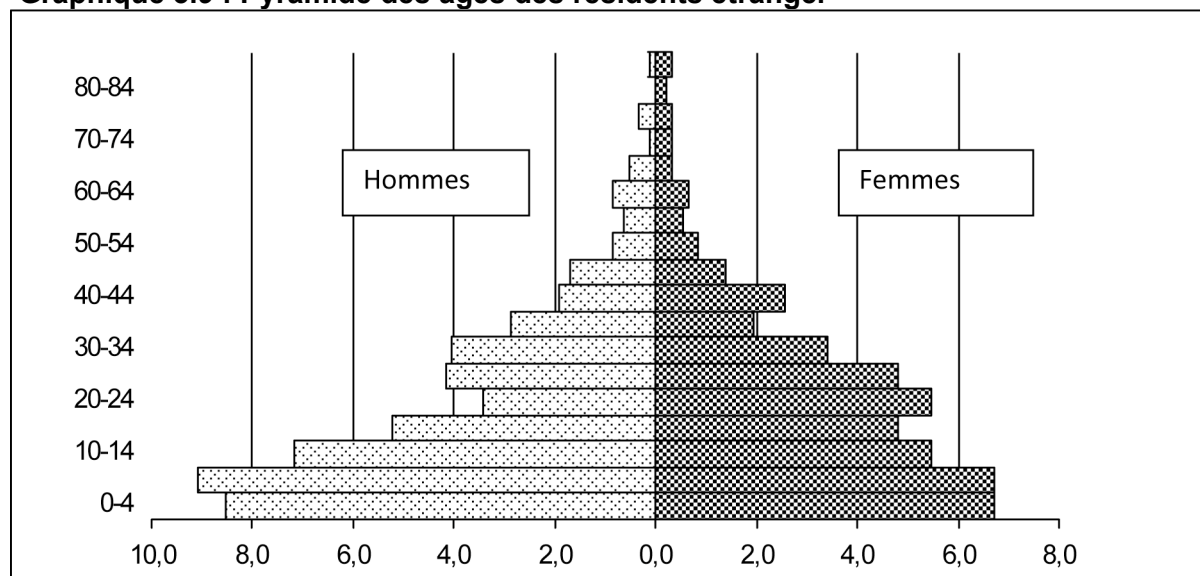
Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabè



L'examen du graphique 3.8 indique une pyramide des âges à base large qui est synonyme d'une population jeune et un sommet effilé traduisant une forte mortalité. En outre, la répartition par sexe montre qu'avant 20 ans la proportion des hommes est plus importante que celle des femmes.

La pyramide des âges des résidents étrangers indique une allure irrégulière différente de celle des burkinabè. Cette irrégularité se traduit par des creux (10-24 ans), synonyme d'une faible proportion d'individus et des saillies (5-9 ans et 25-35ans) traduisant une proportion élevée d'individus. La population étrangère est beaucoup plus adulte. La répartition par sexe indique qu'avant 25 ans, les hommes sont plus représentés que les femmes presque à tous les âges (Graphique 3.9).

Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étranger



3.3.5 – Appartenance religieuse des différentes nationalités

L'examen du tableau 3.11 nous renseigne que parmi les principales croyances religieuses, les musulmans sont beaucoup plus représentés parmi les étrangers sauf parmi les Togolais. Ils représentent 94,8% des Maliens et 56,6% des Béninois et 54,1% de ceux des autres nationalités. Cependant, les chrétiens sont majoritaires (60,6%) parmi les résidences d'origine togolaise. L'animisme est pratiqué par moins de 2% chez les togolais et chez les maliens et 20,1% chez les béninois résidents dans la région du Centre Nord.

Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses

Nationalités étrangères du CN	Religion				Total
	Animiste	Musulman	Chrétien	Autre	
Burkina	23,7	59,7	16,2	0,5	100,0
Bénin	20,1	56,6	22,9	0,3	100,0
Mali	1,7	94,8	0,9	2,6	100,0
Togo	1,1	36,2	60,6	2,1	100,0
Autres Nationalités	20,1	54,1	21,2	4,6	100,0
Total	23,6	59,7	16,2	0,6	100,0

Conclusion

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre en ce qui concerne les pratiques religieuses que les adeptes de la religion musulmane sont les plus nombreux dans la région du Centre-Nord (8 habitants sur 10) alors que les animistes et les chrétiens sont moins représentés.

Les principales langues couramment parlées sont le Mooré (environ 90%), le Fulfuldé (environ 7%) et les autres langues ne représentent que 3.

La population étrangère résidant dans la région du Centre-Nord est très minoritaire et représente moins de 1% de la population. Les étrangers sont constitués de Béninois, de Maliens et de Togolais.

CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

Introduction

L'éducation est un facteur de développement, en témoigne la théorie du capital humain. Par ailleurs, les indicateurs de l'éducation rentrent en ligne de compte dans le calcul de l'indice de Développement Humain. D'où l'importance de l'éducation pour un pays ou une région d'un pays.

Collecte des données

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population.

La question sur l'alphabétisation a concerné les 3 ans ou plus et était posée en ces termes : « Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue ? ». A cette question il fallait préciser la principale langue étrangère parlée et écrite ainsi que la principale langue locale parlée et écrite.

L'information sur la scolarisation a été recueillie pour les 3 ans ou plus. A cet effet, la question suivante a été posée : « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école ? »

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question ci-après : « quelle est la dernière classe achevée ou entrain d'être achevée ? ». Les personnes de 3 ans ou plus ont fait l'objet d'interview pour cette question.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension des lecteurs, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme suit :

L'alphabétisation : dans le cadre du recensement de 2006, l'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne de 3 ans ou plus, à lire et à écrire couramment dans une langue. Cette langue peut être nationale ou étrangère.

La scolarisation : C'est, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

La population scolaire : elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

La population préscolaire : elle désigne l'ensemble des individus de bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

3-6 ans pour le préscolaire;

7-12 ans pour l'enseignement primaire ;

13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;

17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;

20-24 ans pour le supérieur.

L'instruction : C'est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

La population alphabétisable : pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. C'est cette définition qui sera retenue pour le calcul des indicateurs d'alphabétisation.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné : c'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS) : c'est le rapport du nombre d'enfants inscrits d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âges. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âges qui ne bénéficie d'aucune forme d'enseignement.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) : c'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel et de l'effectif total de la population de cet âge ;

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'indice de parité : L'indice de parité est un indicateur de mesure de l'inégalité de deux groupes de population face à une situation donnée. Dans cette monographie, il est calculé sur les indicateurs relatifs à l'éducation.

Le taux d'alphabétisation : c'est, pour une population cible donnée, le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux sera calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

Le taux d'analphabétisme : c'est, pour une population cible donnée le rapport de l'effectif de cette population ne sachant pas lire ou écrire dans une langue et l'effectif total de la population correspondante.

Ce chapitre aborde d'abord le niveau d'instruction, ensuite l'alphabétisation et enfin la scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur. Les disparités provinciales seront mises en exergue dans chacune des sections abordées.

4.1 - NIVEAU D'INSTRUCTION

Ce sous-chapitre traite du niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus et des 10 ans ou plus ayant fréquenté l'école, dans la région du Centre Nord. Les disparités provinciales en termes de niveau d'instruction sont également abordées.

4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus

Les données du tableau 4.1 révèlent que, quel que soit le groupe d'âges considéré, il y a plus d'hommes instruits que de femmes (voir rapport de masculinité). L'écart entre hommes instruits et femmes instruites devient plus important au fil des âges. Ainsi, à partir de 6 ans, les écarts de 30 pour atteindre les plus de 100% à partir des groupes d'âges à 30-39 ans traduisant ainsi de fortes inégalités de genre (en valeur des hommes) en matière de scolarisation dans la région du Centre Nord. En observant les résultats de la plus vieille génération (50 ans ou plus), il ressort qu'il y a 3,5 fois plus d'hommes que de femmes instruites. Le sens d'évolution de ces résultats (croissant selon les générations) traduit entre autres les efforts en vue de la réduction des inégalités entre garçon et fille en matière d'éducation. Ces résultats méritent une analyse plus fine intégrant les structures de la population masculine et féminine selon les groupes d'âges. Dans l'ensemble, on retient que, plus du tiers de la population instruite a un âge compris entre 6 et 11 ans ; tandis que 77,3 % de cette population a moins de 20 ans (âge officiel d'accès à l'enseignement supérieur).

Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe

Groupes d'âges	Sexe			Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin	Total	
3-5	1,2	1,7	1,4	101,3
6-11	41,7	48,3	44,4	129,3
12-15	19,9	20,0	19,9	149,1
16-19	12,1	10,8	11,6	166,9
20-24	8,2	7,3	7,9	170,0
25-29	5,8	4,8	5,4	180,1
30-39	6,2	4,5	5,6	206,8
40-49	2,8	1,6	2,3	272,0
50 et+	1,9	0,8	1,5	354,4
ND	0,1	0,1	0,1	155,3
Total	100,0	100,0	100,0	149,9

Ce résultat cache des disparités entre sexe. En effet, le même tableau permet d'observer que les deux sous-populations ont quasiment la même structure mais, avant l'âge de 15 ans, les proportions des filles instruites sont plus importantes que celles des garçons : entre 3-5 ans il y a environ 1,2 % d'hommes instruits contre 1,7 % des filles instruites. Cet écart se creuse entre 6-11 ans en faveur des femmes car, à ces âges, la proportion des femmes instruites est de 48,3 % contre 41,7 % pour les hommes. Toutefois, après l'âge de 15 ans, les proportions des hommes instruits sont plus élevées que celles des femmes nonobstant une baisse des proportions pour chaque sexe. Ceci serait consécutif aux abandons scolaires pour des raisons multiples dont le mariage des filles. Bien que l'instruction de la population soit une nécessité pour les pays, le niveau d'instruction apparaît-il encore plus important?

La section suivante renseigne sur le niveau d'instruction atteint par la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté.

4.1.2 - Niveau d'études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école

L'examen du tableau 4.2 montre que pour chacun des deux sexes, la proportion des individus sans niveau d'instruction est très élevée mais cette proportion est encore plus élevée chez les femmes (87,9%) que chez les hommes (76,7%). Il ressort que dans l'ensemble moins de 25% au moins achevé la première classe du cycle primaire. Concernant le sexe masculin, les résultats du tableau montrent que seulement 3,7% ont achevé la classe de CM2, 4,9% ont été le premier cycle de l'enseignement secondaire, et 1,5% et 0,5% ont respectivement atteint le second cycle de l'enseignement secondaire et le supérieur.

Pour ce qui est de sexe féminin, les proportions des personnes instruites sont faibles par niveau d'enseignement comparativement aux hommes. Moins de 13% de la population féminine de 10 ans et plus ont un niveau d'études compris entre le CP1 et le niveau supérieur. Moins de 2% de ces femmes ont atteint la classe de CM2, 2,6% ont atteint le premier cycle du secondaire et moins de 2% ont un niveau d'étude supérieur au premier cycle du secondaire.

On note par ailleurs pour le niveau d'étude que la parité garçon/fille n'est pas acquise. Des inégalités existent à l'avantage des hommes : excepté les sans niveau d'instruction, les parités G/F sont supérieures à l'unité pour chaque classe atteinte.

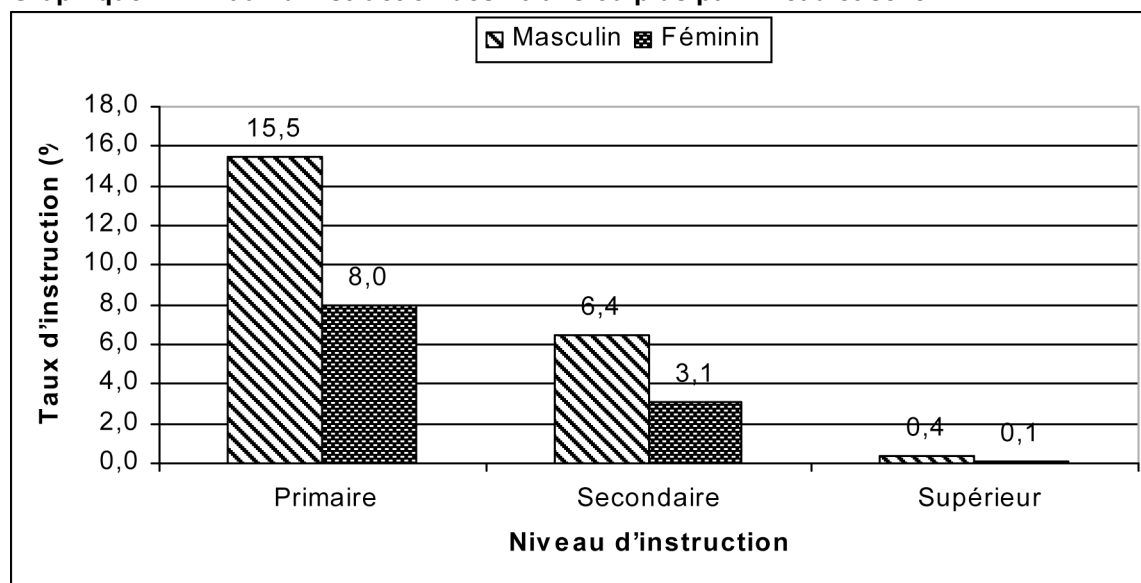
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe.

Niveau d'instruction	Sexe			Milieu de résidence		
	Masculin	Féminin	Parité G/F	Urbain	Rural	Parité U/R
Aucun	76,7	87,9	0,7	49,2	86,2	0,1
CP1	0,6	0,3	1,8	0,6	0,4	0,1
CP2	1,8	0,9	1,7	1,8	1,3	0,1
CE1	2,9	1,5	1,5	4,0	1,9	0,2
CE2	2,9	1,6	1,5	4,6	2,0	0,2
CM1	3,5	1,8	1,6	6,0	2,2	0,3
CM2	3,7	1,9	1,6	8,0	2,1	0,4
1er cycle	4,9	2,6	1,6	18,0	2,2	0,8
2nd cycle	1,5	0,5	2,4	5,8	0,5	1,2
Supérieur	0,4	0,1	2,7	1,3	0,1	1,0
ND	1,1	1,0	0,9	0,7	1,0	0,1
Total	100,0	100,0	0,8	100,0	100,0	0,1

G/F=Garçon/Fille ; U/R=Urbain/Rural

Par rapport au milieu de résidence, les résultats vont dans le même sens que ceux observés dans l'ensemble de la population. Toutefois, les différences entre le milieu urbain et le milieu rural sont plus importantes que celles observées précédemment. En effet, 86,2% contre 49,2% sont sans niveau d'instruction respectivement en milieu rural et urbain. En milieu rural 2,1% ont atteint la classe de CM2 contre 8,0% en milieu urbain. Les écarts sont plus importants les niveaux d'instruction secondaire et supérieur entre ces deux milieux.

Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe



De ce graphique, on retient que, quel que soit le niveau d'instruction, les hommes sont plus représentés que les femmes. En effet, c'est 15,5 garçons sur 100 qui ont un niveau primaire contre 8 filles sur 100. L'écart entre garçon et fille se creuse avec l'augmentation du niveau d'instruction. Ainsi, au niveau du secondaire, le graphique révèle qu'il y a environ 2 fois plus de garçons instruits que de filles même si les taux d'instruction sont faibles. Ces taux sont très faibles au niveau du supérieur. Ces différences de niveau d'instruction selon le sexe dans la région du Centre Nord, cachent des disparités au niveau provincial que nous examinons dans la section suivante.

4.1.3 - Niveau d'études atteint par province

Cette section aborde le niveau d'études atteint par les populations de 10 ans ou plus dans la région du Centre-Nord selon les provinces de la région.

Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe

Niveau d'instruction	Bam				Namentenga				Sanmatenga			
	Masc	Fém	Total	Indice F/G	Masc	Fém	Total	Indice F/G	Masc	Fém	Total	Indice F/G
CP1	5,5	5,7	5,6	0,5	8,0	8,6	8,2	0,5	6,6	6,7	6,6	0,5
CP2	10,6	10,4	10,6	0,5	11,3	10,0	10,9	0,4	9,9	10,2	10,0	0,6
CE1	13,8	13,3	13,7	0,5	11,2	11,9	11,4	0,5	11,0	11,0	11,0	0,5
CE2	10,0	10,7	10,3	0,5	9,1	10,5	9,6	0,6	9,0	9,3	9,1	0,6
CM1	16,7	15,9	16,4	0,5	13,9	15,0	14,2	0,5	15,7	15,9	15,7	0,5
CM2	18,3	18,9	18,5	0,5	16,1	16,4	16,2	0,5	18,8	17,9	18,5	0,5
1er cycle	17,0	19,9	18,0	0,6	17,3	19,6	18,0	0,6	17,7	21,6	19,1	0,7
2nd cycle	5,8	4,1	5,3	0,4	9,9	6,0	8,6	0,3	8,0	6,0	7,3	0,4
Supérieur	1,9	0,7	1,5	0,2	2,7	1,1	2,2	0,2	3,0	1,1	2,3	0,2
ND	0,2	0,2	0,2	0,6	0,6	0,8	0,7	0,7	0,3	0,3	0,3	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	0,5	100,0	100,0	100,0	0,5	100,0	100,0	100,0	0,5

Le tableau 4.3 révèle que 18,5 % des personnes de 10 ans ou plus ont atteint le primaire dans la province de Bam contre 16,2 % et 18,5% respectivement dans la province de Namentenga et de Sanmatenga. Ceux qui atteignent le secondaire représentent respectivement 18 %,18% et 19,1% dans les provinces de Bam, Namentenga et de la Sanmatenga. Les résultats par sexe montrent que les filles abandonnent l'école plus tôt que les garçons surtout au secondaire et au supérieur dans les trois provinces de la région. Pour le niveau primaire, le niveau d'abandon est le même pour les deux sexes comme en témoignent les résultats du tableau ci-dessus.

4.2 - ALPHABETISATION

Le tableau 4.4 montre que dans la région du Centre Nord, le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus est de 12,8 % ; en d'autres termes, une personne sur 10 est alphabétisée dans cette région du Burkina Faso. Ce taux varie selon le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, dans le milieu urbain, environ 44 personnes de moins de 15 ans sur 100 sont alphabétisées contre seulement 10 personnes sur 100 dans le milieu rural. Selon le sexe, on remarque que, près de 19 hommes sur 100 sont alphabétisés contre seulement 8 femmes sur 100 dans cette région. En considérant chacun des milieux de résidence, il ressort que les taux d'alphabétisation sont respectivement de 53,4 % et 34,9 % pour les hommes et les femmes du milieu urbain contre respectivement 15,3 % et 5,3 % en milieu rural. Ainsi, les écarts relatifs entre garçons et filles sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

Tableau 4.4: Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Urbain	53,4	34,9	44,0
Rural	15,3	5,3	9,6
Total	19,3	7,8	12,8

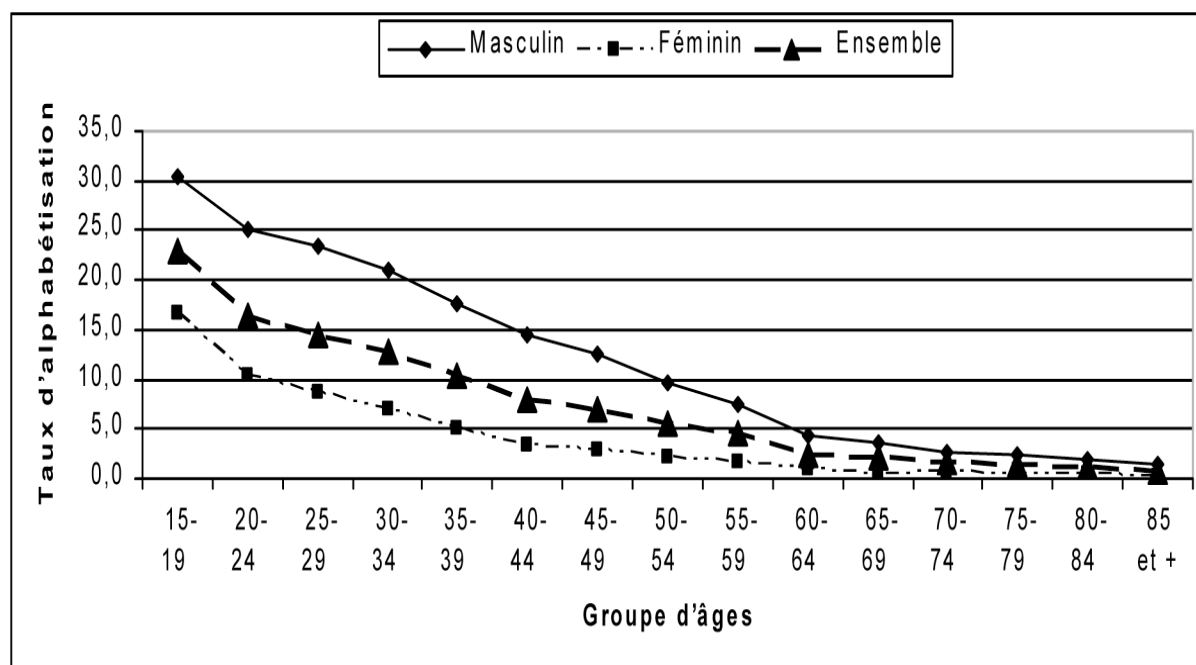
4.2.1 – Taux d'alphabétisation par groupe d'âges

L'examen des taux d'alphabétisation présentés dans le tableau 4.5 montre que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes (19,3 % pour les hommes contre 7,8 % pour les femmes). Ces taux décroissent suivant les générations. La décroissance traduit le fait que les jeunes générations sont les plus alphabétisées. Par ailleurs, on remarque que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quelle que soit la génération considérée et les écarts sont plus considérables dans les anciennes générations.

Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges quinquennaux	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
15-19	30,4	16,6	23,0
20-24	25,0	10,5	16,4
25-29	23,3	8,7	14,6
30-34	21,0	7,1	12,8
35-39	17,6	5,1	10,4
40-44	14,5	3,4	8,1
45-49	12,5	2,9	7,1
50-54	9,7	2,2	5,6
55-59	7,5	1,6	4,5
60-64	4,5	0,9	2,5
65-69	3,7	0,5	2,1
70-74	2,7	0,6	1,6
75-79	2,4	0,6	1,5
80-84	1,9	0,5	1,2
85 et +	1,5	0,2	0,8
Total	19,3	7,8	12,8

Ces résultats sont éventuellement consécutifs aux efforts consentis dans le cadre des programmes de développement de l'éducation de base et d'autres programmes exécutés dans le domaine de l'alphabétisation. Le graphique 4.2 illustre bien l'évolution des taux d'alphabétisation.

Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par groupes d'âges selon le sexe

Le graphique 4.2 montre bien l'allure des courbes des taux d'alphabétisation et l'écart entre hommes et femmes. Mais, ces résultats régionaux ne traduisent pas les différences au niveau des provinces du Centre Nord. Pour cette raison, on examine dans la section suivante, les différentiels de l'alphabétisation par province.

4.2.2 - Aspects différentiels de l'alphabétisation par province

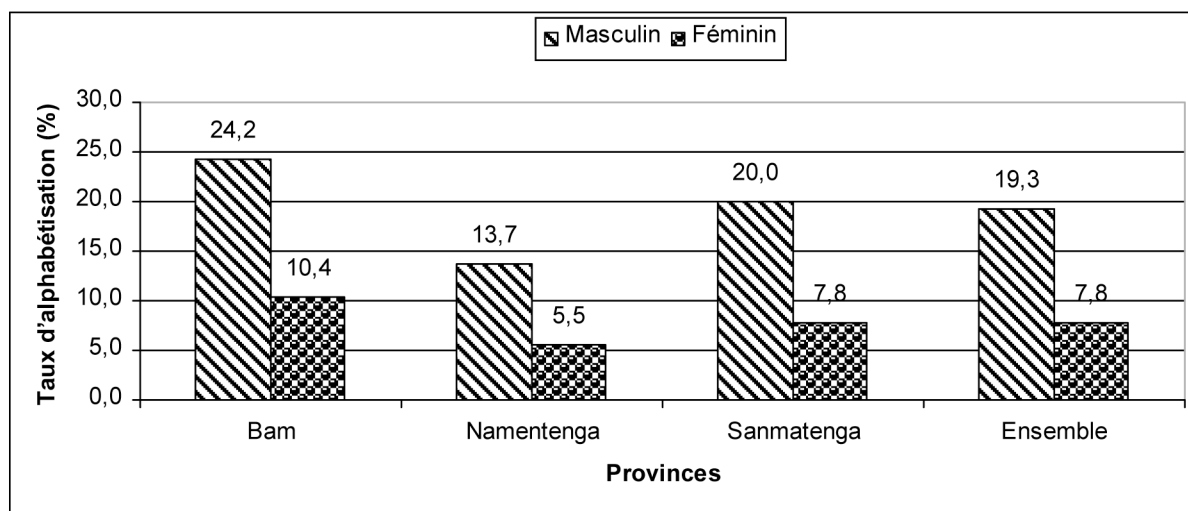
Le tableau 4.6 montre que le niveau d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus dans la province de Bam est plus élevé que celui de Namentenga et de Sanmatenga. En effet, dans la province de Bam, ce taux est de 16,5 % contre 13,0 % et 9,2% respectivement Sanmatenga et Namentenga.

Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe

Province	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bam	24,2	10,4	16,5
Namentenga	13,7	5,5	9,2
Sanmatenga	20,0	7,8	13,0
Total	19,3	7,8	12,8

Toutefois, à l'intérieur de chaque province, ces différences selon le sexe sont plus importantes que celles entre provinces. Dans la province de Bam, environ 24 hommes sur 100 et 10 femmes sur 100 sont alphabétisés soit une différence de près de 14 points. Dans la province de Namentenga, le taux sont de 13,7% pour les hommes et 5,5% pour les femmes. La différence dans la province de Sanmatenga est encore plus importante car le taux d'alphabétisation des hommes est de 20% et celui des femmes, 7,8%. Ces disparités entre provinces et à l'intérieur de celles-ci selon le sexe sont illustrées par le graphique 4.3.

Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe



4.3 - FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette section examine la fréquentation scolaire de la population au moment du recensement, c'est-à-dire, au cours de l'année scolaire 2006/2007.

4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans

La proportion de la population scolarisée par rapport à l'ensemble des 3-29 ans est de 15,4%⁵. En examinant le graphique 4.4 ci-après, on remarque que la population scolaire masculine est plus importante que la population féminine de la même catégorie. En somme, la scolarisation est en défaveur des filles. Les écarts dans chacune des catégories sont plus importants lorsque l'on remonte dans les anciennes générations (négligeables pour les jeunes générations).

Le tableau 4.7 révèle que, la proportion de la population de 3-29 ans n'ayant jamais fréquenté est plus élevé avant 7 ans qui est l'âge légal d'admission à l'école en 2006. Ces proportions décroissent au fur et à mesure que les enfants sont inscrits à l'école. Ainsi la proportion des personnes scolarisées qui est de 15,4 % pour la population de 3-29 ans, augmente globalement avec l'âge jusqu'à 9 ans avant d'évoluer en dents de scie pour les autres âges.

Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire

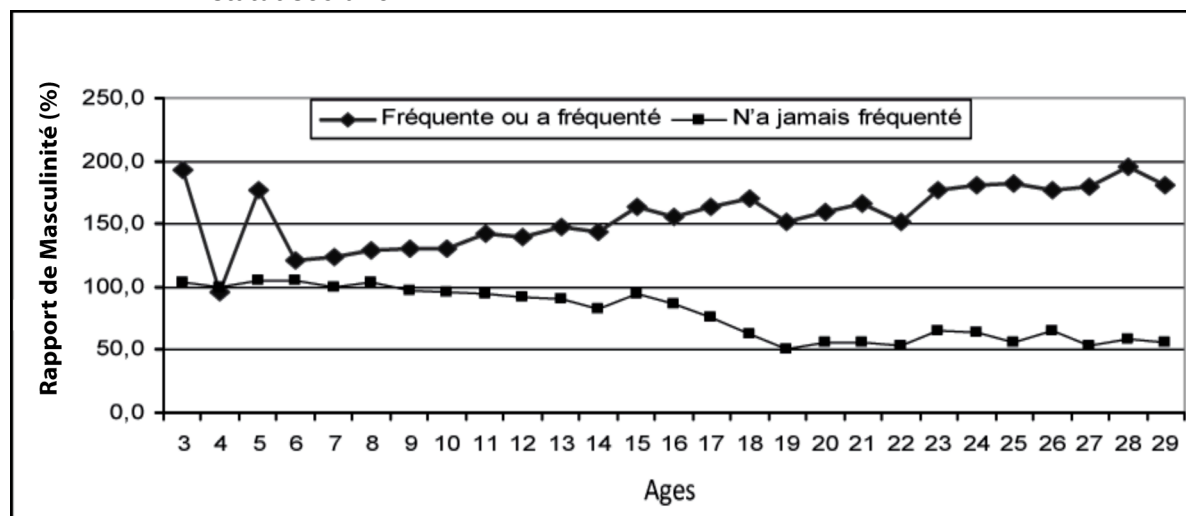
Ages	Fréquenté ou a fréquenté		N'a jamais fréquenté		Proportions des scolarisées
	Proportions	Rapport de masculinité	Proportions	Rapport de masculinité	
3	6,4	192,9	6,4	104,1	0,1
4	6,2	96,2	6,4	99,4	0,1
5	5,9	176,9	5,9	104,7	0,1
6	5,7	121,4	5,8	104,4	0,3
7	6,4	123,1	6,4	99,7	2,8
8	4,5	129,1	4,5	103,7	10,5
9	5,4	130,7	5,3	97,0	20,4
10	5,2	130,5	5,2	95,5	29,3
11	3,7	142,0	3,7	95,0	34,5
12	4,4	139,7	4,4	91,4	30,3
13	3,8	148,2	3,7	91,0	32,2
14	3,4	143,5	3,3	82,4	30,5
15	3,9	163,9	3,8	94,9	25,2
16	3,0	155,7	2,9	86,7	28,5
17	3,7	163,3	3,6	76,4	21,0
18	2,8	170,0	2,8	62,1	22,0
19	3,1	151,6	3,0	50,2	18,5
20	3,7	159,9	3,8	56,4	14,8
21	2,2	166,6	2,2	55,9	17,3
22	2,4	151,8	2,5	53,0	16,3
23	2,0	177,0	2,0	65,5	17,9
24	1,7	181,0	1,7	64,3	17,4
25	3,0	182,1	3,0	55,9	12,7
26	1,8	176,4	1,8	64,6	16,5
27	2,4	179,5	2,3	52,8	13,3
28	1,7	196,1	1,7	58,4	16,2
29	1,5	181,3	1,5	55,5	16,4
Total	100,0	150,4	100,0	84,0	15,4

La courbe des rapports de masculinité (graphique 4.4) montre que les hommes sont plus représentés dans la population ayant fréquenté ou qui fréquente comparativement

⁵ Proportion de la population scolarisée = (Population scolarisée/population (3-29))*100= 54787/292896*100=15,4 %

aux femmes. Par contre si l'on considère la population n'ayant jamais fréquenté, c'est la situation inverse qu'on observe.

Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire



4.3.2 - Niveau d'études atteint

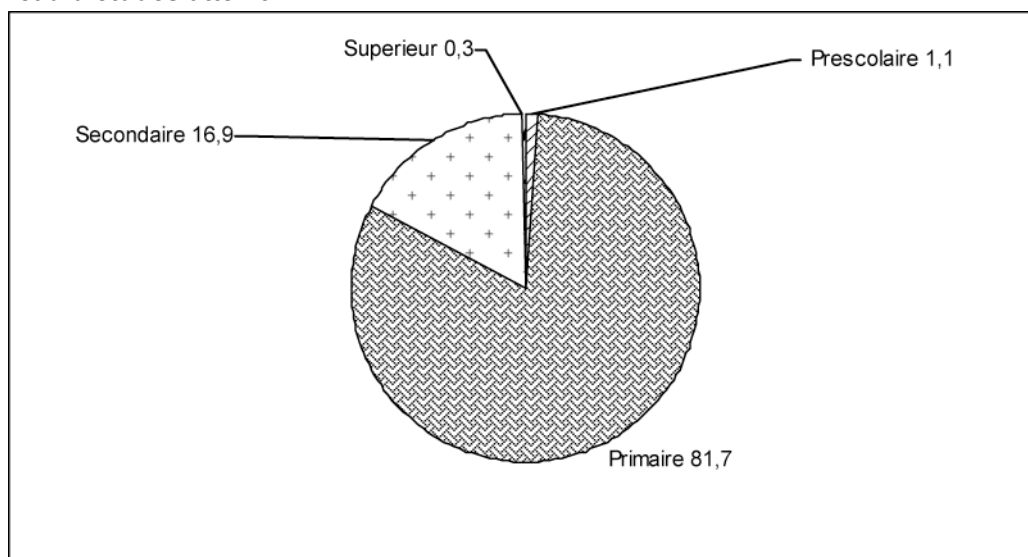
En observant les indicateurs du tableau 4.8, on constate que pour tous les niveaux d'études, les hommes sont plus nombreux que les femmes excepté le niveau préscolaire (voir parité F/G ou rapport de masculinité) et les écarts croissent avec le niveau d'instruction. En plus, la grande majorité des personnes de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement a un niveau primaire (81,7%). Ces proportions sont de 1,1%, 16,9% et 0,3% respectivement au préscolaire, au secondaire et au supérieur.

Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau instruction atteint	Sexe				Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Total	Parité F/G	
Préscolaire	1,0	1,3	1,1	1,0	98,2
Primaire	80,4	83,3	81,7	0,8	130,8
Secondaire	18,3	15,1	16,9	0,6	164,0
Supérieur	0,3	0,2	0,3	0,5	188,6
ND	0,0	0,0	0,0	1,0	100,0
Total	100,0	100,0	100,0	0,7	135,5

La comparaison de ces indicateurs selon le sexe, permet encore de voir que les proportions des filles fréquentant le primaire au moment du recensement sont plus importantes que celles des hommes (respectivement 83,3 % et 80,4 %). Cependant, au niveau du secondaire, la tendance est inversée : 18,3 % de garçons au secondaire contre 15,1 % de filles. Relevons qu'au supérieur, la proportion des garçons (0,3%) est légèrement supérieure à celles des filles (0,2%). Par contre au préscolaire les proportions des filles sont légèrement supérieures à celles des garçons. Les indices de parité entre garçons et filles montrent bien que c'est au secondaire que les inégalités sont plus prononcées.

Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint



Les quatre cinquièmes du secteur sont occupés par le primaire et le reste est le domaine pratiquement du secondaire.

4.3.3 - Scolarisation au primaire

L'éducation primaire pour tous constitue l'un des objectifs des programmes en matière d'éducation au Burkina Faso et c'est aussi l'Objectif n°2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette section analyse les niveaux et variations de l'éducation primaire dans la région du Centre Nord.

4.3.3.1 – La population scolarisable et population scolaire au primaire

Dans la région du Centre-Nord, la population scolarisable (7-12 ans) est de 223 308 personnes dont 113 848 garçons et 109 460 filles. Les garçons sont plus nombreux que les filles à tous les âges (Tableau 4.9) dans la population scolarisable. Dans l'ensemble, les 7 et 8 ans représentent près de 37 % de la population scolarisable. Cette observation est valable pour les deux sexes considérés séparément.

Pour ce qui est de la population scolaire de 7-12 ans, la tendance observée précédemment pour la population scolarisable est plus prononcée à ce niveau: plus de garçons qui fréquentent l'école que de filles à tous les âges, plus de 40 % ayant au plus 8 ans. Les constats concernant les sexes sont les mêmes que ceux relevés au niveau de la population scolarisable.

Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe

Ages	Population scolarisable (7-12 ans)				Population scolaire (7-12 ans) au primaire			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de masculinité (%)	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de masculinité (%)
7	21,3	22,1	21,7	100,3	19,6	21,1	20,2	120,5
8	15,4	15,1	15,3	106,1	18,0	18,9	18,4	123,5
9	17,9	18,1	18,0	103,0	19,2	18,6	18,9	133,6
10	17,7	17,6	17,6	104,6	17,5	17,1	17,3	132,7
11	12,8	12,2	12,5	109,0	13,3	12,3	12,9	140,2
12	14,8	14,9	14,8	103,8	12,5	12,0	12,3	135,6
Total	100,0	100,0	100,0	104,0	100,0	100,0	100,0	129,8

4.3.3.2 – Le niveau de la scolarisation au primaire

a) – l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence

En vue d'examiner les disparités entre milieux de résidence en matière de scolarisation au primaire, les taux bruts et nets de scolarisation ont été produits au niveau de ces entités.

Tableau 4.10 : Répartition des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe

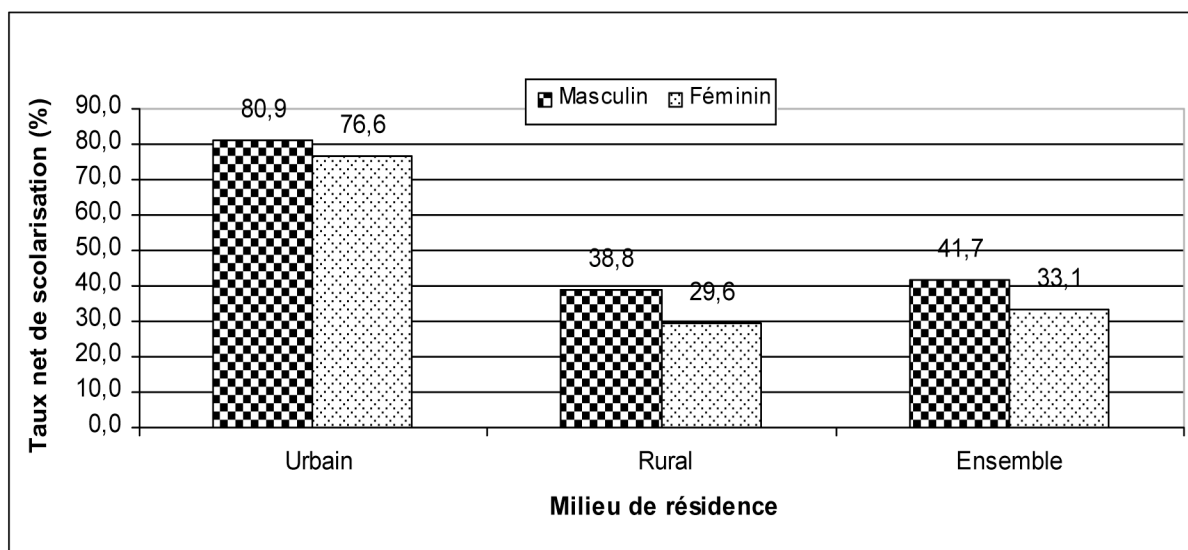
Milieu de résidence	Taux bruts de scolarisation			Taux nets de scolarisation		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	175,7	149,6	162,6	80,9	76,6	78,8
Rural	66,4	45,5	56,2	38,8	29,6	34,3
Total	74,0	53,2	63,8	41,7	33,1	37,5

Le tableau 4.10 révèle que le taux brut de scolarisation au primaire dans la région du Centre-Nord est de 63,8% contre 37,5 % pour le taux net de scolarisation. Le taux net de scolarisation est en dessous de la moyenne nationale estimée à 44,3 % alors que le taux brut de scolarisation dans le Centre-Nord est supérieur à la moyenne 57,8 % au primaire.

On observe qu'en milieu urbain, le taux brut de scolarisation au primaire est de 162,6 %, traduisant le fait que les enfants qui fréquentent le primaire à la date du recensement sont plus nombreux que la population scolarisable qui est celle de 7-12 ans. Par contre, le taux net de scolarisation est de 78,8 % dans ce milieu. Les inégalités entre filles et garçons demeurent et on note que les taux bruts de scolarisation sont 175,7% pour les garçons et 149,6 % pour les filles. Les taux nets sont de 80,9 % et 76,6 % pour les garçons et les filles dans cet ordre.

En milieu rural, le taux brut de scolarisation est de 56,2 % tandis que le taux net est de 34,3%. Les inégalités entre filles et garçons sont plus prononcées dans ce milieu comparativement au milieu urbain.

La répartition des taux nets dans chaque milieu est illustrée par le graphique 4.7

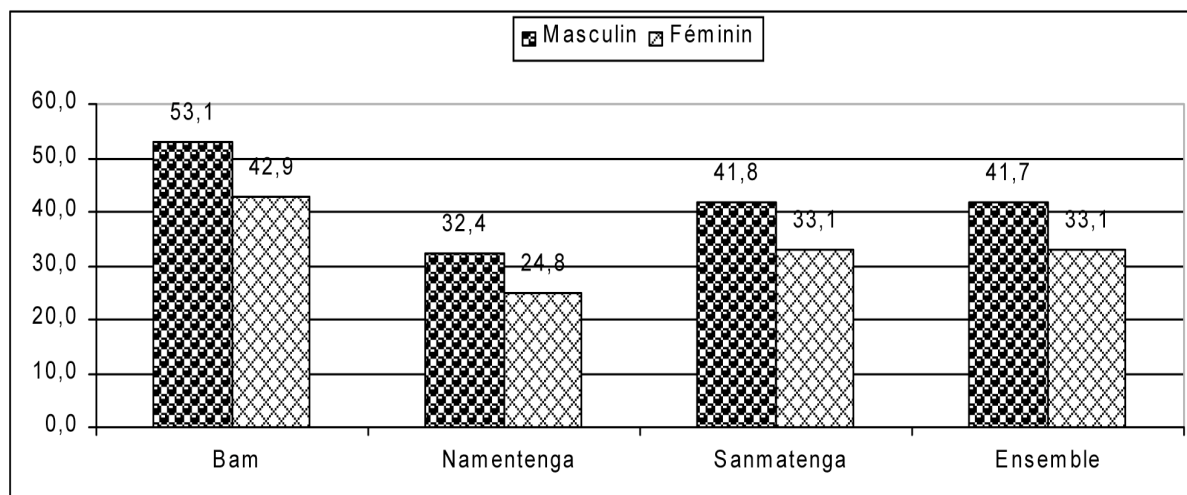
Graphique 4.7 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe**b) – l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par province**

Cette section étudie les disparités provinciales en matière de scolarisation au primaire dans la région du Centre Nord. Les indicateurs classiques que sont les taux brut et net de scolarisation au primaire sont produits pour appréhender les disparités interprovinciales.

Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux net de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence

Provinces	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G
Bam	82,8	77,2	80,0	0,9	50,3	39,8	45,2	0,8	53,1	42,9	48,0	0,8
Namentenga	79,0	73,0	76,0	0,9	29,8	22,0	26,0	0,7	32,4	24,8	28,7	0,7
Sanmatenga	81,1	78,0	79,1	1,0	38,8	29,3	34,1	0,7	41,8	33,1	37,6	0,8
Total	81,1	77,2	79,1	1,0	38,8	29,6	34,3	0,7	41,7	33,1	37,5	0,8

Ces différences en matière de scolarisation au secondaire entre filles et garçons et entre milieux de résidence sont illustrées par le graphique 4.8.

Graphique 4.8 : Taux net de scolarisation au secondaire par province selon le sexe

4.3.7 - Scolarisation au secondaire

Après analyse de la scolarisation au primaire dans la région du Centre-Nord à la section précédente, on s'intéresse à présent à la scolarisation au secondaire dans cette partie.

4.3.7.1 – La population scolarisable et population scolaire au secondaire

La population scolarisable féminine est plus nombreuse que celle masculine (91 881 filles contre 84 376) (Tableau 4.13).

Au niveau de la population scolaire, les différences numériques entre garçons et filles sont plus marquées en faveur des garçons. Dans l'ensemble, on note un surplus de 60 garçons pour 100 filles. En d'autres termes, le rapport de masculinité est de 160,5 garçons pour 100 filles. Les différences numériques entre garçon et fille au secondaire se creusent au fil des âges, passant de 147 garçons pour 100 filles à 13 ans à 178 garçons pour 100 filles à 18 ans et 159,5 à 19 ans.

Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe

Ages	Population scolarisable (13-19 ans)				Population scolaire (13-19 ans)			
	Masc.	Fém.	Total	Rapp Masc.	Masc.	Fém.	Total	Rapp Masc.
13	14 535	13 676	28 211	106,3	865	585	1 450	147,9
14	12 453	12 767	25 220	97,5	1 442	1 023	2 465	141,0
15	15 141	13 934	29 075	108,7	1 967	1 212	3 179	162,3
16	11 219	10 975	22 194	102,2	2 148	1 288	3 436	166,8
17	12 924	14 429	27 353	89,6	1 795	1 119	2 914	160,4
18	9 272	11 922	21 194	77,8	1 791	1 001	2 792	178,9
19	8 832	14 178	23 010	62,3	1 416	888	2 304	159,5
Total	84 376	91 881	176 257	91,8	11 424	7 116	18 540	160,5

Rapp Masc. =Rapport de masculinité ; Masc. =Masculin ; Fém. =Féminin

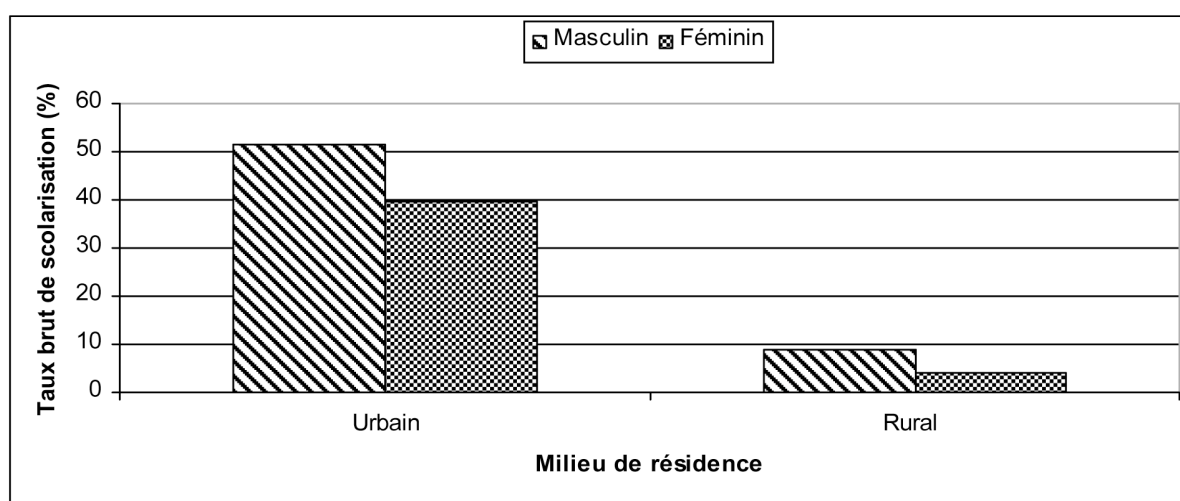
4.3.7.2 – Le niveau de scolarisation au secondaire

Les indicateurs produits dans cette section sont les taux bruts de scolarisation au secondaire pour l'ensemble de la région du Centre Nord, par milieu de résidence, par province et selon le sexe.

a) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par milieu de résidence

En Considérant le milieu de résidence, on peut observer les différences entre sexe et entre milieu de résidence en matière de scolarisation au secondaire. Le graphique 4.9 fournit plus de détails. Ainsi, quel que soit le milieu de résidence, les filles sont défavorisées par rapport aux garçons et le milieu rural est moins nanti que le milieu urbain en matière d'accès à l'enseignement secondaire.

Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe



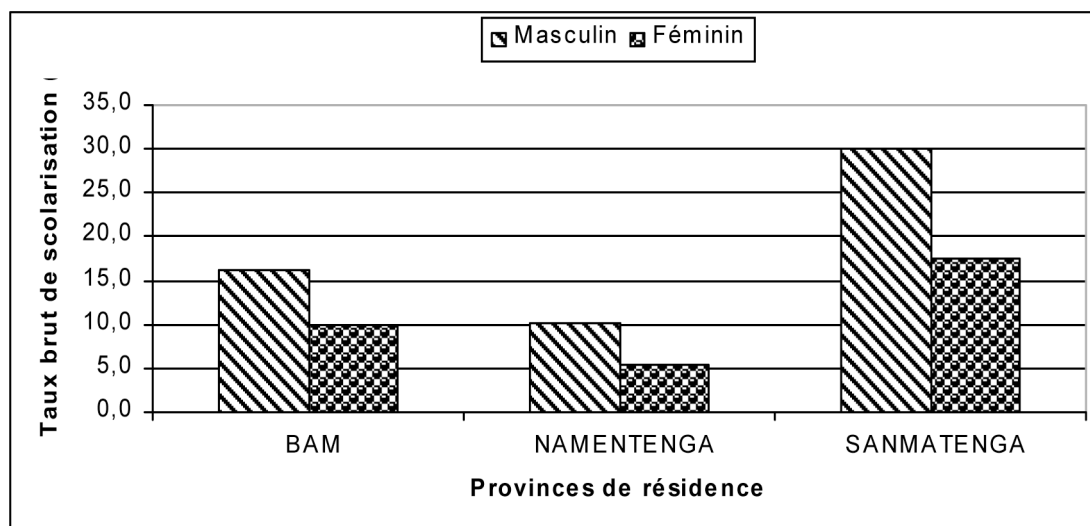
b) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par province

Le taux brut de scolarisation au secondaire au niveau provincial fait ressortir que la province de Bam (12,9%) et celle de Sanmatenga (11,2%) possèdent les taux de scolarisation les plus élevés comparativement à la province de Namentenga (7%). Les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation au secondaire sont observées dans toutes les trois provinces du Centre-Nord quel que soit le milieu de résidence (Tableau 4.15).

Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence

Provinces	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G
BAM	49,4	38,6	44,2	1,1	8,9	4,9	6,8	0,6	16,1	10,0	12,9	0,7
NAMENTENGA	44,9	31,9	38,4	1,1	5,4	2,4	3,8	0,5	10,2	5,4	7,0	0,6
SANMATENGA	48,7	37,1	42,9	1,1	8,2	3,7	5,8	0,5	30,0	17,4	11,2	0,6
Total	48,2	36,6	42,5	1,1	7,6	3,6	5,5	0,5	56,4	32,8	10,5	0,6

Ces différences en matière de scolarisation au secondaire entre filles et garçons et entre milieux de résidence sont illustrées par le graphique 4.10

Graphique 4.10 : Niveau de scolarisation par province

4.3.8 - Scolarisation au supérieur

La population scolarisable au supérieur est de 170 070 personnes et représente un potentiel de 14 149⁶ étudiants pour 100 000 habitants de la région. Dans cette population scolarisable du supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons (Tableau 4.16). Par contre, dans la population scolaire, ce sont les garçons qui sont les plus nombreux (210 garçons contre 111 filles).

Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe

Ages	Population scolarisable (20-29 ans)			Population scolaire de 20-29 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
20	11 444	17 284	28 728	5	4	9
21	6 681	9 835	16 516	4	2	6
22	7 223	11 385	18 608	34	14	48
23	6 531	8 337	14 868	22	10	32
24	5 675	7 361	13 036	31	9	40
25	9 011	13 811	22 822	32	9	41
26	5 866	7 682	13 548	20	38	58
27	6 817	10 885	17 702	8	8	16
28	5 300	7 424	12 724	36	1	37
29	4 654	6 864	11 518	18	16	34
Total	69 202	100 868	170 070	210	111	321

Cette sur-représentativité des hommes par rapport aux femmes dans l'enseignement supérieur s'observe également au niveau des provinces (Tableau 4.17).

⁶ (Population scolarisable) / (Population totale) * 100.000 = 170070 / 100.000

Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

Province	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Bam	50,7	33,8	41,8
Namentenga	31,2	12,2	21,3
Sanmatenga	34,1	12,8	22,7
Total	37,1	17,5	26,7

Le nombre d'étudiants dans cette région du Burkina est de 321 composés de 210 hommes et 111 femmes. Ces inégalités sont également constatées entre province et à l'intérieur de celles-ci. En effet, dans les provinces de Bam, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 41,8 contre 21,3 et 22,7 respectivement dans le Namentenga et dans le Sanmatenga.

Conclusion

A l'issue de ce chapitre, on retient que sur 100 personnes âgées de 15 ans ou plus dans la région du Centre Nord, 13 personnes environ savent lire et écrire dans une langue (nationale ou étrangère). Le taux d'alphabétisation dans les provinces de cette région est de 16,5% pour le Bam, 13% pour le Sanmentenga et de 9,2% pour le Namentenga.

Concernant la scolarisation au primaire, le taux brut de scolarisation est de 63,8 % et le taux net de scolarisation est de 37,5 %.

Les résultats obtenus de l'analyse de la scolarisation au secondaire montrent que le taux brut de scolarisation est de 10,5 % et varie selon les provinces et le sexe. Ce taux est de 12,9 % dans le Bam, 11,2% dans le Sanmentenga contre 9 % dans le Namentenga.

Au niveau du supérieur, les résultats sont encore défavorables pour les filles. Ce niveau d'étude est peu fréquenté et possède de ce fait la valeur la plus faible des indicateurs.

CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION

Introduction

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

Collecte des données

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, l'information sur l'état matrimonial est collectée sur tous les types d'unions auprès de population âgée de 12 ans ou plus. L'objectif est de prendre en compte toutes les pratiques courantes en la matière au Burkina Faso. La question posée était la suivante : Est-ce que (Nom) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ? Selon la réponse donnée par l'individu, des questions subsidiaires permettent à l'agent recenseur de le classer dans l'une des modalités retenues que sont : célibataire, marié(e) veuf (ve), divorcé(e), séparé(e), union libre.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, on définit dans cette section, les concepts utilisés dans ce chapitre.

L'état matrimonial : il désigne la situation d'une personne par rapport au mariage.

Mariage : est mariée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée. Cette définition prend en compte les mariages célébrés à l'état civil, les mariages religieux et traditionnels.

Célibataire : est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment du recensement.

Veuf (ve) : est veuf ou veuve, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment du recensement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être veuf ou veuve. Cette définition suggère une union rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

Divorcé (é) : est divorcée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint et qui ne s'est pas remariée.

Séparé (é) : est séparée, toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé. Pour l'analyse des données, nous classons les personnes divorcées et séparées ensemble.

Union libre : est en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, religieux, coutumier ait été célébré.

5.1 - POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités propres à elle.

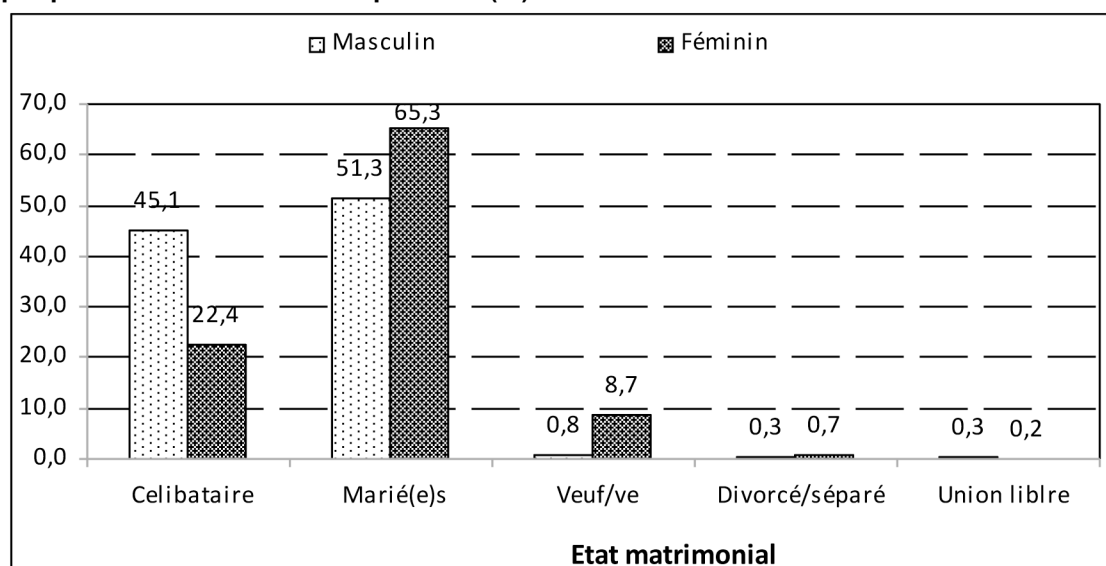
5.1.1 - Ensemble de la population

On note dans l'ensemble de la région du Centre-Nord que plus de la moitié de la population âgée de 12 ans ou plus (59,1 %) déclare être mariée contre environ 32,5 % de célibataires. Les veufs, les divorcés et les unions libres sont sous représentés avec respectivement 5,2 % ; 0,5 % et 0,2 %. Cependant, il existe des disparités de l'état matrimonial selon le sexe. En effet, dans la population masculine, les célibataires représentent (45,1 %) alors que les mariés représentent 51,3 %. Concernant la population féminine, les mariées sont plus de deux fois (65,3%) plus nombreuses que les célibataires (22,4%). Il existe moins de veufs (0,8 %) et de divorcés (0,3 %) que de veuves (8,7 %) et de divorcées (0,7%) (Tableau 5.1).

Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

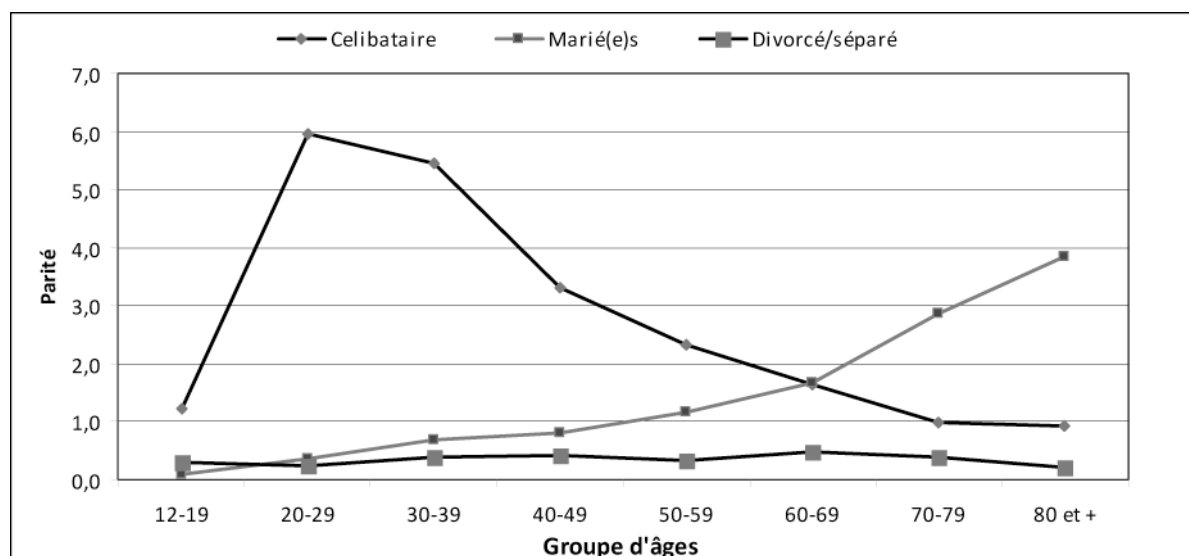
Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Proportions (%)	Effectif	Proportions (%)	Effectif	Proportions (%)
Célibataire	140 433	45,1	87 010	22,4	227 443	32,5
Marié(e)s	159 506	51,3	253 610	65,3	413 116	59,1
Veuf/ve	2 472	0,8	33 633	8,7	36 105	5,2
Divorcé/séparé	933	0,3	2 723	0,7	3 656	0,5
Union libre	1 006	0,3	610	0,2	1 616	0,2
ND	6 750	2,2	10 829	2,8	17 579	2,5
Total	311 100	100,0	388 415	100,0	699 515	100,0

Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%)



Le graphique 5.2 renseigne qu'il y a plus d'hommes mariés que de femmes après 40 ans. Cette importance numérique s'observe chez les hommes veufs avant 40 ans. La parité (Homme/Femme) des célibataires s'écarte fortement de 1 entre 20 à 40 ans montrant ainsi que les hommes célibataires sont plus nombreux que les femmes dans cet intervalle d'âge.

Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial



5.1.4 - Etat matrimonial par province

Dans le Bam, la proportion des hommes célibataires est largement supérieure à celle des femmes (46,2% chez les hommes contre 24,6% chez les femmes). En revanche, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être mariées (63,2%) que les hommes (50,7%). Cette tendance demeure en ce qui concerne les veufs/veuves (9,2% chez les femmes contre 0,8% chez les hommes).

Pour ce qui est de la province du Namentenga et du Sanmatenga, le même schéma de distribution des hommes et des femmes est conservé comme dans le cas de la province de Bam (tableau 5.4).

Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial

Province/Sexe		Célibataire	Marié(e)s	Veuf/ve	Divorcé/séparé	Union libre	ND	Total
Bam	Masculin	46,2	50,7	0,8	0,3	0,4	1,7	100,0
	Féminin	24,6	63,2	9,2	0,8	0,2	2,0	100,0
Namentenga	Masculin	43,0	52,9	0,8	0,3	0,4	2,7	100,0
	Féminin	20,7	67,4	7,9	0,6	0,1	3,3	100,0
Sanmatenga	Masculin	45,8	50,7	0,8	0,3	0,3	2,1	100,0
	Féminin	32,6	58,8	5,3	0,5	0,2	2,6	100,0

5.2- NUPTIALITE

L'étude de la nuptialité est un domaine assez peu exploré sur le plan théorique et des progrès restent à faire. En effet, bien que le mariage réunisse deux individus, un homme et une femme, l'analyse classique de la nuptialité se mène de manière indépendante sur le sexe masculin et sur le sur le sexe féminin. Cela ne peut manquer d'entraîner des incohérences lorsque les effectifs des hommes et des femmes en présence sont inégaux (F. GUBRY, 1984).

5.2.1 - Nuptialité des hommes

Le tableau 5.5 représente la table de nuptialité du moment des hommes. La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée. Cette table de nuptialité est calculée au moyen des proportions des célibataires, faciles à obtenir à partir de la répartition de la population par sexe, âge et état matrimonial. Le recensement fournissant les effectifs en âges révolus, le passage à la proportion des célibataires aux anniversaires se fait à l'aide d'une interpolation linéaire après avoir lissé la courbe provenant des effectifs en âges révolus.

En ce qui concerne la nuptialité des hommes dans la région du Centre Nord, on peut dire qu'elle n'est pas précoce car l'âge moyen au premier mariage est de 26,1 ans (26,9 ans pour l'ensemble du pays). Aussi, à 26 ans, la moitié des hommes célibataires sont-ils déjà mariés (23,5 ans pour l'ensemble du pays). On note en outre que la nuptialité des célibataires est un phénomène que connaissent les hommes jusqu'à l'âge de 49 ans. Le célibat définitif est atteint à 50 ans et sa fréquence est faible puisqu'il reste 28 célibataires à 50 ans pour 1000 à 15 ans. D'où une forte intensité de la nuptialité de hommes.

Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

Age	Proportions des célibataires à âge révolu Cx	Proportions ajustées des célibataires aux anniversaires	Mariages M(x, x+1)
15	1000	306	306,2
20	694	376	542,0
25	318	182	572,5
30	136	69	504,3
35	67	27	405,2
40	40	9	226,9
45	31	3	99,1
50	28	9	307,6
55	19		
Age moyen			26,1 ans
Age médian			22,5 ans
Célibat définitif			1,9 %

Le tableau 5.6 représente la table de nuptialité des femmes. Elle est obtenue de la même manière que celle des hommes. La nuptialité des femmes dans la région du Centre-Nord est caractérisée par sa précocité. En effet, l'âge moyen au premier mariage est 18,4 ans (19,6

ans dans l'ensemble du pays) et la moitié des femmes se marient avant 15,5 ans (16,5 ans pour l'ensemble du pays). Le taux de célibat définitif des femmes est très faible (1,1%).

Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

Age	Proportions des célibataires à âge révolu Cx	Proportions ajustées des célibataires aux anniversaires	Mariages M(x, x+1)
12	1000	431	430,9
15	569	484	850,1
20	85	55	639,8
25	31	15	474,3
30	16	5	337,9
35	11		
Age moyen			18,4 ans
Age médian			15,5 ans
Célibat définitif			1,1 %

Conclusion

En définitive, l'étude sur l'état matrimonial et la nuptialité des populations de la région du Centre-Nord a montré que dans la population de 12 ans ou plus, les célibataires représentent 32,5 % contre 59,1 % de mariés. Les veufs, les divorcés/séparés et les unions libres sont en infériorité numérique.

Concernant la nuptialité dans la région, les analyses ont révélé sa forte intensité et la précocité de son calendrier. En effet, le célibat définitif est de 1,1 % chez les femmes contre 0,9 % chez les hommes. L'âge moyen au premier mariage chez les hommes est de 26,1 ans tandis qu'il est de 18,4 ans chez les femmes.

CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

Introduction

L'analyse des caractéristiques économiques de la population d'une région permet de renforcer les données statistiques sur l'emploi et les domaines connexes. Cette étude vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population active telle qu'elle apparaît au recensement. Bien que les variables relatives à la situation économique soient en nombre limité, au recensement, cette opération offre la possibilité de dégager les grandes tendances de l'activité économique du pays. .

Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population de 2006 du Burkina Faso, les données recueillies sur l'activité économique ont été collectées à partir de 4 questions :

- « (NOM) a-t-il travaillé au moins trois jours durant les sept derniers jours ou a travaillé et a perdu son emploi ?
- « Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces trois jours ?
- « Quelle est ou était la situation de (NOM) dans cette occupation ?».
- « que fait principalement l'entreprise (ou l'établissement) au sein de laquelle (Nom) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu, le statut d'activité de la population en rapport avec l'âge et le sexe, en deuxième lieu la population occupée en rapport avec la profession, puis la situation dans l'occupation et en dernière position, l'analyse différentielle par province de l'activité économique.

Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population, il importe de présenter les concepts clés qui y sont utilisés.

Période de référence : la période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

Activité économique : on entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

Population en âge de travailler ou d'activité : d'un point de vue légal, au Burkina Faso, le code des personnes et de la famille dispose qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure, c'est-à-dire âgée d'au moins 18 ans.

S'agissant du RGPH 2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, la plupart des indicateurs seront basés sur la population de 15 ans et plus ; d'ailleurs le Bureau international du travail suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler.

Population active : la population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

-les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « **chômeurs** » ;

-les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « **population en quête 1^{er} emploi** ».

La population inactive : c'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

La population dépendante économiquement ou à charge : la population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et de celles appartenant à la population inactive.

Le taux net ou spécifique d'activité: ce taux net ou spécifique d'activité est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler.

Le taux d'occupation : le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée (les occupés) à celui de la population active.

Le taux de chômage: ce taux de chômage est égal au rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de chômeurs sur la population active.

Le rapport de dépendance : ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans.

Le taux de dépendance : ce ratio s'obtient en rapportant la population inactive totale plus les moins de 15 ans plus les 65 ans ou plus sur la population active totale occupée de 15 ans à 64 ans.

L'occupation principale : l'occupation principale est l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence ; cette variable sera regroupée en grandes catégories d'occupation.

La situation dans l'occupation principale : c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

-Employeur, Patron : C'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.

-Indépendant : C'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

-Salarié, Employé : C'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

-Apprenti : C'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

-Aide familial : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Les aides familiaux travaillent généralement dans l'agriculture, le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

Le secteur d'activité : un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

6.1 – POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE

Par rapport à l'activité économique, la population est composée de deux sous-populations : les actifs et les inactifs. Les actifs se composent des actifs occupés et des Chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et les personnes en quête du premier emploi), tandis que les inactifs regroupent les retraités, les personnes occupées au foyer, les élèves/étudiants, les rentiers et toutes les autres catégories d'inactifs.

Dans la région du Centre Nord, la population âgée de 5 ans ou plus est de 977 614 résidents composée de 697 594 actifs et de 274 467 inactifs, soit 71,4 % d'actifs et 28,1% d'inactifs. (Tableau A.9). Dans cette population, près de 7 personnes sur 10 (71,4 %) sont des actifs occupés. En ce qui concerne les inactifs, les élèves/étudiants sont les plus nombreux suivis des personnes occupées au foyer.

6.1.1 – Population active

La population active est de 697 068 personnes composée de 333 278 hommes et de 363790 femmes ; soit 47,8 % d'hommes et 52,2 % de femmes.

6.1.1.1 – Les actifs de 5-14 ans

L'importance numérique des actifs de 5 à 14 ans nous renseigne sur l'ampleur du travail des enfants. Dans la population totale de la région, 49,9 % des enfants de moins de 15 ans sont des actifs, c'est-à-dire, près d'un enfant sur deux est disposé à travailler. Ce phénomène s'observe plus en milieu rural (53 %) qu'en milieu urbain (10,6 %) (Tableau 6.1).

Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe

Milieu de résidence et groupe d'âges		Masculin	Féminin	Total
Urbain	5 – 14	11,2	10,1	10,6
	15-64	75,2	50,1	62,6
	15 et +	74,5	48,5	61,3
Rural	5 – 14	52,4	53,7	53,0
	15 – 64	94,2	84,6	88,7
	15 et +	92,2	81,9	86,3
Ensemble	5 – 14	49,5	50,4	49,9
	15 – 64	92,1	81,7	86,2
	15 et +	90,3	79,1	84,0

Le taux d'activité des garçons de 5 à 14 ans est supérieur à celui des filles du même groupe d'âges en milieu urbain alors qu'en milieu rural, c'est l'inverse qui est observé. Ainsi, on a 10,1 % d'enfants de sexe féminin et 11,2 % pour le sexe masculin qui sont actifs en milieu urbain. En milieu rural, ces taux sont de 53,7 % et 52,4 % respectivement pour les filles et les garçons (Tableau 6.1).

6.1.1.2 – Les actifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, 84,0 % des personnes de 15 ans ou plus sont des actifs. Cette proportion est de 86,2 % pour les personnes de 15-64 ans ; ce niveau est presque le même pour le pays (74,0 %). En milieu rural les taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus sont plus élevés (86,3 %) qu'en milieu urbain (61,3 %).

En milieu urbain comme en milieu rural la proportion des hommes de plus de 15 ans qui travaillent est supérieure à celle des femmes de la même tranche d'âges qui travaillent. Ainsi, pour l'ensemble, on a 79,1 % de femmes en activité contre 90,3% d'hommes. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 81,9 % et 92,2 %. En milieu urbain, on compte 48,5 % de femmes en activité pour 75,2 % d'hommes. (Tableau 6.1).

6.1.2– Population inactive

La population inactive est de 274 467 personnes et comprend 117 040 hommes et 157 953 Femmes ; soit 57,4 % de femmes et 42,6 % d'hommes. Examinons la situation des inactifs de 5 à 14 ans et celle de 15 ans ou plus.

6.1.2.1 – Les inactifs de 5-14 ans

Dans la région du Centre Nord, 50,1 % des enfants de moins de 15 ans sont économiquement inactifs. Ils constituent 47 % de cette tranche d'âges en milieu rural et 89,4 % en milieu urbain. Par rapport au sexe, on note un taux d'inactivité de près de 50 % chez les garçons que chez les filles.

6.1.2.2 – Les inactifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, le taux d'inactivité est de 16,0 % chez les personnes de 15 ans ou plus. Il varie de 38,7 % en milieu urbain à 11,3 % en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'inactivité est plus élevé chez les femmes. Ainsi, pour l'ensemble de cette population, il est de 20,9 % chez les femmes contre 9,7 % chez les hommes. Cette tendance est maintenue quel que soit le milieu de résidence.

6.1.3 – Structure par sexe et âge des populations active et inactive de 15 ans ou plus

Dans la région, le taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus est de 84,0 %. Ce taux augmente avec l'âge, passant de 78,4 % à 15 ans à 98,4 % entre 40 et 44 ans, l'âge auquel l'activité est la plus intense. A partir de 45 ans, le taux amorce une décroissance continue qui le situe à 69 % au-delà de 75 ans.

Les courbes représentant les taux d'activité (Graphique 6.1) des femmes et des hommes ont la même allure. Cependant, on note que la courbe représentant le taux d'activité des femmes est en dessous de celle des hommes quel que soit l'âge.

Le taux de chômage de la population est de 0,4 % avec un maximum de 0,7 % entre 15 et 24 ans. Les femmes, avec 0,2 % de chômage, sont moins touchées que les hommes (0,7%). Comme on peut s'en apercevoir, ces niveaux de chômage ne reflètent certainement pas la réalité et cachent le sous-emploi tel qu'il est vécu au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique. Ces résultats sont également liés aux questions posées au RGPH et la période de référence choisie pour la mesure du phénomène.

Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges

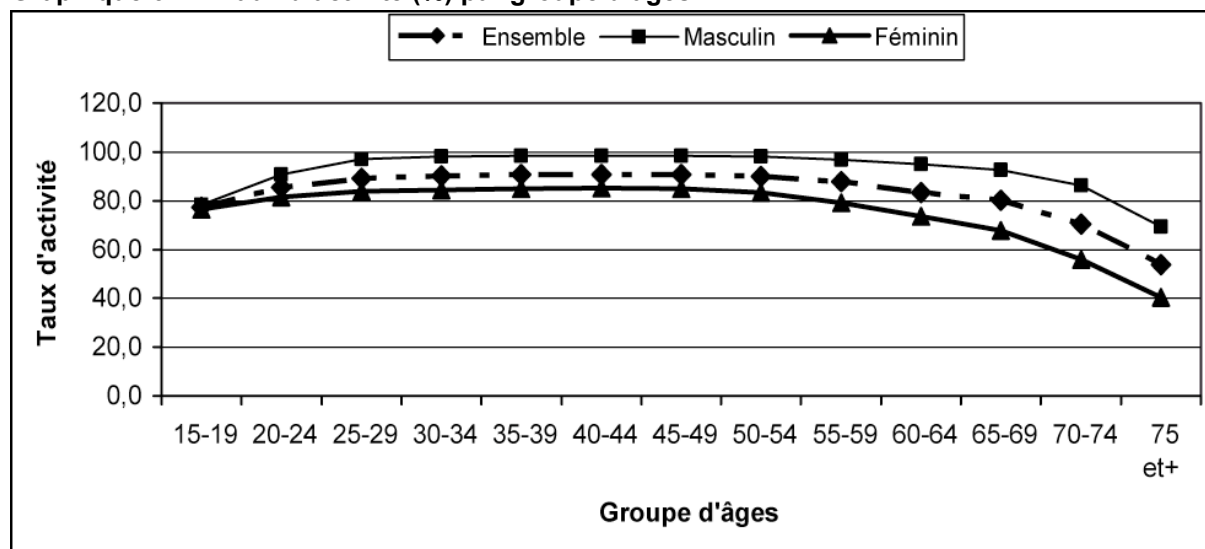


Tableau 6. 2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe

Groupe d'âges	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	78,4	76,4	77,3	1,0	0,4	0,7
20-24	90,8	81,6	85,4	1,3	0,3	0,7
25-29	97,0	83,7	89,1	1,0	0,2	0,5
30-34	98,1	84,5	90,1	0,5	0,2	0,3
35-39	98,4	84,9	90,6	0,4	0,1	0,2
40-44	98,4	85,1	90,7	0,4	0,2	0,2
45-49	98,3	84,8	90,7	0,3	0,2	0,2
50-54	98,1	83,3	89,9	0,2	0,1	0,2
55-59	96,9	79,0	87,9	0,2	0,2	0,2
60-64	94,9	73,7	83,3	0,2	0,3	0,2
65-69	92,5	67,7	80,1	-	-	-
70-74	86,2	56,0	70,3	-	-	-
75 et+	69,2	40,4	53,7	-	-	-
Total	90,3	79,1	84,0	0,7	0,2	0,4

6.2 – POPULATION OCCUPEE

La population des actifs (15 - 64 ans) est de 514920 personnes, dont 512 309 personnes occupées : soit un taux d'occupation de 99,5 %, largement au dessus de la moyenne nationale de cette même tranche d'âges qui est de 97,6 %.

6.2.1 – Occupation principale de la population active

Les actifs occupés sont à 92,2% dans les activités agro-pastorales, la deuxième catégorie d'occupation concerne « le personnel de service et les vendeurs » (3,4%). La troisième catégorie regroupe les artisans et les ouvriers (2,3%). A elles seules, ces trois catégories regroupent 97,9 % des actifs occupés. Au niveau des hommes, 90,7% d'entre eux sont dans l'agriculture/ l'élevage ou la pêche, 3,1% dans les services et la vente et 3,2 % sont des ouvriers ou des artisans. Dans la population féminine occupée, 93,5 % sont dans l'agriculture tandis que 3,7% sont dans les services et la vente, alors que 1,6% sont des ouvrières ou des artisans.

Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, 42,0 % étaient dans les activités agricoles, 3,4 % dans les services et la vente contre 7,2 % qui exerçaient autres métiers et profession.

Tableau 6. 3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe

Grands groupes d'occupation	Actifs occupés			Actifs chômeurs			Total actifs
	Masc.	Fémi.	Ens.	Masc.	Fémi.	Ens.	
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	1,0	0,5	0,8	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,3	0,1	0,2	2,7	2,2	2,5	0,2
Professions intermédiaires	1,0	0,3	0,7	1,4	0,5	1,0	0,7
Cadres subalternes de l'administration	0,3	0,1	0,2	2,1	0,0	1,2	0,2
Personnel de services et vendeur	3,1	3,7	3,4	5,2	0,8	3,4	3,4
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	90,7	93,5	92,2	36,9	49,2	42,0	92,2
Artisanats, ouvriers	3,2	1,6	2,3	3,5	0,3	2,1	2,3
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,3	0,1	0,2	0,8	0,5	0,7	0,2
Autres métiers et professions	0,8	0,1	0,5	7,9	6,3	7,2	0,5
Sans profession, profession non précisée	0,3	0,5	0,4	38,6	39,7	39,1	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

6.2.2 – Occupation et secteur d'activité

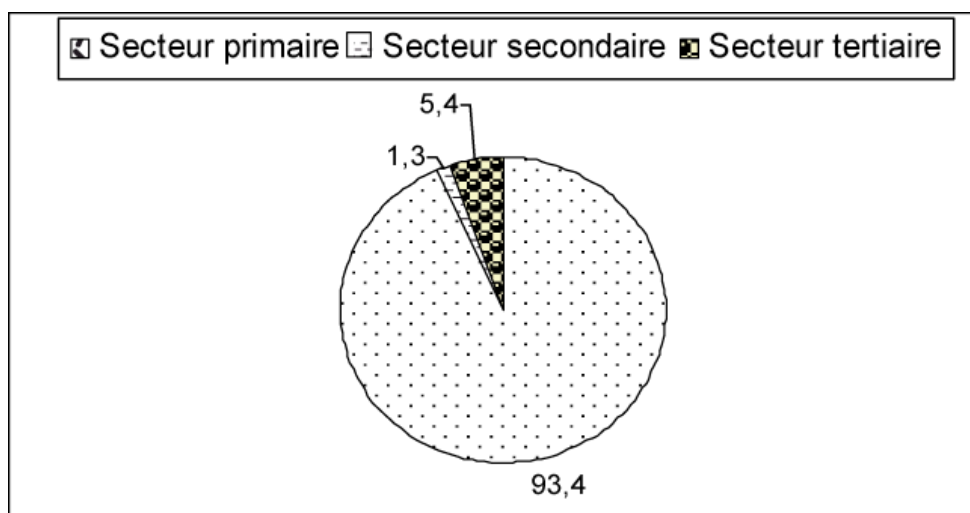
Le secteur d'activité le plus représenté dans la région est le secteur primaire avec 93,4% de la population occupée; viennent ensuite les secteurs tertiaire (5,4 %) et secondaire (1,3 %) des actifs occupés. Le graphique 6.2 donne une illustration de ces résultats.

La quasi-totalité des activités agricoles relèvent du secteur primaire (92,4%). Les services et les activités de vente sont pour la plupart du secteur tertiaire; alors que plus de la moitié des activités de l'artisanat sont du secteur secondaire.

Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité

Grands groupes d'occupation	Secteur d'activités			
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,0	0,0	0,1	0,2
Professions intermédiaires	0,0	0,0	0,6	0,7
Cadres subalternes de l'administration	0,0	0,0	0,2	0,2
Personnel de services et vendeur	0,1	0,1	3,2	3,4
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	92,4	0,0	0,1	92,6
Artisanats, ouvriers	0,7	1,1	0,6	2,3
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,1	0,0	0,1	0,2
Autres matières et professions	0,0	0,0	0,4	0,5
Sans profession, profession non précisée	0,0	0,0	0,0	0,1
Total	93,4	1,3	5,4	100,0

Graphique 6.2 Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité



6.2.3 – Situation dans l’occupation

Dans cette partie l’analyse porte d’abord sur la situation dans l’occupation (employé, aide familial, employeur...) des actifs occupés de la région, puis la répartition de ces actifs occupés selon le milieu de résidence.

6.2.3.1 – La situation globale des occupés

Dans la région, plus de la moitié (59,9%) des actifs occupés sont des aides familiaux. Ceux-ci sont suivis des « indépendants » (35,7%) ; les salariés ne représentent que 1,7 %. Ces trois modalités regroupent donc plus de 97,3 % des actifs occupés. Parmi les hommes, 60 % sont indépendants, 33,8 % des aides familiaux et 2,9 % des salariés. Dans la population féminine active occupée, si la tendance est la même que les hommes, les proportions sont différentes. En effet, 82,9% d’entre elles sont des aides familiaux, 14,3 % des indépendants et 0,7 % des salariées.

Tableau 6. 5: Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l’occupation selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l’occupation principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Employeur	1,6	0,5	1,1	0,8	0,3	0,5	0,8	0,3	0,5
Indépendant	56,6	36,5	48,4	60,3	13,1	34,8	60,0	14,3	35,7
Salarié employé	17,9	7,6	13,7	1,5	0,3	0,9	2,9	0,7	1,7
Apprenti	4,0	0,9	2,7	0,2	0,1	0,2	0,5	0,1	0,3
Aide familial	16,5	51,6	30,8	35,4	84,5	62,0	33,8	82,9	59,9
Autres	0,4	0,2	0,3	0,5	0,3	0,4	0,5	0,3	0,4
ND	3,0	2,6	2,9	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

6.2.3.2 – La situation des occupés par milieu de résidence

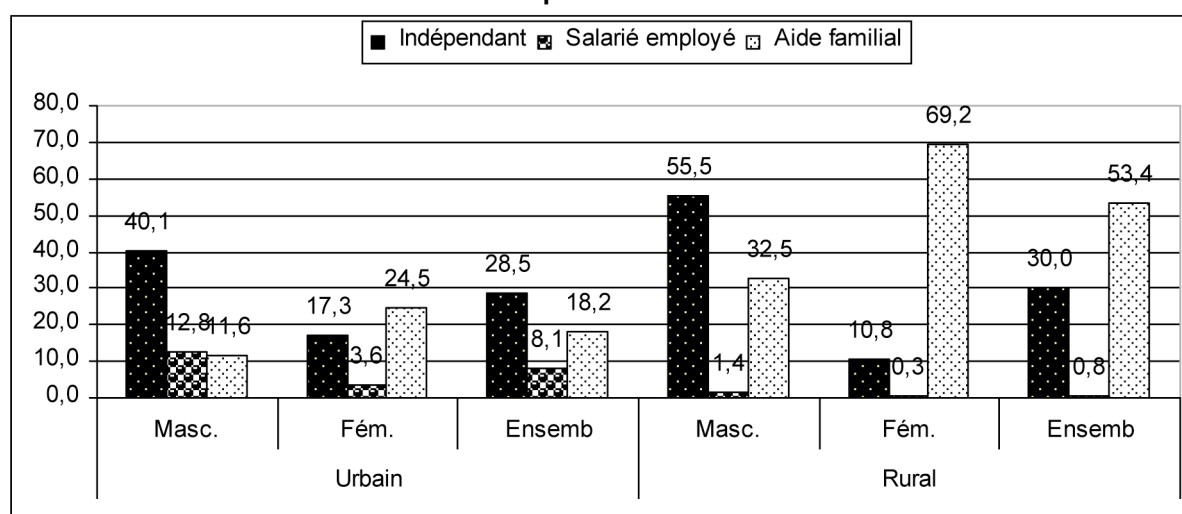
En milieu urbain, la moitié des actifs occupés sont des travailleurs indépendants (48,4%). Les salariés représentent 13,7 %, les aides familiaux 30,8% et les apprentis 2,7 %. Au niveau des hommes, 56,6 % d’entre eux sont des indépendants, 17,9 % des salariés ; 16,5 % des aides familiaux et 4,0 % des apprentis. Dans la population féminine active occupée du milieu urbain, 36,5% d’entre elles travaillent pour leur propre compte

«indépendants», 51,6 % sont des aides familiaux et seulement 7,6 % des salariés (Tableau 6.5).

En milieu rural, plus de la moitié (62,0 %) des actifs occupés sont des aides familiaux et 34,8% des indépendants. Les salariés représentent 0,9 %. Ces proportions se comprennent dans la mesure où, d'une part, sur les exploitations, en dehors du chef de famille qui est indépendant, les autres membres de la famille sont des aides familiaux (main d'œuvre familiale) y compris les femmes ; d'autre part, les emplois salariés sont rares en milieu rural.

Selon le sexe, on note que 60,3 %, 35,4 % et 1,5 % des hommes sont respectivement des indépendants, des aides familiaux et des salariés ; tandis qu'on dénombre 84,5 % d'aides familiaux et 13,1 % de travailleurs indépendants dans la population féminine. Le graphique 6.3 illustre ces résultats.

Graphique 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation et le sexe



6.3 – ACTIVITE PAR PROVINCE

Cette partie étudie les taux d'activité, d'occupation, de chômage, de dépendance et le rapport de dépendance dans les provinces de Bam, Namentenga et de Sanmatenga.

Tableau 6. 6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province

Provinces	Indicateurs d'activité			
	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux de chômage	Taux de dépendance
Bam	80,9	99,7	0,3	150,6
Namentenga	87,6	99,8	0,2	138,3
Sanmatenga	83,5	99,2	0,6	145,0
Total	84,0	99,5	0,4	144,4

6.3.1 – Taux d'activité

Le taux d'activité de la région du Centre-Nord rappelons-le est de 84,0 % contre une moyenne nationale de 74,0 %. Il est plus élevé dans la province du Namentenga (87,6 %) que dans celle du Sanmatenga (83,5 %) et dans celle de Bam (80,9%).

6.3.2 – Taux d'occupation

La grande majorité de la population active est occupée (99,5 %). Le taux d'occupation est de 99,2 % dans le Sanmatenga et atteint 99,7% et 99,8 % respectivement dans la province du Bam et de Namentenga.

6.3.3 – Taux de chômage

Le taux de chômage est très faible dans la région du Centre-Nord (0,4 %) en comparaison à la moyenne de l'ensemble du pays qui est de 2,4 %. Il est compris entre 0,2% et 0,6% dans les trois provinces de la région.

6.3.4 -Taux de dépendance

Le taux de dépendance est de 144,4 %, c'est-à-dire qu'un actif occupé a, à sa charge 1,4 personnes qui sont soit inactives, soit âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans. Dans la province de Bam, le taux de dépendance est de 150,6% contre 138,3% dans le Namentenga. Celui de Samentenga se situe entre les valeurs des 2 provinces (145%).

Conclusion

Dans la population de 15 ans ou plus, les actifs représentent 71,4 %. Le taux d'activité des enfants de 5-14 ans est de 49,9 %, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans la région, 92,2% des actifs occupés sont dans l'agriculture et près de la moitié des actifs occupés sont des aides familiaux. Ceux qui travaillent à leur propre compte (indépendant) sont de 35,7 % tandis que les salariés ne représentent que 1,7 % de l'ensemble.

CHAPITRE 7 : FECONDITE

Introduction

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long termes. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

Collecte des données

Au recensement de 2006, deux principales questions ont été posées aux femmes résidentes âgées de 10 ans et plus : ces questions concernent « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et le « le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois ». C'est à partir de ces informations que l'étude de la fécondité est faite dans ce chapitre.

Définition des concepts opératoires

Un certain nombre de concepts sont utilisés dans ce chapitre. Pour la compréhension des lecteurs, on rappelle leur définition.

Natalité : la natalité désigne la survenue des naissances vivantes dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

Fécondité : la fécondité désigne la survenance des naissances vivantes dans la sous population féminine en âge de procréer (généralement les femmes âgées de 15-49 ans). Pour un souci de comparaison, on s'intéresse au groupe d'âges 15-49 ans dans cette étude même si la collecte a concerné les femmes âgées de 10 ans et plus.

Taux brut de natalité (TBN) : le taux brut de natalité exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : le taux global de fécondité générale exprime le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.

Indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites (SNR) : l'indice synthétique de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

Descendance atteinte à l'âge (x, x+4) : la descendance atteinte exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par une femme de ce groupe d'âges. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée D50 qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

7.1- NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

7.1.1- Taux brut de natalité et milieu de résidence

Le taux brut de natalité dans la région du centre nord en 2006 est de 49,1(‰) c'est-à-dire que pour une population de 1000 habitants l'on a enregistré environ 49 naissances au bout d'une année. Soit respectivement 24,8 (25) naissances masculine et 24,3 (24) naissance féminines. La natalité varie sensiblement du milieu urbain au milieu rural. En effet pendant que sur une population de 1000 personnes on enregistre 50 naissances en milieu rural, l'effectif de naissances en milieu urbain est de 38 environ. Quelque soit le milieu de résidence, les naissances masculines sont plus nombreuses que les naissances féminines. Il naît 102 garçons pour 100 filles soit 101 garçons pour 100 filles en milieu urbain et 102 garçons pour 100 filles en milieu rural.

Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe			Rapport de masculinité
	Garçon	Fille	Total	
Urbain	19,3	19,1	38,4	101
Rural	25,3	24,8	50,1	102
Total	24,8	24,3	49,1	102

7.1.2- Analyse différentielle par province

Des trois provinces de la région, le Namentenga enregistre le plus grand nombre de naissances annuelles pour 1000 habitants avec plus de 53 naissances. Vient ensuite le Sanmatenga avec un taux de natalité de 48,1 ‰ puis le Bam (46,4 ‰). Cet ordre ne change pas que ce soit les naissances masculine ou celles féminines.

Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province

Province	Sexe			Rapport de masculinité
	Garçon	Fille	Total	
Bam	23,7	22,7	46,4	104
Namentenga	26,8	26,5	53,2	101
Sanmatenga	24,3	23,9	48,1	102
Ensemble	24,8	24,3	49,1	102

7.2. FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle sera appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments nous rapprochent d'une mesure exacte de la force du phénomène car ils éliminent l'influence de la taille de la population.

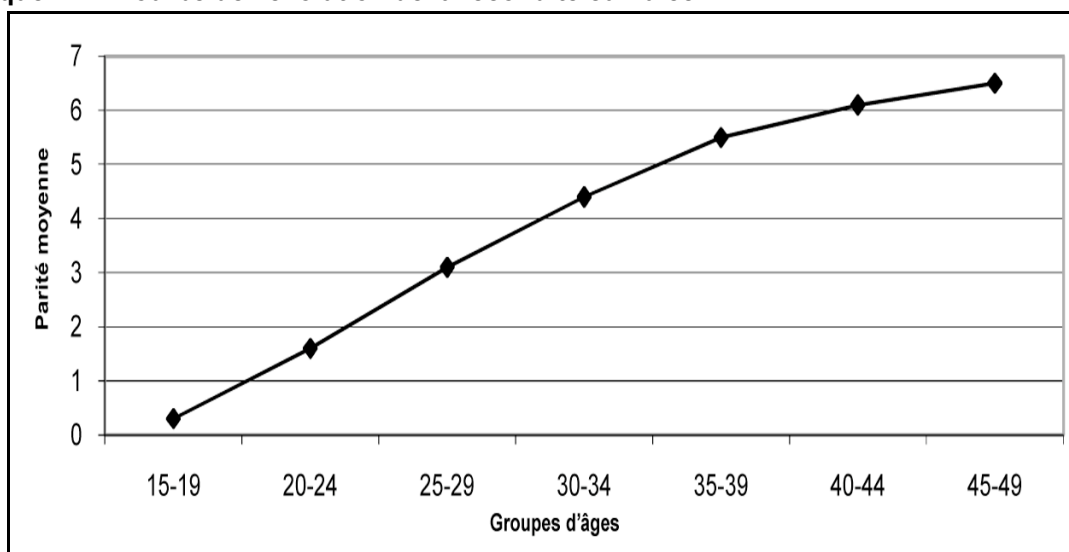
7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée

Après examen du tableau 7.3, on note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,3 pour les femmes de 15-19 ans à 6,5 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne plus d'un enfant de plus en passant d'un groupe d'âges à un autre entre 15 et 40 ans. Ceci est la traduction d'une fécondité relativement forte et permanente. Aussi, cette forte fécondité se traduit-elle par le fait que 22 % des femmes de 15-19 ans ont eu au moins un enfant né vivant. 82,8 % des femmes de 20-24 ans ont eu au moins une naissance vivante et près de 94 % des femmes de 25-29 ans en ont également eu. Le graphique 7.1 illustre les résultats sur la descendance atteinte par les femmes en âge de procréer.

Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants

Groupes d'âges	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5	6 et plus			
15-19	78	18	3	0,8	0,2	0	0	100	65363	0,3
20-24	17,2	33,7	30,2	12,6	4,1	1,6	0,7	100	54132	1,6
25-29	6,4	8,9	19,2	27,4	21,3	10,2	6,7	100	46606	3,1
30-34	4	4,2	8	13,5	20,9	21,5	28	100	36167	4,4
35-39	3,4	2,4	4,7	7,7	12,4	16,9	52,5	100	29968	5,5
40-44	3,4	2,3	3,8	6,1	9,3	13,2	61,9	100	26769	6,1
45-49	3,4	2	3,7	5,9	8,3	11,6	65,1	100	19844	6,5

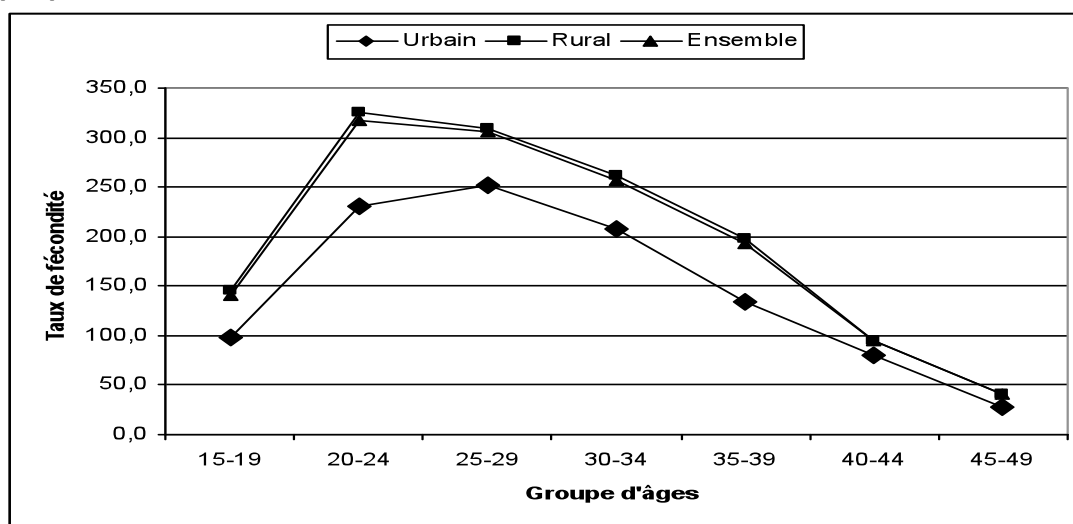
Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée



7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment

Le graphique 7.2, représentant la courbe du taux de fécondité est croissante jusqu'à 30 ans et décroissante ensuite. Les femmes âgées de 20-24 ans et de 25-29 ans ont les taux de fécondité les plus élevés du moment (supérieurs à 300 ‰). C'est-à-dire sur 1000 femmes de 20 à 29 ans on a enregistré plus de 300 naissances au cours des 12 derniers mois. Les taux de fécondité compris entre 100 et 200,0 ‰ concernent les femmes des groupes d'âges 15-19 ans 30-34 ans et 35-39 ans. Les deux derniers groupes d'âges présentent des taux inférieurs à 100,0 ‰.

Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence



Toute cette situation conduit à un taux global de fécondité générale de 211,5 ‰ et un indice synthétique de fécondité c'est-à-dire un nombre moyen d'enfants par femme de 6,2. Cependant le niveau de la fécondité à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité varie considérablement du milieu urbain au milieu rural. En effet le nombre d'enfants par femmes passe de 5,2 en milieu urbain à 6,9 en milieu rural.

Tableau 7.4 : Taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Groupe d'âges	Taux de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	98,6	144,9	140,3
20-24	230,5	326	317,6
25-29	252,1	309,5	305,1
30-34	208,2	261,2	256,9
35-39	133,8	197,6	192,9
40-44	80,3	95,2	94,1
45-49	27	41,7	40,6
TGFG	159,1	216,3	211,5
ISF	5,2	6,9	6,7

7.2.3 - Indice synthétique de fécondité par province

La région du centre Nord présente un niveau de fécondité assez élevé estimé à 6,7 enfants par femme. Ce niveau est particulièrement très élevé dans le Namentenga avec 7,5 enfants par femmes. Le Bam et le Sanmatenga ont des niveaux de fécondité identiques qui se situe à 6,5 enfants par femmes.

Tableau 7.5 : Taux de fécondité par groupe d'âges selon la province

Groupe d'âge	Taux de fécondité			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
15-19	132,8	159,2	133,7	140,3
20-24	309,4	335,3	311,8	317,6
25-29	292,7	322,9	300,8	305,1
30-34	259,1	274,4	247	256,9
35-39	193,5	220,3	179,3	192,9
40-44	92,2	107,3	86,2	94,1
45-49	21,1	78,9	32,3	40,6
ISF	6,5	7,5	6,5	6,7
TGFG	204,5	233,9	202,8	211,5

Conclusion

La région du centre Nord fait face à une natalité assez élevée. Le taux brut de natalité en 2006 y est de 49,1‰ et varie en fonction du milieu de résidence et la province. Il s'établit à 50,1‰ en milieu rural et à 38,4 ‰ en milieu urbain. Quant à la fécondité, elle est encore très élevée dans l'ensemble de la région (6,7 enfants par femme) et particulièrement en milieu rural (6,9 contre 5,2 en milieu urbain) et dans la province du Namentenga (7,5 contre 6,5 pour le Bam et pour le Sanmatenga).

CHAPITRE 8 : MIGRATION

Introduction

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les mouvements des populations à l'intérieur de la région du Centre Nord, entre la région du centre Nord et les autres régions du Burkina Faso et enfin entre cette région et le reste du monde.

Collecte des données

Les questions posées au recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso de 2006 pour saisir les personnes en situation de migration sont les suivantes : « dans quelle commune et province du pays est né(e) (NOM) ? » ; « dans quelle commune et province du pays habitait (NOM) ? » et « est-ce que (NOM) a résidé dans un autre pays de 1996 à 2006 » ? . La combinaison de ces questions permet de classer la population en non migrants, migrants durée de vie et migrants récents.

Définition des concepts

En vue de faciliter la compréhension du lecteur, cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre. Dans le cadre de cette étude, on s'intéresse à la migration durée de vie uniquement.

Migration : De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.). De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Migration durée-de-vie : La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

Natifs : Les natifs d'une localité donnée sont les personnes qui sont nées dans cette localité. Dans le cadre de l'analyse de la migration durée de vie, l'on entendra par natifs toute personne résidant dans son lieu de naissance pendant le recensement de 2006. En particulier, pour cette étude, les natifs désignent les personnes qui sont dans cette région.

Migration inter-provinciale : À l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou interprovinciale. Pour ce chapitre, il s'agit d'analyser les entrées et sorties entre les provinces de la région de la Comoé. Comme l'on s'intéresse à la migration durée de vie, on analysera les mouvements des personnes nés dans une province donnée vers les autres provinces et inversement.

Migration inter régionale : On entend par migration inter régionale tout mouvement migratoire s'effectuant entre les régions du Burkina Faso. Pour ce chapitre, on va examiner les mouvements migratoires entre la région des Centre Nord et le reste des régions du pays. On compare alors les régions de naissance et la région de résidence (Centre Nord).

Indice de sortie durée de vie : L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région/province ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région/province.

Indice d'entrée : l'indice d'entrée est la proportion des natifs des autres régions du pays résidant dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de la région nés dans le pays.

8.1 - STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION

Au recensement de 2006, dans la région du centre nord, un peu plus de 7 personnes sur 100 étaient nées hors de leur province de résidence. Ce chiffre varie d'une province à l'autre. La province du Bam exerce une attraction plus forte que les autres provinces. En effet, on notait dans le Bam 9,7% de migrant durée de vie contre 7,0% et 6,2% respectivement dans le Namentenga et le Sanmatenga. Cette situation montre que le niveau de mobilité vers les provinces de la région est assez faible.

Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population du Centre Nord par statut migratoire selon la province et le sexe

Statut migratoire	Province de résidence											
	BAM			NAMENTENGA			SANMATENGA			ENSEMBLE		
	Masc	Fem	Ens	Masc	Fem	Ens	Masc	Fem	Ens	Masc	Fem	Ens
Migrant durée de vie	7,9	11,3	9,7	5,6	8,2	7,0	5,4	6,7	6,2	6,0	8,2	7,2
Natifs	92,1	88,7	90,3	94,4	91,8	93,0	94,6	93,3	93,8	94,0	91,8	92,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

8.2 - MIGRATIONS INTER-PROVINCIALES

Cette partie étudie les échanges migratoires entre les provinces de la région du Centre Nord.

8.2.1- Provinces de départ

L'indice de sortie de la province du Sanmatenga est de 1,6% (0,4+1,2) c'est-à-dire 1,6% des individus de la région du centre nord nés dans le Sanmatenga résident soit dans le Bam (0,4%) soit dans le Namentenga (1,2%). Cette province a par conséquent un indice de rétention de 98,4%. La province du Bam présente une situation assez particulière. En effet l'indice de sortie de cette province est nul c'est dire tous les individus de la région du centre nord né dans le Bam résident dans le Bam. Les natifs de cette province émigrés se retrouvent dans provinces autres que celles de la région. Aussi il n'existe pas d'individus nés dans le Namentenga qui résident dans le Bam. 1,1% des habitants de la région nés dans le Namentenga résident dans le Sanmatenga et les autres résident toujours dans le Namentenga.

8.2.2 - Provinces de destination

Les indices de sortie dans les différentes provinces de la région sont relativement faibles. Cela traduit le fait que les échanges d'individus entre ces provinces sont réduits. Dans la région, le Sanmatenga se présente comme le principal pôle d'attraction des natifs du Namentenga. La destination privilégiée dans la région des natifs du Sanmatenga (1,2%) est le Namentenga ensuite vient le Bam (0,4%).

Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région du Centre Nord

Province de naissance	Province de résidence				Poids (%) des natifs Résident dans la province
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble	
Bam	100	0,0	0,0	100,0	100
Namentenga	0,0	98,8	1,1	100,0	88,6
Sanmatenga	0,4	1,2	98,4	100,0	84,5
Ensemble	22,3	27,8	49,9	100,0	88,7

8.3 - MIGRATIONS INTER REGIONALES

Cette section analyse les échanges de population entre la région du Centre Nord et les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région du Centre Nord ? Où vont les natifs de cette région ?

8.3.1 – Régions de provenance des immigrants

L'on s'intéresse d'abord à l'immigration à l'intérieur du pays afin de mesurer le poids des échanges migratoires entre la région du centre Nord et les autres régions du Burkina Faso.

La région du centre nord est une région à très faible immigration durée de vie. En effet plus de 96% des résidents de cette région connaissant leurs communes de naissance et étant nés au Burkina y sont nés. Les quelques immigrants qu'on y trouve sont essentiellement originaires des régions voisines c'est-à-dire du Sahel (1,0%) du Nord (0,8%). 0,5% sont nés dans le Centre et 0,4% sont de provenance du Plateau central (tableau 8.3).

Tableau 8.3 : Répartition des résidents du Centre Nord connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance

Région de naissance	Effectif	Proportion (%)
Boucle du mouhoun	1403	0,1
Cascades	326	0
Centre	5287	0,5
Centre - est	1991	0,2
Centre nord	1122697	96,2
Centre-ouest	1917	0,2
Centre-sud	1162	0,1
Est	2777	0,2
Hauts-bassins	2844	0,2
Nord	9007	0,8
Plateau central	4986	0,4
Sahel	11833	1
Sud-ouest	591	0,1
Total	1166821	100

8.3.2 – Régions de destination des émigrés

A l'instar des populations natives des autres régions ou pays qui résident dans la région du centre Nord, les natifs de celle-ci migrent également vers d'autres régions du Burkina et à l'étranger. Le tableau 8.4 donne la répartition des natifs de cette région selon les régions de destination au Burkina Faso.

On dénombre sur l'ensemble du territoire burkinabé 1 252 256 individus nés dans la région du centre nord et connaissant leurs communes de naissance. Seulement 10,3% de ces individus résident dans une autre région du Burkina. C'est dire l'indice de rétention de la région du centre Nord vis-à-vis des autres régions du Burkina est de 89,7%. Les émigrés du Centre Nord s'installent en grande majorité dans la région du centre qui regorge la plus grande ville du pays. Ensuite vient la région de l'Est qui est voisine puis les hauts bassins avec la deuxième ville.

Tableau 8.4 Répartition des natifs des Hauts Bassins résidant au Burkina selon la région de destination

Région de résidence	Effectif	Proportion (%)
Boucle du mouhoun	2978	0,2
Cascades	3746	0,3
Centre	29524	2,4
Centre - est	13314	1,1
Centre nord	1122697	89,7
Centre-ouest	13370	1,1
Centre-sud	13910	1,1
Est	16356	1,3
Hauts-bassins	15866	1,3
Nord	1508	0,1
Plateau central	12665	1
Sahel	3906	0,3
Sud-ouest	2416	0,2
Total	1252256	100

Les mouvements de population ont également lieu entre la région du Centre Nord et d'autres pays. Cette analyse fait l'objet de la section suivante.

8.4 – ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette section met en exergue les mouvements de population entre la région du Centre Nord et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région du Centre Nord les pays de destination des natifs de cette région sont examinés.

8.4.1 – Pays de naissance des immigrants

Le tableau 8.5 fournit des informations sur le lieu de naissance des personnes nées hors du Burkina et résidant dans la région du centre Nord au moment du recensement général de la population et de l'habitation de 2006. Ces personnes sont au nombre de 29 343.

De ce tableau, l'on observe que la grande majorité des résidents de la région du Centre Nord nés hors du Burkina Faso sont natifs de la Côte d'Ivoire. En effet, sur 100 personnes nées hors du Burkina Faso et résidant dans la région du Centre Nord, plus de 95 sont nées en Côte d'Ivoire. Ce pays est suivi de loin par le Ghana où 1,3 % des résidents du Centre Nord nés à l'extérieur sont nés.

Lorsqu'on s'intéresse aux différentes provinces de la région, la Côte d'Ivoire restent toujours le premier pays de provenance des résidents de Chaque province nés à l'extérieur. Ensuite vient le Ghana pour le Sanmatenga puis le Mali pour le Bam et le Namentenga.

Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents du Centre Nord nés hors du Burkina selon le lieu de naissance

Pays de naissance	Province de résidence			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Côte d'Ivoire	96,8	93,5	95,5	95,6
Ghana	0,9	1,5	1,5	1,3
Mali	1,6	2	0,6	1,1
Togo	0,1	1,2	0,6	0,5
Niger	0,2	0,8	0,5	0,5
Autres pays CEDEAO	0,2	0,7	0,7	0,5
Autre pays africain	0,1	0,2	0,4	0,3
Autre continents	0,1	0,2	0,2	0,1
Total	100	100	100	100

8.4.2 – Pays de destination des émigrés

Le Burkina Faso est reconnu comme un pays à forte émigration, essentiellement à destination de la Côte d'Ivoire. Qu'en est-il de la région du centre Nord? Le tableau 8.6 apporte des éléments de réponse à cette interrogation.

On remarque à travers les indicateurs fournis par ce tableau que les pays traditionnels d'émigration (Côte d'Ivoire, Mali, Ghana) des Burkinabé n'ont pas changé. En effet, la Côte d'Ivoire est la principale destination des Burkinabé où plus de 96 % des émigrés y vont. Ce pays est suivi du Mali qui accueille 1,9 % des émigrés de la région du Centre Nord puis le Ghana avec 0,5%.

Tableau 8.6 Répartition des émigrés du Centre Nord par pays de destination

Pays de destination	Effectif	Proportion
Côte d'Ivoire	28542	96,1
Mali	564	1,9
Ghana	149	0,5
Togo	94	0,3
Autre pays de la CEDEAO	191	0,6
Autre pays Africain	64	0,2
Autre continent	45	0,2
ND	61	0,2
Total	29710	100,0

Conclusion

L'étude de la migration dans la région du Centre Nord a montré que 6,1 % environ des résidents de cette région ne sont pas des natifs (migrants durée de vie). Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. Concernant le premier groupe, on observe que ceux-ci viennent essentiellement des régions voisines comme le Sahel, le Nord, le Plateau central et le Centre. Pour le second cas, il ressort que près de 96 % des résidents qui viennent de l'extérieur sont nés en Côte d'Ivoire et 1,3 % puis 1,1% sont nés respectivement au Ghana et au Mali.

La migration inter-provinciale dans la région se fait principalement entre la province du Namentenga et celle du Sanmatenga. Très peu d'échanges ont lieu entre le Bam et les deux autres provinces de la région.

Concernant la migration à l'intérieur du pays (émigration), on retient que la destination privilégiée des natifs de cette région est la région du Centre qui accueille 2,4 % de ceux-ci. Cette région est suivie de l'Est et les Haut Bassins qui accueillent chacune plus de 1,3% des natifs de la région du Centre Nord résidant ailleurs au Burkina. Au titre de l'émigration internationale de la région du centre Nord, il apparaît que la destination privilégiée des ressortissants de cette zone est la Côte d'Ivoire qui reçoit plus de 96 % de cette population. Ce pays est suivi du Mali qui accueille 1,9 % des ressortissants du Centre Nord résidant à l'étranger. Ensuite vient le Ghana avec 0,5%.

CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

Introduction

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne vivant avec un handicap. Plusieurs textes juridiques ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe de personnes vulnérables.

Au titre des textes juridiques, on peut noter:

La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;

Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;

Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, on peut énumérer plusieurs autres textes qui ne visent pas seulement la personne vivant avec un handicap mais par leurs dispositions, lui confèrent certains droits. Il y a pour ce faire la constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

En ce qui concerne les projets et programmes, on compte environs 350 Associations et ONG nationales et internationales parmi lesquelles handicap international, la fédération Burkinabè des associations pour la promotion des personnes handicapés (FEBAH), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'association Etre Comme Les Autres (ECLA) qui mènent des actions visant à améliorer le bien-être de ces personnes.

Collecte des données

Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projets visant aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap que la prévention du handicap, il s'avère indispensable de disposer d'informations fiables et à jour. Cependant, les statistiques concernant cette frange de la population sont insuffisantes voire inexistantes au niveau national et plus encore dans les entités géographiques plus petites (région, provinces, communes). C'est pourquoi, le recensement de 2006 a collecté des informations en vue de combler ce déficit.

La question « (nom) souffre-t-il d'un handicap quelconque ? » du questionnaire du RGPH de 2006 a permis de collecter les informations sur le handicap au Burkina. Pour recueillir les données de cette question, les agents recenseurs devaient faire preuve de tact en posant la question afin de ne pas choquer les personnes concernées. Les réponses possibles de la question sont :

0- aucun handicap

1- handicap du membre supérieur

2- handicap du membre inférieur

3- déficient mental

4- aveugle

5- sourd/muet

6- Autres handicaps

La réponse « aucun handicap », est mentionnée pour les personnes qui ne souffrent d'aucune infirmité. Si un individu souffre de plusieurs handicaps, il est retenu le principal. En ce qui concerne les handicaps ne faisant pas partie de la liste de ceux proposés comme réponse, ils sont classés dans « autres handicaps ».

Définitions des concepts

Handicap

Selon l'OMS, le handicap est « un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux, culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ». Cette définition étant plus globale et prenant en compte l'aspect social n'a pas été prise en compte au cours du recensement (RGPH-1996).

Pour le RGPH 2006 le handicap a été défini comme « une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances peuvent être congénitales ou acquises ». Ainsi, le déficient mental est toute personne atteinte de trouble et de désordres mentaux (fou/folles) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

9.1 – NATURE DU HANDICAP

Dans la région du Centre Nord, 15 724 personnes vivent avec un handicap soit un pourcentage de (1,3 %) de la population totale (Tableau 9.1). Les hommes sont relativement plus affectés par le handicap que les femmes. En effet 1,4% des hommes sont concernés par le handicap tandis que cette proportion est de 1,2% dans la population féminine.

La proportion de personnes vivant avec un handicap est la même dans l'ensemble de la population quel que soit le milieu de résidence. Cependant en milieu rural les hommes (1,4%) sont plus affectés par le phénomène que les femmes (1,2%) tandis qu'en milieu urbain les hommes et les femmes sont affectés au même niveau (1,3%). Cette variation est peut-être imputable aux activités spécifiques menées par les hommes et les femmes surtout en milieu rural.

Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Statut de handicap	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Aucun handicap	98,7	98,7	98,7	98,6	98,8	98,7	98,6	98,8	98,7
Vit avec un handicap	1,3	1,3	1,3	1,4	1,2	1,3	1,4	1,2	1,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	48235	49227	97462	517751	586812	1104563	565986	636039	1202025

9.2 –TYPE DU HANDICAP

La répartition de la population des personnes vivant avec un handicap selon le type d'handicap permet de connaître les niveaux de prévalence des différents handicaps et de les situer selon le milieu de résidence.

En analysant le phénomène au niveau de la région, Il ressort que parmi les personnes atteintes d'handicap, les plus nombreux sont les handicapés du membre inférieur qui représentent 25 % de l'ensemble. Ils sont suivis par les aveugles (19,5 %) les personnes touchées par la « déficience mentale » (15,3 %), les sourds/muets (12,8 %), puis les handicapés de membre supérieur (7,9 %). Cet ordre d'importance des handicaps est confirmé en milieu rural mais pas en milieu urbain où le deuxième type de handicap majeur est la déficience mentale suivie ensuite des personnes aveugles.

Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap

Milieu de résidence	Sexe	Type de handicap							Total	Effectif
		Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficience mentale	Aveugle	Sourd/muet	Autres			
Urbain	asculin	6,7	31,7	17,2	12	12,7	19,7	100	640	
	Féminin	6,7	28,2	25,3	15,4	9,9	14,6	100	625	
	Total	6,7	30	21,2	13,7	11,3	17,2	100	1265	
Rural	asculin	8,4	24,4	14,7	17,2	14,2	21	100	7346	
	Féminin	7,7	24,7	14,9	22,8	11,5	18,5	100	7113	
	Total	8,1	24,6	14,8	20	12,9	19,7	100	14459	
Ensemble	Masculin	8,3	25	14,9	16,8	14,1	20,9	100	7986	
	Féminin	7,6	25	15,7	22,2	11,4	18,2	100	7738	
	Total	7,9	25	15,3	19,5	12,8	19,5	100	15724	

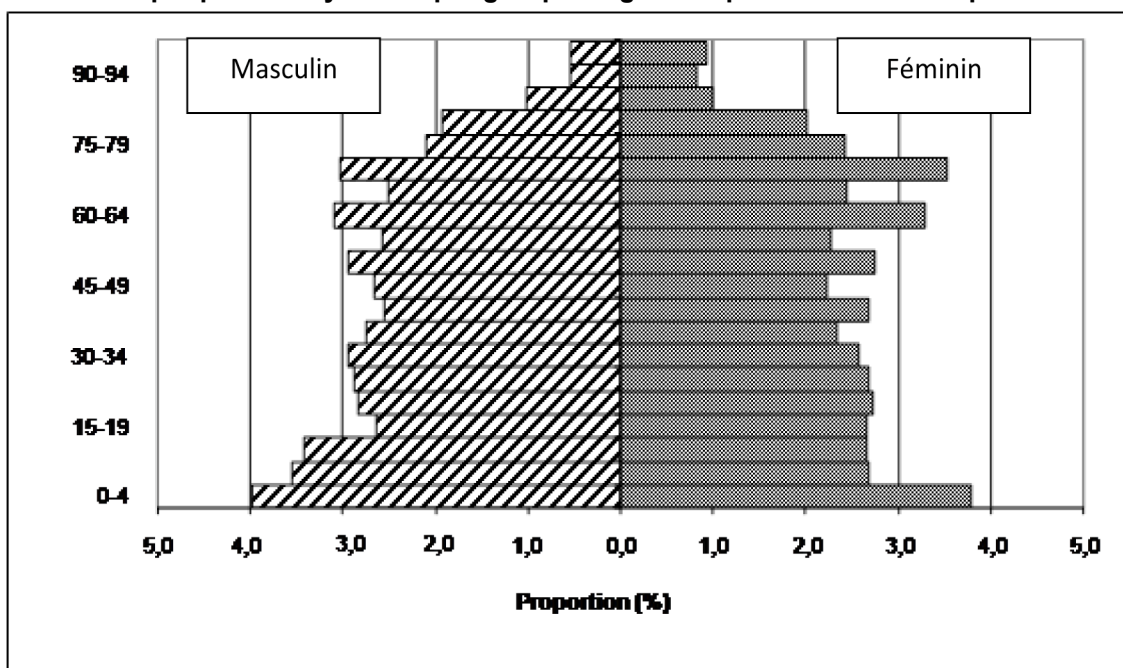
9.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La connaissance de la structure par âge et par sexe de la population des personnes vivant avec un handicap, peut aider à mener des actions ciblées. En effet, les besoins des femmes sont différents de ceux des hommes et ceux des enfants différents de ceux adultes.

La pyramide des âges de la population des personnes vivant avec un handicap de la région du Centre Nord est assez différente de celle de la population régionale. On a une structure par âge très perturbée et à dominance masculine.

L'analyse détaillée de la pyramide montre que certes les enfants de moins de cinq ans sont les plus nombreux mais les classes d'âges suivantes immédiatement sont sous représentées comparativement à la structure de la population totale de la région. Au-delà de 15 ans, la structure est assez perturbée sans qu'on ne puisse dire exactement quelles en sont les causes. Cependant on peut retenir que quel que soit le groupe d'âge considéré, les hommes vivant avec un handicap sont plus nombreux que les femmes.

Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.



En moyenne, les personnes vivant avec un handicap ont 42,5 ans et plus de la moitié de cette population a moins de 41 ans. Ces indicateurs présentent des différences selon le sexe. En effet, les personnes de sexe masculin vivant avec un handicap sont plus jeunes que celles du sexe féminin. L'âge moyen chez les femmes est de 43,8 ans contre 41,3 ans chez les hommes tandis que l'âge médian est respectivement de 44 ans et 40 ans. Ces résultats montrent que les handicaps sont particulièrement les personnes d'âge adulte (tableau 9.3).

Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âge	Effectif			Proportion		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	624	596	1220	4	3,8	7,8
5-9	556	422	978	3,5	2,7	6,2
10-14	536	421	957	3,4	2,7	6,1
15-19	414	418	832	2,6	2,7	5,3
20-24	445	429	874	2,8	2,7	5,6
25-29	452	423	875	2,9	2,7	5,6
30-34	462	405	867	2,9	2,6	5,5
35-39	430	368	798	2,7	2,3	5,1
40-44	401	424	825	2,6	2,7	5,2
45-49	417	352	769	2,7	2,2	4,9
50-54	460	432	892	2,9	2,7	5,7
55-59	403	358	761	2,6	2,3	4,8
60-64	485	517	1002	3,1	3,3	6,4
65-69	394	387	781	2,5	2,5	5
70-74	474	555	1029	3	3,5	6,5
75-79	330	382	712	2,1	2,4	4,5
80-84	301	317	618	1,9	2	3,9
85-89	157	159	316	1	1	2
90-94	84	129	213	0,5	0,8	1,4
95-98	83	149	232	0,5	0,9	1,5
ND	78	95	173	0,5	0,6	1,1
Total	7986	7738	15724	50,8	49,2	100
Age moyen	41,3	43,8	42,5	-	-	-
Age médian	40	44	41	-	-	-

9.4 – REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Plus de la moitié (55,3%) des personnes vivant avec un handicap de la région réside dans le Sanmatenga qui compte pratiquement la moitié de la population de la région. Cependant la province du Bam compte 22,7% de la population des personnes vivant avec un handicap alors qu'elle a le plus faible effectif total (22,9%) de la population de la région. Cette situation montre que la répartition des personnes vivant avec un handicap par province n'est pas conforme à celle de la population totale de la région.

Tableau 9.4 : répartition par province des personnes vivant avec un handicap de la région

Province	Personnes vivant avec un handicap (%)	population totale de la région (%)
Bam	22,7	22,9
Namentenga	22	27,4
Sanmatenga	55,3	49,8
Total	100	100

Par contre la répartition des personnes vivant avec un handicap par type de handicap est conforme entre les différentes provinces de la région. En effet quel que soit la province

considérée, le handicap le plus répandu est celui des membres inférieurs. Ensuite vient les personnes aveugle puis la déficience mentale.

Tableau 9.5 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap

Province	Type de Handicap							Total	Effectif
	Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficience mentale	Aveugle	Sourd/muet	Autres			
Bam	6,2	21,8	17,8	21,8	14,9	17,5	100	3568	
Namentenga	9,7	22,6	16,1	18,7	11,5	21,4	100	3453	
Sanmatenga	8	27,2	13,9	18,8	12,4	19,6	100	8703	
Total	7,9	25	15,3	19,5	12,8	19,5	100	15724	

Conclusion

15 724 hommes et femmes présentent un handicap physique ou visuel dans le Centre Nord. Ceci représente 1,3% de la population de la région. Les types d'handicaps les plus rencontrés sont le handicap des membres inférieurs, le handicap de la vue, les individus sourds/muets et le handicap des membres supérieurs. Cette classification reste la même selon la province. Les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les personnes vivant avec un handicap. Dans sa majorité, cette population a un âge supérieur à 41 ans même si en générale, les hommes sont plus jeunes que les femmes.

Au terme de cette analyse, il est évident que toutes les informations sur les personnes vivant avec un handicap de la région ne sont pas fournies. Cependant, les principales caractéristiques de ces personnes sont connues et il est désormais possible de mener des actions décentralisées dans la région du Centre Nord en faveur de cette population vulnérable.

CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Introduction

Le fonctionnement de l'état civil dans les pays en développement et particulièrement en Afrique est connu défectueux. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonnes qualités à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

Collecte des données

La question qui a été posée lors du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il un acte de naissance » ? Dans le manuel de l'agent recenseur, il a été demandé à chaque agent de considérer toutes les personnes présentant un document dont l'obtention nécessite l'acquisition d'un acte de naissance : la pièce d'identité nationale, le permis de conduire, etc.

Définition des concepts

Les concepts utilisés dans ce chapitre ne souffrent d'aucune incompréhension puisqu'il s'agit de la possession d'un acte de naissance, du milieu de résidence, du sexe, des entités administratives qui sont par ailleurs définis dans ce document.

Ce chapitre examine la répartition de la population résidente du Centre Nord par statut de possession d'un acte de naissance selon le sexe et le milieu de résidence et s'intéresse particulièrement aux enfants de moins de 5 ans. Une analyse différentielle est faite selon le niveau d'instruction.

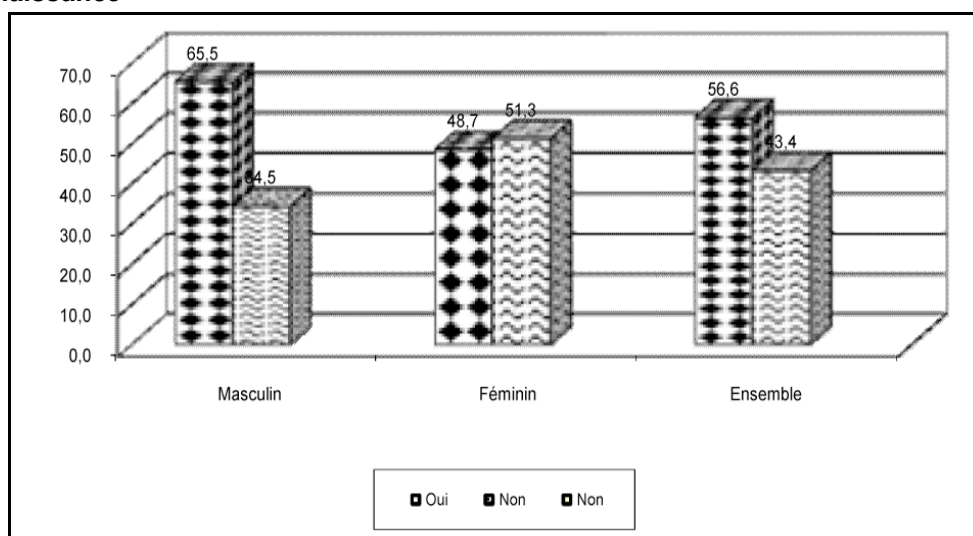
10.1 - DONNEES GLOBALES

Dans la région du Centre Nord, environs 57 personnes sur 100 possèdent un acte de naissance. Ceux qui n'en possèdent pas représentent 43,3 % de la population. Par rapport à chaque sexe, ce sont 65,5 % des hommes qui possèdent un acte de naissance contre seulement 48,7 % de femmes. Cet écart peut s'expliquer entre autres par le fait que les hommes, se déplaçant plus hors de leur sphère de résidence que les femmes, ont plus besoin de pièces pour justifier leur identité.

Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Possession d'acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
Masculin	65,5	34,5	100	565986
Féminin	48,7	51,3	100	636039
Ensemble	56,6	43,4	100	1202025

Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance



Lorsqu'on s'intéresse au cas spécifique des enfants de moins de cinq ans qui s'approchent de l'âge scolaire (tableau 10.2), on remarque que 56 enfants environ de moins de cinq ans sur 100 ne possèdent pas d'acte de naissance. A ce niveau, les garçons tout comme les filles sont très nombreux à ne pas posséder d'acte de naissance (55,1% et 56,6%). Ces résultats traduisent un réel dysfonctionnement du système d'état civil dans la région du centre Nord.

Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance

Sexe	Possession d'acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Ne sait pas	
Masculin	44,9	55,1	100	112961
Féminin	43,4	56,6	100	111450
Total	44,2	55,8	100	224411

Ces résultats se confirment t-ils pour tous les milieux de résidence ? C'est à cette question que la section 10.2 apporte des éléments de réponse.

10.2 - MILIEU DE RESIDENCE ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Dans le milieu urbain, 92,1 % des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, la répartition des individus par sexe selon la possession d'un acte de naissance révèle que 94,2 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 90,0 % de femmes (Tableau 10.3).

Dans le milieu rural, 53,5 % des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de la possession est alors plus bas que dans le milieu urbain. Cela peut s'expliquer par le fait que le système d'état civil est plus développé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De plus, 62,8 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 45,1 % des femmes qui en possèdent. L'écart entre femme et homme en matière de possession d'acte de naissance est assez considérable dans ce milieu que dans le milieu urbain. Ce sont des résultats qui

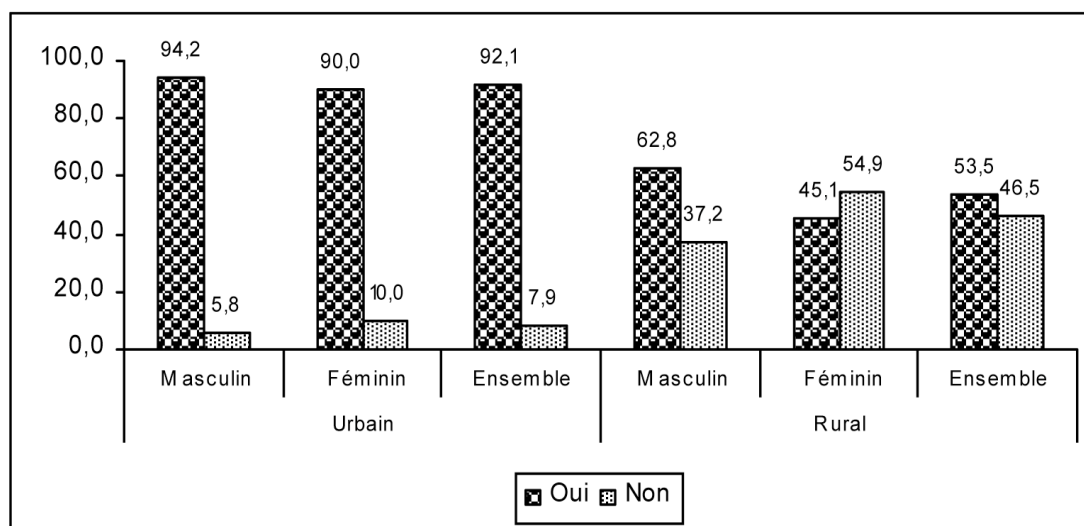
peuvent s'expliquer par le rôle que les parents assignent à la femme et à l'homme dans ce milieu ou par la proximité d'un centre d'état civil.

Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	Sexe	Possession d'acte de naissance			Effectifs
		Oui	Non	Total	
Urbain	Masculin	94,2	5,8	100	48235
	Féminin	90	10	100	49227
	Ensemble	92,1	7,9	100	97462
Rural	Masculin	62,8	37,2	100	517751
	Féminin	45,1	54,9	100	586812
	Ensemble	53,5	46,5	100	1104563
Total	Masculin	65,5	34,5	100	565986
	Féminin	48,7	51,3	100	636039
	Ensemble	56,6	43,4	100	1202025

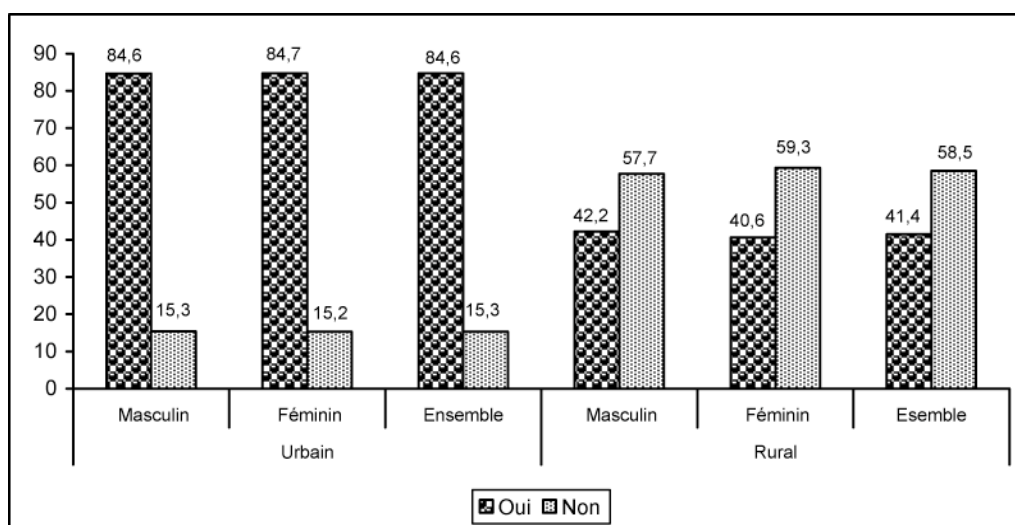
L'illustration du niveau de possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe est donnée par le graphique 10.2. Les conclusions tirées précédemment sont bien lisibles sur ce graphique.

Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



Pour ce qui concerne les enfants de moins de cinq ans, on retient que plus de 84% des filles et garçons possèdent un acte de naissance et milieu urbain contre 42,3% et 40,7% respectivement des garçons et des filles en milieu rural. Ceci concoure à dire que l'écart entre milieu urbain et milieu rural est plus prononcé que celui entre les filles et les garçons ou entre les hommes et les femmes.

Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



10.3 - NIVEAU D'INSTRUCTION ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Parmi les éléments essentiels qui constituent le dossier d'inscription à l'école primaire, figure l'acte de naissance. C'est un élément qui permet de savoir si l'enfant est dans les conditions d'âge officiel de scolarisation. Ceci implique que les personnes n'ayant pas d'acte de naissance auront des difficultés à s'inscrire à l'école classique. Cette section a pour objectif d'établir les éventuelles relations qui pourraient exister entre la possession d'acte de naissance et le niveau d'instruction. Le tableau 10.4 ci-après fournit des éléments d'informations sur ces relations.

Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance

Niveau d'instruction	Sexe	Possession d'acte de naissance		
		Oui	Non	Total
sans niveau	Masculin	58,3	41,7	100
	Féminin	40,8	59,2	100
	Ensemble	48,6	51,4	100
Maternelle	Masculin	100	0	100
	Féminin	100	0	100
	Ensemble	100	0	100
Primaire	Masculin	100	0	100
	Féminin	100	0	100
	Ensemble	100	0	100
secondaire	Masculin	100	0	100
	Féminin	100	0	100
	Ensemble	100	0	100
Supérieur	Masculin	100	0	100
	Féminin	100	0	100
	Ensemble	100	0	100
ND	Masculin	100	0	100
	Féminin	100	0	100
	Ensemble	100	0	100
Total	Masculin	67,9	32,1	100
	Féminin	49	51	100
	Ensemble	57,9	42,1	100

En considérant les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, il ressort que plus d'une personne sur deux (51,4%) ne possède pas un acte de naissance. Parmi ces personnes, on retrouve des enfants de moins de sept ans qui rencontreraient des difficultés à l'inscription à l'école si des dispositions ne sont pas prises pour qu'ils puissent avoir des actes de naissance.

Par ailleurs, seulement 48,6 % de la population des sans niveau possède un acte de naissance. Ceci leur permet éventuellement de s'inscrire dans une école si les conditions d'âge sont requises ou de bénéficier d'autres services nécessitant la possession d'un acte de naissance. En mettant en relation la possession d'un acte de naissance et le sexe, on remarque là encore que les filles sont celles qui possèdent le moins ce document. En effet, sur 100 filles n'ayant aucun niveau d'instruction, environ 59,2 % ne possèdent pas un acte de naissance. Pour les garçons, cette proportion est de 41,7%.

A partir des niveaux d'instruction maternel jusqu'au supérieur, la possession d'un acte de naissance est de 100%.

Il serait intéressant que l'on examine ce résultat pour les enfants de 6 ans qui, officiellement sont autorisés à s'inscrire au primaire.

Le tableau 10.5 révèle que pour les enfants de 6 ans, il y a environ 52 enfants sur 100 qui ne possèdent pas un acte de naissance (48,3% en possède). Ainsi, si la possession d'acte de naissance est une nécessité pour s'inscrire au primaire, tous ces enfants qui n'ont pas d'acte de naissance à 6 ans, auront du mal à s'inscrire au CP1. Par conséquent, ils contribueront à augmenter la population des sans niveau ou dans le meilleur des cas à diminuer le taux net de scolarisation au primaire. Les filles et les garçons de cet âge sont quasiment au même niveau de possession d'acte de naissance avec un léger désavantage pour les filles.

Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance

Sexe	Acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
Masculin	49,8	50,2	100	22175
Féminin	46,6	53,4	100	21223
Total	48,3	51,7	100	43398

10.4 - ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE

Le niveau de possession d'acte de naissance varie sensiblement d'une province à l'autre. La province du Bam enregistre le plus haut niveau de possession d'acte de naissance avec 72,3% de personnes possédant un acte de naissance. Ensuite vient le Sanmatenga avec 56% puis le Namentenga où moins de la moitié de la population (44,6%) a un acte de naissance.

Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance

Province	Possession d'acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
Bam	72,3	27,7	100	275 191
Namentenga	44,6	55,4	100	328 820
Sanmatenga	56	44	100	598 014
Ensemble	56,6	43,4	100	1 202 025

10.5 – POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES

Etant donné qu'en général les services d'état civil sont installés dans les communes (mairies), il serait alors intéressant de s'interroger sur la possession d'un acte de naissance dans ces communes. Ceci fait l'objet de cette section.

10.5.1 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Bam

La commune de Bourzanga a une proportion de la population ne possédant pas d'acte de naissance assez inquiétante. En effet 45,8% d'individus de cette commune ne possède pas d'un acte de naissance. Ensuite vient dans l'ordre décroissant de la proportion de la population ne possédant pas d'acte de naissance, les communes de Rollo (36%) et de Zimtenga (32,5%).

À l'opposé, les communes qui enregistrent des proportions de population possédant un acte de naissance relativement satisfaisantes sont celles de Rouko (85,9%) et de Tikaré (83,9%).

Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population du Bam par possession d'un acte de naissance selon la commune

Commune	Acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
BOURZANGA	54,2	45,8	100,0	47 751
GUIBARE	77,4	22,6	100,0	23 454
KONGOUSSI	76,8	23,2	100,0	70 840
NASSERE	77,3	22,7	100,0	10 393
ROLLO	64	36	100,0	27 242
ROUKO	85,9	14,1	100,0	13 624
SABCE	76,6	23,4	100,0	23 098
TIKARE	83,9	16,1	100,0	35 691
ZIMTenga	67,5	32,5	100,0	23 098
Total	72,3	27,7	100,0	275 191

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note à quelques détails près, que les communes ayant les plus grandes proportions de personnes enregistrées à l'état civil dans la population totale sont également celles qui ont les plus grandes proportions d'enfants de moins de cinq ans ayant un acte de naissance. De même les communes ayant les plus faibles niveaux de possession d'acte de naissance au niveau de l'ensemble de la population sont également celles qui ont les plus faibles niveaux d'enregistrement des enfants de moins de cinq ans à l'état civil (Tableau 10.8).

Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par possession d'un acte de naissance selon la commune dans la province du Bam

Commune	Acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
BOURZANGA	54,2	45,8	100,0	47 751
GUIBARE	77,4	22,6	100,0	23 454
KONGOUSSI	76,8	23,2	100,0	70 840
NASSERE	77,3	22,7	100,0	10 393
ROLLO	64	36	100,0	27 242
ROUKO	85,9	14,1	100,0	13 624
SABCE	76,6	23,4	100,0	23 098
TIKARE	83,9	16,1	100,0	35 691
ZIMTenga	67,5	32,5	100,0	23 098
Total	72,3	27,7	100,0	275 191

10.5.2 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Namentenga

Dans cette province, la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune de Boulsa et se situe à seulement 56,4%. (Tableau 10.9). Les communes de Dargo et de Zeguedeguin ont également plus de 50 % de leurs résidents qui possèdent un acte de naissance. La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est constatée dans la commune de Tougouri (34,2 %).

Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population du Namentenga par possession d'un acte de naissance selon la commune

Commune	Acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
BOALA	36,2	63,8	100,0	24982
BOULSA	56,4	43,6	100,0	81967
BOUROUM	39,1	60,9	100,0	46232
DARGO	54	46	100,0	29266
NAGBINGOU	43,7	56,3	100,0	16004
TOUGOURI	34,2	65,8	100,0	76824
YALGO	40	60	100,0	31641
ZEGUEDEGUIN	53,1	46,9	100,0	21904
TOTAL	44,6	55,4	100,0	328820

Au niveau des enfants de moins de cinq ans, la possession d'acte de naissance est encore plus réduite dans l'ensemble de la province. Aussi les communes de Boulsa, de Zeguedeguin et de Dargo sont toujours celles ayant les plus grandes proportions de résidents de moins de cinq ans ayant un acte de naissance. La commune de Tougouri a encore la plus faible proportion d'enfants de moins de cinq ans enregistrés à l'état civil.

Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par possession d'un acte de naissance selon la commune dans la province du Namentenga

Commune	Acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
BOALA	16	84	100,0	4872
BOULSA	46,1	53,9	100,0	15003
BOUROUM	28,3	71,7	100,0	9305
DARGO	38,2	61,8	100,0	5975
NAGBINGOU	31,5	68,5	100,0	3346
TOUGOURI	19,3	80,7	100,0	15532
YALGO	26,2	73,8	100,0	6004
ZEGUEDEGUIN	38,3	61,7	100,0	4520
TOTAL	31	69	100,0	64557

10.5.3 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Sanmatenga

Dans la province du Sanmatenga, les communes de Ziga, de Pensa, de Pissila, de Barsalogho et de Pibaore ont les plus faibles proportions de résidents possédant un acte de naissance (moins de 50%). La commune de Kaya qui est le chef lieu de province fait l'exception avec 81,8% de résidents enregistrés à l'état civil.

Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population du Sanmatenga par possession d'un acte de naissance selon la commune

Commune	Acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
BARSALOGHO	46,4	53,6	100,0	78 919
BOUSSOUMA	55,7	44,3	100,0	82 615
DABLO	71,6	28,4	100,0	20 707
KAYA	81,8	18,2	100,0	117 122
KORSIMORO	67,8	32,2	100,0	44 545
MANE	54,8	45,2	100,0	46 484
NAMISSIGUIMA	59,8	40,2	100,0	9 752
PENSA	36,9	63,1	100,0	36 158
PIBAORE	48,8	51,2	100,0	28 653
PISSILA	40,9	59,1	100,0	98 460
ZIGA	35,6	64,4	100,0	34 599
TOTAL	56,0	44,0	100,0	598 014

Au niveau des enfants de moins de cinq ans, les communes de Ziga, de Pensa, de Pissila, de Barsalogho et de Pibaore ont toujours les plus faibles proportions de résidents possédant un acte de naissance. Dablo est cette fois la commune qui enregistre relativement le plus grand nombre d'enfants qui possèdent un acte de naissance juste devant la commune de Kaya (Tableau 10.12).

Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par possession d'un acte de naissance selon la commune dans la province du Sanmatenga

Commune	Acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
BARSALOGHO	35,4	64,6	100,0	15 912
BOUSSOUMA	43,0	57,0	100,0	14 756
DABLO	73,1	26,9	100,0	4 392
KAYA	72,5	27,5	100,0	18 938
KORSIMORO	62,1	37,9	100,0	7 738
MANE	39,2	60,8	100,0	8 195
NAMISSIGUIMA	49,2	50,8	100,0	1 860
PENSA	25,3	74,7	100,0	7 347
PIBAORE	35,5	64,5	100,0	5 347
PISSILA	24,2	75,8	100,0	19 091
ZIGA	23,0	77,0	100,0	6 503
TOTAL	43,4	56,6	100,0	110 079

Conclusion

Environ 57 résidents sur 100 de la région du centre Nord possèdent un acte de naissance. Il existe une inégalité entre les hommes et les femmes. En effet, ce sont 65,5 % des hommes qui possèdent un acte de naissance contre seulement 48,7 % de femmes.

Pour ce qui concerne les enfants de moins de cinq ans, on note que 56 enfants environ sur 100 ne possèdent pas d'acte de naissance. A ce niveau, les garçons tout comme les filles sont très nombreux à ne pas posséder d'acte de naissance (44,9% et 43,4%).

Le milieu de résidence est l'élément le plus discriminant dans la possession d'acte de naissance. Dans le milieu urbain, 92,1 % des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, 94,2% des hommes possèdent un acte de naissance contre 90,0 % des femmes. Par contre dans le milieu rural, 56,6 % des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de la possession d'acte de naissance y est largement plus bas que dans le milieu urbain. Ce milieu favorise l'écart entre les hommes et les femmes dans la mesure où 65,5 % des hommes possèdent un acte de naissance contre seulement 48,7 % des femmes.

Le niveau de possession d'acte de naissance varie sensiblement d'une province à l'autre. La province du Bam enregistre le plus haut niveau de possession d'acte de naissance avec 72,3% de personnes possédant un acte de naissance. Dans le Sanmatenga et le Namentenga respectivement 56% et 44,6% de la population ont un acte de naissance.

Au niveau des communes, une attention particulière doit être accordée aux communes de Boala, de Tougouri, de Bouroum de pensa et de Ziga où moins de 40% de la population est enregistrée à l'état civil.

CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

Introduction

Le concept de ménage est étroitement associé au concept de l'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Collecte des données

Parmi les variables collectées et qui renseignent sur les caractéristiques des ménages, on s'intéresse à celles relatives au nombre de résidents dans le ménage et aux caractéristiques (sexe, âge) du chef de ménage.

Définition des concepts

Il est défini dans cette section les concepts utilisés dans le chapitre.

Concession : La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions.

La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

Logement : il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

Ménage : le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Ménage ordinaire: la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

Ménage collectif : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Famille : la famille est l'ensemble des membres du ménage dont la parenté, jusqu'à un certain degré, dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

Habitat : L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte pour cette analyse.

11.1 - EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est le nombre de personnes qui y vive habituellement. Au niveau national, cette taille est estimée à 5,9 personnes par ménage. La région du centre Nord compte 178 350 ménages de taille moyenne de 6,7 personnes.

Le milieu rural concentre 160 339 ménages soit près de 90 ménages sur 100 (89,9 %) dont la taille moyenne est de 6,9. Quant aux ménages du milieu urbain, ils sont au nombre de 18 011 avec une taille moyenne de 5,4 personnes. Les ménages de la région du centre Nord ont en général une taille supérieure à la moyenne nationale.

Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence

Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportion	Taille Moyenne
Urbain	18011	10,1	5,4
Rural	160339	89,9	6,9
Ensemble	178350	100	6,7

11.2 - TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

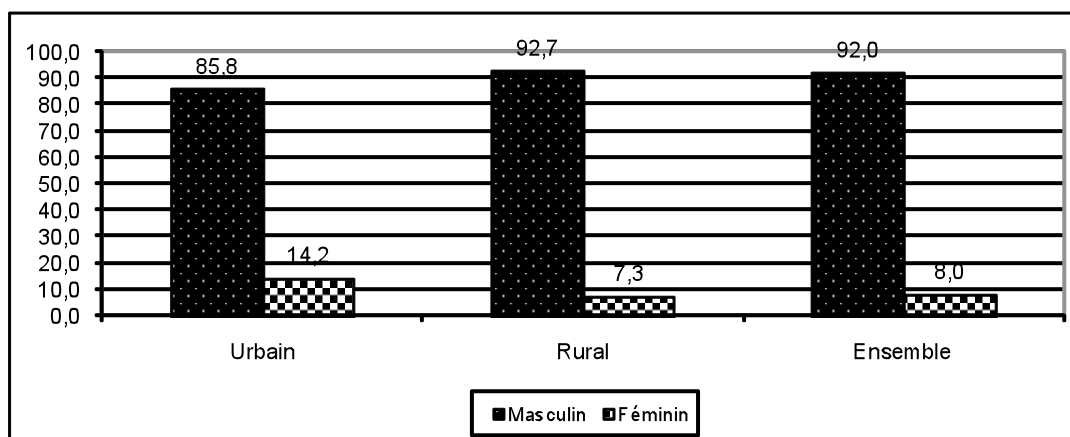
La taille moyenne des ménages, varie légèrement d'une province à l'autre. Cette moyenne atteint 6,8 dans la province du Sanmatenga, 6,7 dans le Namentenga et 6,6 dans le Bam. En milieu rural, les ménages ont la même taille moyenne de 7, 6,7 et 6,8 respectivement dans le Sanmatenga, le Namentenga.

Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence

Province	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bam	5,6	6,8	6,6
Namentenga	5,9	6,7	6,7
Sanmatenga	5,2	7	6,8
Ensemble	5,4	6,9	6,7

11.3 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans la région du Centre Nord, 8 chefs de ménage sur 100 sont des femmes tandis qu'au niveau national ces femmes sont au nombre de 11 sur 100. Cette proportion est de 7,3 % en milieu rural et atteint 14,2 % en milieu urbain (Graphique 11.2).

Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence

Parmi les chefs de ménage, 8,9 % ont moins de 25 ans. Cette proportion est de 11,2 % pour le milieu urbain et de 8,7 % pour le milieu rural. C'est également en milieu urbain que l'on trouve une plus grande proportion de chefs de ménage âgés. En effet, la proportion de chef de ménage de plus de 64 ans est de 11,6 % pour l'ensemble de la région, 17,3% pour le milieu urbain et 15,2 % pour le milieu rural.

Les chefs de ménages sont âgés en moyenne de 43 ans. De plus, la moitié des chefs de ménage a plus de 40 ans (Tableau 11.3).

Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âges quinquennaux	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
15-19	2,5	4	2,7	1,2	3,7	1,4	1,4	3,8	1,5
20-24	8,3	7,8	8,2	6,8	12,1	7,2	7	11,3	7,3
25-29	13,8	10,2	13,3	13,3	12	13,2	13,3	11,7	13,2
30-34	15,3	11,4	14,7	13,1	9,9	12,8	13,3	10,1	13
35-39	13,8	11	13,4	12,3	9,5	12,1	12,5	9,7	12,3
40-44	11,9	12,5	12	11,2	10,2	11,2	11,3	10,6	11,2
45-49	9,1	9,8	9,2	9,1	9	9,1	9,1	9,2	9,1
50-54	7,1	7,9	7,2	8,5	9,7	8,6	8,3	9,3	8,4
55-59	5,3	6,6	5,5	6,7	5,5	6,6	6,6	5,7	6,5
60-64	4,3	6,2	4,6	5,6	6,2	5,7	5,5	6,2	5,5
65-69	3	3,4	3	4	3,8	3,9	3,9	3,7	3,9
70-74	2,4	4,3	2,6	3,6	3,8	3,7	3,5	3,9	3,6
75-79	1,6	1,7	1,6	2	2	2	2	1,9	2
80-84	0,8	1,4	0,9	1,3	1,3	1,3	1,2	1,3	1,2
85-89	0,3	0,6	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5
90-94	0,1	0,5	0,2	0,2	0,4	0,3	0,2	0,4	0,2
95-98	0,1	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2
ND	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Age moyen	40,5	43,3	40,9	43,3	42,2	43,2	43	42,4	43
Age médian	38	41	38	40	40	40	40	40	40

Conclusion

Lors du RGPH de 2006 on a dénombré dans la région du Centre Nord, 178 350 ménages ordinaires d'une taille moyenne de 6,7 personnes. Cette taille est supérieure à la moyenne nationale (5,9). Cette taille moyenne varie légèrement d'une province à l'autre. Elle est de 6,6, 6,7 et 6,8 respectivement dans le Bam, le Namentenga et le Sanmatenga.

En milieu rural, la taille moyenne est de 6,9 personnes. En milieu urbain, elle est de 5,4. Les ménages ruraux représentent 89,9 % de l'ensemble et ceux du milieu urbain, 10,1 %.

Les femmes chefs de ménage représentent 8% de l'ensemble ; en milieu urbain, les femmes chefs de ménage sont en proportion plus importantes qu'en milieu rural soit 14,2% contre 7,3%.

CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Introduction

A Chaque ménage ou groupe de ménages est associée une habitation. L'étude des caractéristiques des unités d'habitation en même temps qu'elle renseigne sur les conditions de vie des ménages peut aider à l'élaboration de politique en matière de logement.

Une politique de lotissement à grande ampleur en milieu urbain et de réforme foncière, a été entreprise dans les années 1983-1984 et a montré ses limites (INSD, 2006). Si l'offre d'habitation fait défaut, en particulier en ville, la qualité des habitations du point de vue des commodités qui les accompagnent et de leur durabilité sont précaires.

Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées lors du recensement à partir des variables comme : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments, le type d'aisance.

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme ci-dessous indiqué.

Type d'habitat : C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case

Unité d'habitation : C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage

Immeuble à appartements : C'est un bâtiment de type moderne de un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Villa : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Maison individuelle simple : C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble) : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

Case : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

Type d'aisance : Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature

Chasse d'eau personnelle : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage ;

Chasse d'eau en commun : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

Latrine simple : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

Latrine ventilée : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;

Brousse/Nature : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

12.1 - TYPE D'HABITAT

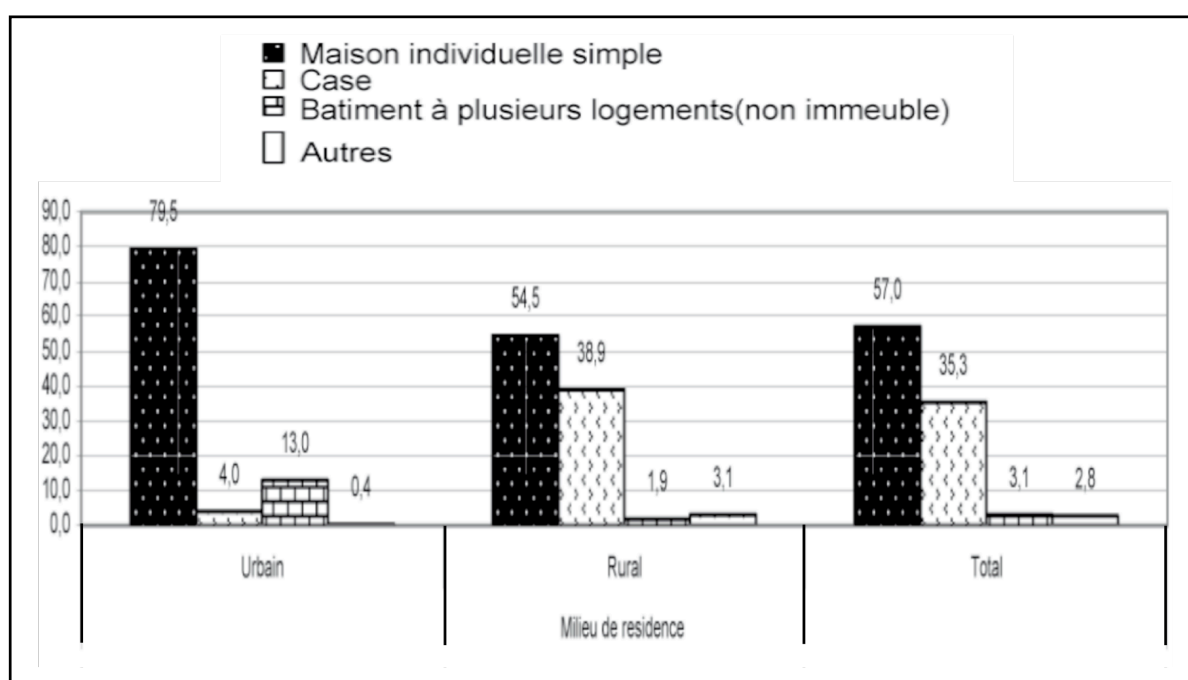
Cette section s'intéresse à la répartition des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence puis selon la province.

12.1.1 – Les données globales

Le type d'habitat dominant de la région du centre nord est la « maison individuelle simple », il représente 57 % de l'habitation. Cette catégorie d'habitation est plus représentative en milieu urbain (79,5 %) qu'en milieu rural (54,5 %). Au niveau de l'ensemble du pays, la « maison individuelle simple » demeure le type d'habitat le plus représenté avec 60,8 %. Le deuxième type d'habitat le plus important est constitué par les cases (24,4 %), suivi des bâtiments à plusieurs logements (10,4 %). Au total, 95,4 % des habitations du centre nord appartiennent à l'une de ces trois catégories. En zone rurale 38,9 % des ménages habitent dans des cases contre seulement 4% en milieu urbain. Quant aux bâtiments à plusieurs logements (non immeuble), Ils sont plus représentés en milieu urbain (13 %) qu'en milieu rural (1,9 %).

Tableau 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon le milieu de résidence

Type habitation	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Maison individuelle simple	79,5	54,5	57,0
Case	4,0	38,9	35,3
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	13,0	1,9	3,1
Villa	1,5	0,3	0,4
Immeuble à appartements	0,3	0,1	0,1
Autres	0,4	3,1	2,8
ND	1,4	1,1	1,2
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 12.1 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat

12.1.2 – Le type d'habitat par province

Dans l'ensemble, la maison individuelle simple, la case et le bâtiment à plusieurs logements sont les types d'habitat les plus importants dans toutes les provinces du centre nord. Cependant l'ordre d'importance est changée dans le cas de la province du Namentenga où la case vient en tête avec 57,8% contre 36,3% pour la maison individuelle simple. Les provinces du Bam et du Sanmatenga gardent par contre le même ordre d'importance des types d'habitat qu'au plan national.

Tableau 12.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitat selon la province

Type habitation	Province			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Maison individuelle simple	71,9	36,3	61,7	57
Case	20,6	57,8	29,7	35,3
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	3,1	2	3,6	3,1
Villa	0,6	0,3	0,5	0,4
Immeuble à appartements	0,1	0,1	0,2	0,1
Autres	2,7	2,4	3	2,8
Type habitation	Province			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
ND	1	1,1	1,3	1,2
Total	100	100	100	100

12.2 - MODE D'ECLAIRAGE

L'analyse porte sur la répartition des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence, et selon la province.

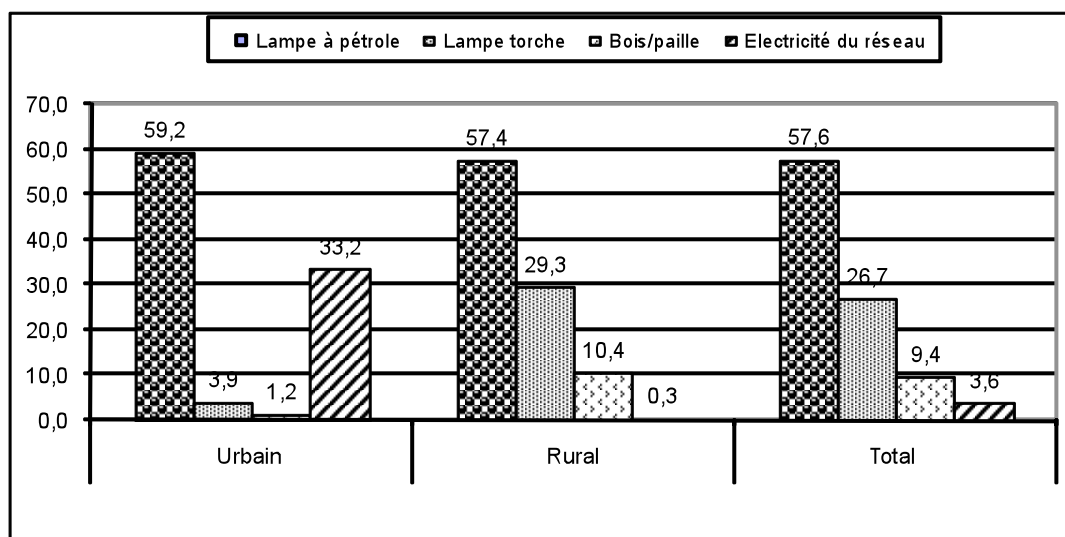
12.2.1 – Les données globales

Au Burkina Faso, 67,3 % des ménages utilisent la lampe à pétrole comme mode principal d'éclairage et 10,8 % ont accès à l'électricité du réseau.

Le tableau 12.3 montre que dans le centre nord, la source d'éclairage la plus utilisée est la lampe à pétrole (57,6 %) et concerne 59,2 % des ménages du milieu urbain et 57,4 % des ménages du milieu rural. Ensuite vient la lampe torche avec 26,7% puis le bois ou la paille (9,4%). L'électricité du réseau est utilisée par seulement 3,6 % des ménages. Elle est plus utilisée en milieu urbain (33,2 %) qu'en milieu rural (0,3 %). Le graphique 12.2 illustre ces résultats.

Tableau 12.3 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.

Mode principal éclairage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Lampe à pétrole	59,2	57,4	57,6
Lampe torche	3,9	29,3	26,7
Bois/paille	1,2	10,4	9,4
Electricité du réseau	33,2	0,3	3,6
Lampe à huile	0,4	0,6	0,6
Autres	0,4	0,4	0,4
Electricité personnelle (Groupe, panneau solaire, batterie)	0,3	0,3	0,3
Lampe à gaz	0,1	0,1	0,1
Bougie	0,2	0,1	0,1
ND	1,1	1,1	1,1
Total	100	100	100

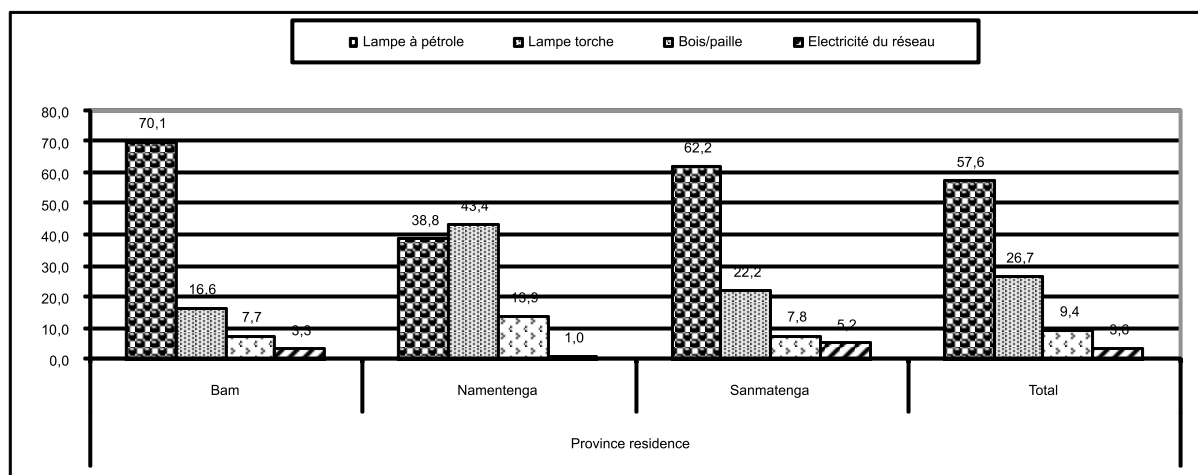
Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage

12.2.2 – Le mode d'éclairage par province

Le principal mode d'éclairage dans le Bam et le Sanmatenga reste la lampe à pétrole. Ensuite vient la lampe torche. Par contre la lampe torche constitue, dans la province du Namentenga le principal moyen d'éclairage et est utilisée par 43,4% des ménages. Dans cette province la lampe torche vient en deuxième position avec 38,8% des ménages qui sont utilisateurs. L'électricité du réseau est relativement plus utilisée dans le Sanmatenga avec 5,2% des ménages contre 3,3% et 1% respectivement dans le Bam et le Namentenga.

Tableau 12.4 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon la province

Mode principal éclairage	Province résidence			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
Lampe à pétrole	70,1	38,8	62,2	57,6
Lampe torche	16,6	43,4	22,2	26,7
Bois/paille	7,7	13,9	7,8	9,4
Electricité du réseau	3,3	1	5,2	3,6
Lampe à huile	0,4	0,7	0,6	0,6
Autres	0,5	0,4	0,4	0,4
Electricité personnelle (Groupe, panneau solaire, batterie)	0,4	0,2	0,3	0,3
Lampe à gaz	0,2	0,1	0,2	0,1
Bougie	0	0,1	0,1	0,1
ND	0,8	1,2	1,1	1,1
Total	100	100	100	100

Graphique 12,3 : Répartition (%) des ménages par mode d'éclairage selon la province

12.3 - SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON

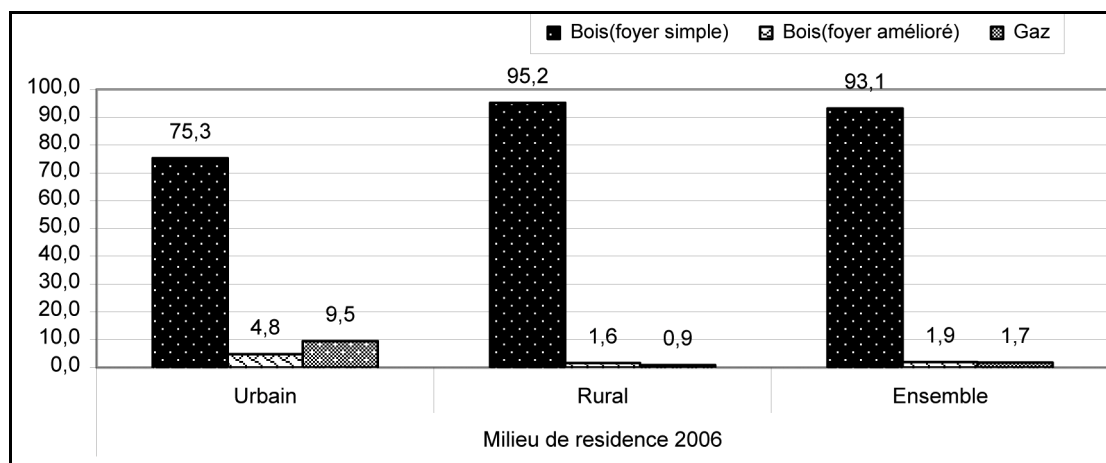
L'analyse porte dans cette partie, sur la répartition des ménages par source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence et la province.

12.3.1 – Données globales

95% des ménages de la région du centre nord utilisent le bois pour la cuisine, soit 93,1% dans le foyer simple et 1,9% dans le foyer amélioré. Le Gaz vient en troisième position avec dans l'ensemble 1,7%. Cette répartition varie relativement du milieu urbain au milieu rural. En effet, le Gaz contrairement au milieu rural, est la deuxième source d'énergie pour la cuisson dans le milieu urbain.

Tableau 12.5 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

Energie pour cuisson	Milieu de résidence 2006		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bois (foyer simple)	75,3	95,2	93,1
Bois (foyer amélioré)	4,8	1,6	1,9
Gaz	9,5	0,9	1,7
Charbon de bois	4,6	1	1,3
Autres	1,3	0,3	0,4
Pétrole	0,3	0,2	0,2
Electricité	0,3	0	0
Non concerné	3,6	0,4	0,7
ND	0,4	0,5	0,5
Total	100	100	100

Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson

12.3.2 – Sources d'énergie pour la cuisson dans les provinces

La répartition des ménages du centre nord par source principale d'énergie selon la province montre que le bois dans un foyer simple est le plus utilisé dans toutes les provinces. Ensuite vient le bois dans le foyer amélioré dans le Bam et le Namentenga tandis que dans le Sanmatenga le gaz est la deuxième source principale d'énergie pour la cuisson.

Tableau 12.6 : Répartition (%) des ménages par source d'énergie pour la cuisson selon la province

Energie pour cuisson	Province résidence 2006			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
Bois (foyer simple)	93,2	95,9	93	93,8
Bois (foyer amélioré)	2,6	1,2	2	1,9
Gaz	1,7	1	2,2	1,8
Charbon de bois	1,6	0,8	1,5	1,4
Pétrole	0,2	0,2	0,3	0,2
Electricité	0	0	0,1	0
Autres	0,3	0,4	0,4	0,4
ND	0,3	0,5	0,6	0,5
Total	100	100	100	100

12.4 - SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

Dans ce sous-chapitre, il s'agit d'étudier la répartition des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence et selon la province.

12.4.1 – Données globales

La pompe (forage) est la principale source d’approvisionnement en eau de boisson de 65,4 % des ménages ; c’est également la principale source d’approvisionnement en eau dans l’ensemble du pays (37,2 %). Les ménages qui s’approvisionnent au puits ordinaire représentent 14,1 % et 9,4 % des ménages ont accès à l’eau de puit busé. Seulement 1,7 % des ménages boivent l’eau courante.

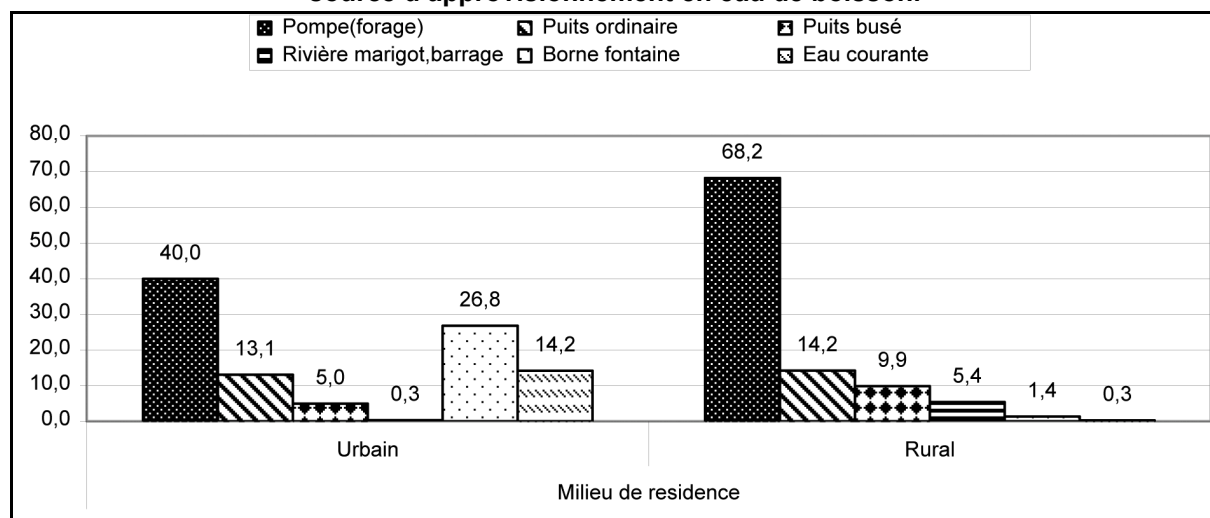
En milieu urbain, 40 % des ménages utilisent l’eau de forages et 26,8 % l’eau de borne fontaine. L’eau courante y est utilisée par 14,2% des ménages tandis L’eau de puits ordinaire concerne 13,1% des ménages. En revanche, 68,2 % des ménages ruraux s’approvisionnent en eau de forage, 14,2 % en eau de puits ordinaire.

En considérant l’eau potable (l’eau de forage, bornes fontaines, Eau courante, puits busé) on note que 80,4 % des ménages dans la région, 86 % en milieu urbain et 79,8 % en milieu rural ont accès à celle-ci. L’illustration de ces résultats est donnée par le graphique 12.4.

Tableau 12.7 : Répartition des ménages (%) par source d’approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Approvisionnement en eau	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Pompe (forage)	40	68,2	65,4
Puits ordinaire	13,1	14,2	14,1
Puits busé	5	9,9	9,4
Rivière marigot, barrage	0,3	5,4	4,9
Borne fontaine	26,8	1,4	3,9
Eau courante	14,2	0,3	1,7
Autres	0,2	0,1	0,1
ND	0,5	0,6	0,6
Total	100	100	100

Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d’approvisionnement en eau de boisson.



12.4.2 – Source d’approvisionnement en eau de boisson dans les provinces

Le tableau 12.8 montre que quelque soit la province de résidence le forage, le puit ordinaire et le puit busé sont les principales sources d’approvisionnement en eau de boisson. Dans le Sanmatenga, la borne fontaine vient en quatrième position avec 5,2% des ménages tandis que dans le Bam et le Namentenga c’est la rivière, le marigot ou le barrage qui occupe cette place. On note que l’eau courante est très peu utilisée par les ménages quelque soit la province.

Tableau 12.8 : Répartition (%) des ménages par source d’approvisionnement en eau de boisson selon la province

Source d’approvisionnement en eau	Province résidence			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
Pompe (forage)	58,1	67,4	67,7	65,4
Puits ordinaire	19,9	13,8	11,5	14,1
Puits busé	10,2	12	7,5	9,4
Rivière marigot, barrage	5	5	4,7	4,9
Borne fontaine	4,7	1	5,2	3,9
Eau courante	1,5	0,2	2,6	1,7
Autres	0,1	0,1	0,1	0,1
ND	0,4	0,6	0,7	0,6
Total	100	100	100	100

12.5 - TYPE D’AISANCE

Dans ce sous-chapitre, l’étude porte sur la répartition des ménages par type d’aisance selon le milieu de résidence et la province.

12.5.1 – Données globales

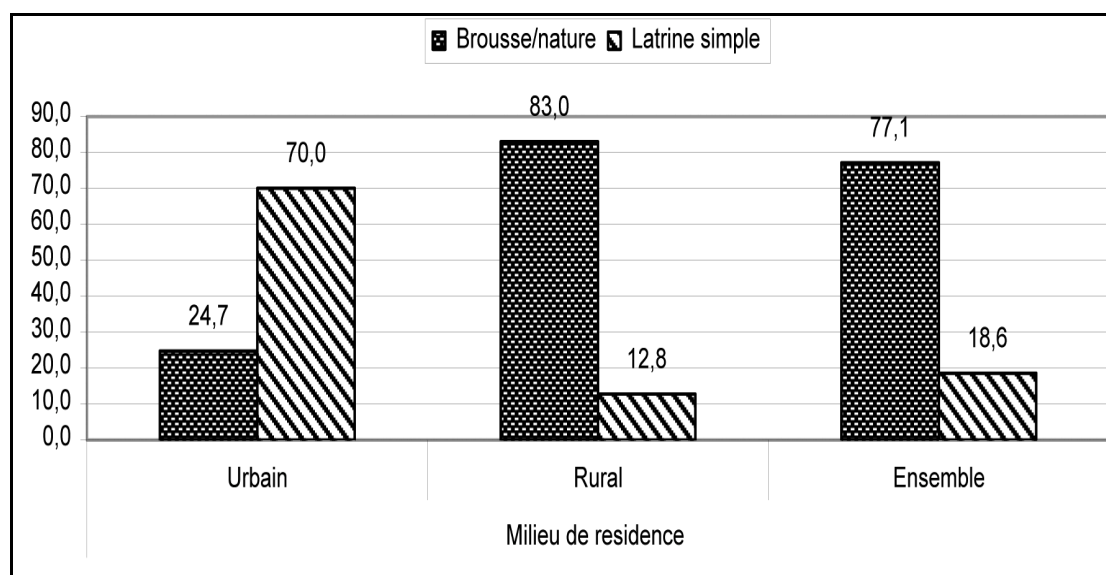
Dans la région, les deux principaux lieux d’aisance sont la brousse/nature et la latrine simple. Plus de 3 ménages sur 4 (77,1%) utilisent la brousse/nature comme principal lieu d’aisance et 18,6 % utilisent la latrine simple.

En considérant le milieu de résidence, on note de 83% des ménages ruraux utilisent la nature et 12,8 % utilisent des latrines simples. En milieu urbain, 7 ménages sur 10 (70%) utilisent la latrine simple comme type principal d’aisance ; la nature vient en deuxième position avec 24,7% des ménages.

Tableau 12.9 : Répartition (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence

Approvisionnement en eau	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Pompe (forage)	40	68,2	65,4
Puits ordinaire	13,1	14,2	14,1
Puits busé	5	9,9	9,4
Rivière marigot, barrage	0,3	5,4	4,9
Borne fontaine	26,8	1,4	3,9
Eau courante	14,2	0,3	1,7
Autres	0,2	0,1	0,1
ND	0,5	0,6	0,6
Total	100	100	100

Le graphique suivant montre que la brousse et la latrine sont les deux types d'aisances les plus utilisés.

Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance

12.5.2 - Type d'aisance dans les provinces

La brousse/Nature et la latrine simple sont les principaux types d'aisance que l'on se situe dans la province du Bam, du Namentenga ou du Sanmatenga. La situation du Namentenga est assez particulière dans la mesure où près de 84% des ménages utilise la brousse ou la nature comme type d'aisance.

Tableau 12.10 Répartition des ménages (%) par type d'aisance selon la province

Type d'aisance	Province résidence			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
Brousse/nature	72,8	83,6	75,5	77,1
Latrine simple	21,7	13,4	20	18,6
Latrine ventilée	3,6	1,4	2,2	2,3
Chasse d'eau en commun	0,4	0,2	0,5	0,4
Chasse d'eau personnelle	0,1	0,0	0,2	0,1
Autres	0,9	0,7	0,7	0,8
ND	0,6	0,7	0,9	0,8
Total	100	100	100	100

12.6 - MODE D'EVACUATION DES ORDURES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des ménages par mode principal d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence et selon la province.

12.6.1 – Données globales

Dans l'ensemble de la région, 7 ménages sur 10 jettent les ordures sur les tas d'immondices. Les ménages qui évacuent les ordures dans la rue représentent 11,8 % et ceux qui utilisent les fossés 6,9 %. (Tableau 12.11).

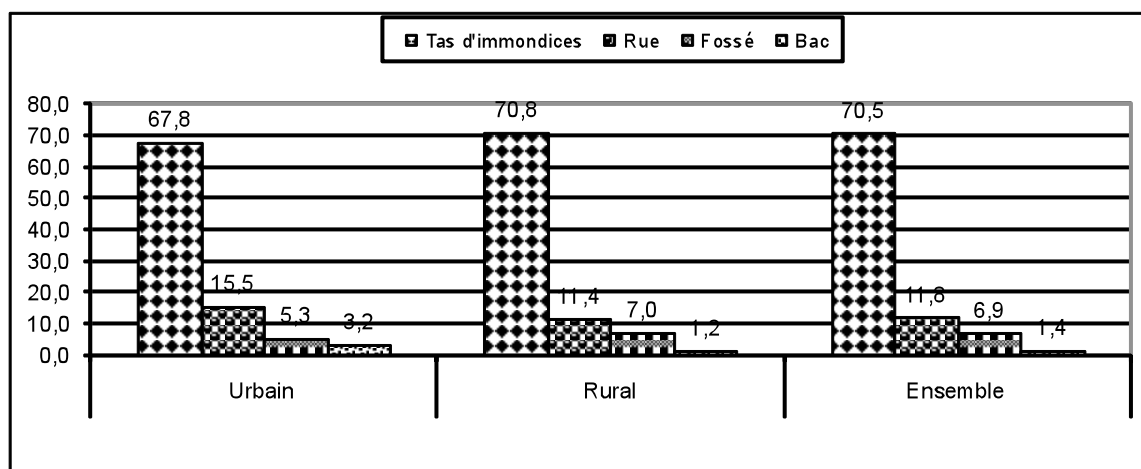
En milieu urbain 67,8 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices et 15,5 % dans la rue. Les fossés accueillent les ordures de 5,3% des ménages urbains. Les bacs à ordures et le ramassage privé ne concernent que respectivement 3,2 % et 2,1 % des ménages.

En milieu rural, 70,8 % des ménages utilisent les tas d'immondices et 11,4 % la rue comme mode d'évacuation des ordures. Les fossés sont utilisés par 7% des ménages. Le ramassage privé et les bacs à ordures sont presque inexistant (respectivement 0,7 % et 1,2 %).

Tableau 12.11 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence

Evacuation ordures	Milieu de résidence 2006		
	Urbain	Rural	Ensemble
Tas d'immondices	67,8	70,8	70,5
Rue	15,5	11,4	11,8
Fossé	5,3	7	6,9
Bac	3,2	1,2	1,4
Ramassage privé	2,1	0,7	0,9
Autres	5,3	8,3	8
ND	0,8	0,5	0,5
Total	100	100	100

Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures



12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par province

Que l'on se situe dans le Bam, le Namentenga ou le Sanmatenga, les modes d'évacuation des ordures sont classés dans le même ordre d'importance c'est à dire les tas d'immondices, la rue et les fosses viennent en tête. Ensuite viennent respectivement les bacs à ordures et le ramassage privé. On note cependant une relative plus grande utilisation des tas d'immondices dans la province du Bam.

Tableau 12.12 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des ordures selon la province

Evacuation ordures	Province résidence			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
Tas d'immondices	76,2	68,5	69	70,5
Rue	9,6	12,7	12,3	11,8
Fossé	5,3	5,8	8,2	6,9
Bac	1,1	1,2	1,7	1,4
Ramassage privé	0,5	1,4	0,7	0,9
Autres	6,9	9,9	7,4	8
ND	0,3	0,5	0,7	0,5
Total	100	100	100	100

12.7 - MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des ménages par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

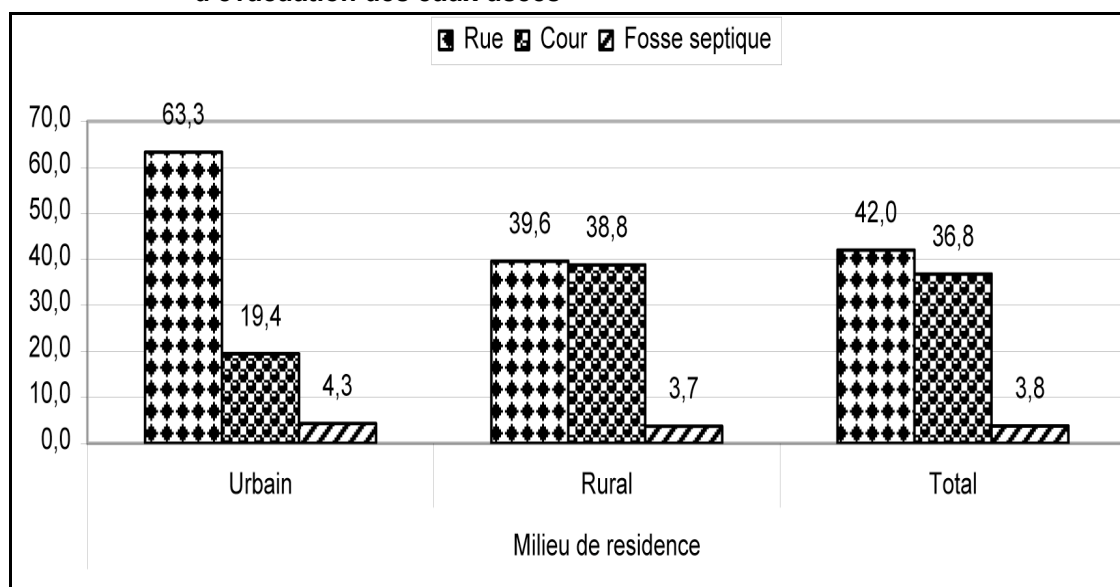
12.7.1 – Données globales

Au niveau régional, la rue (42 %) et la cour (36,8 %) constituent les principaux modes d'évacuation des eaux usées. (Graphique 12.7).

Quel que soit le milieu de résidence, l'utilisation de la cour ou de la rue pour évacuer les eaux prédomine. En milieu urbain, 63,3 % des ménages utilisent la rue et 19,4 % la cour pour évacuer les eaux usées. En milieu rural, ces proportions sont de 38,8 % pour la cour et 39,6 % pour la rue. Les fosses septiques sont utilisées par 3,8% des ménages soit 4,3% ménages urbains et 3,7% des ménages ruraux (Tableau 12.13).

Tableau 12.13 : Répartition (%) des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Mode d'évacuation des eaux usées	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Rue	63,3	39,6	42
Cour	19,4	38,8	36,8
Fosse septique	4,3	3,7	3,8
Puits	0,9	0,3	0,4
Caniveau	0,5	0,4	0,4
Autres	10,2	15,1	14,6
ND	1,4	2,1	2
Total	100	100	100

Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées

12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les provinces

Dans le Bam et le Sanmatenga, la rue se présente comme le premier moyen d'évacuation des eaux usées avec respectivement 46,3 % et 45,5% des ménages. Vient ensuite dans ces deux provinces, la cour avec 32% et 32,5%. Par contre dans la province du Namentenga, la cour constitue le premier moyen pour évacuer les eaux usées avec 48,6% des ménages contre 32,1% des ménages pour l'évacuation dans la rue. Hors mis ces deux principaux modes d'évacuation, les autres modes sont relativement peu utilisés est selon la même importance dans chacune des trois provinces.

Tableau 12.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province

Evacuation eaux usées	Province résidence			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
Rue	46,3	32,1	45,5	42
Cour	32	48,6	32,5	36,8
Fosse septique	5,2	2	4,2	3,8
Puits	0,3	0,6	0,3	0,4
Caniveau	0,2	0,2	0,5	0,4
Autres	14,5	14,4	14,7	14,6
ND	1,4	2,2	2,3	2
Total	100	100	100	100

12.8 – BIENS D'EQUIPEMENT

Ce sous-chapitre s'intéresse à la répartition des ménages par possession de biens d'équipement selon le milieu de résidence, et selon la province.

12.8.1 – Données globales

Au niveau régional, le bien d'équipement que les ménages possèdent le plus est la radio (58,6 %). Viennent ensuite le téléphone cellulaire (7,4%) et la télévision (5,0%) (Tableau 12.15).

En milieu urbain 75,0 % des ménages ont au moins une radio, cette proportion est de 56,8 % en milieu rural. Les ménages urbains disposant de télévision représentent 30,1 % de l'ensemble alors que 2,2 % des ménages ruraux possèdent la télévision. L'utilisation du téléphone cellulaire est assez répandue en ville: 36 % des ménages en possèdent au moins un, pendant que seuls 4,2 % des ménages ruraux en disposent. Le graphique 12.8 renseigne sur la possession de bien d'équipement.

Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence

Biens d'équipement	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	75	56,8	58,6
Cellulaire	36	4,2	7,4
Télévision	30,1	2,2	5
Réfrigérateur	8,2	0,2	1
Téléphone fixe	5	0,2	0,6
Ordinateur	1,2	0,01	0,13
Internet	0,26	0	0,03

12.8.2- Possession de biens d'équipement dans les provinces

On ne note pas de grande différence entre le Bam et le Sanmatenga en matière de possession de biens d'équipement par les ménages. Cependant on note que dans la province du Namentenga, les ménages disposent relativement peu de biens d'équipements. En effet la proportion de ménages qui y possèdent au moins une radio est de 51,7% contre 64,1% et 59,9% respectivement dans le Bam et le Sanmatenga. De même seulement 2% des ménages y possède au moins une télévision contre 5,1% et 6,7% respectivement dans le Bam et le Sanmatenga. (Tableau 12.16).

Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province

Possession de bien	Province			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Radio	64,1	51,7	59,9	58,6
Cellulaire	7,5	5,4	8,6	7,4
Télévision	5,1	2	6,7	5
Réfrigérateur	1	0,4	1,3	1
Téléphone fixe	0,6	0,2	0,9	0,6
Ordinateur	0,15	0,07	0,15	0,13
Internet	0,04	0,01	0,03	0,03

12.9 – MOYENS DE DEPLACEMENT

L'analyse s'intéresse à la répartition des ménages par la possession de moyens de déplacement selon le milieu de résidence et selon la province.

12.9.1 – Données globales

Dans l'ensemble plus de 82 % des ménages possèdent au moins une bicyclette alors que moins de 19% de ceux-ci ont une mobylette (18,6%), 17,5 % des ménages possèdent au moins une charrette et 24,1 % un âne. (Tableau 12.17).

Quel que soit le milieu de résidence, la bicyclette est le moyen de déplacement que possèdent la plupart des ménages (71,5% en milieu urbain et 83,7 % en milieu rural). Le deuxième moyen de déplacement le plus représenté en milieu urbain est la mobylette (40,9 %). Par contre en milieu rural, l'âne est le deuxième moyen le plus représenté avec 25,3% des ménages.

Les ménages disposant de voiture sont pour la plupart en milieu urbain : 2,7 % en ville et 0,2 % en milieu rural. En milieu rural 18 % des ménages ont au moins une charrette ; cette proportion est de 13,7 % en milieu urbain.

Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence

Moyens de déplacement	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bicyclette	71,5	83,7	82,4
Ane	13,1	25,3	24,1
Mobylette	40,9	16,1	18,6
Charrette	13,7	18	17,5
Voiture	2,7	0,2	0,4
Cheval	0,1	0,3	0,3
Pirogue	0,3	0,2	0,2
Chameau	0,1	0,1	0,1

12.9.2 - Les moyens de déplacement dans les provinces

Le tableau 12.18 montre que dans la région du centre nord, les niveaux de possession des biens de déplacement ne varient pas grandement d'une province à une autres.

Tableau 12. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province

Moyens de déplacement	Province			
	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Bicyclette	81,2	83,7	82,3	82,4
Ane	28,6	16,1	26,5	24,1
Mobylette	19,6	13,3	21,1	18,6
Charrette	20,3	12,4	19,1	17,5
Voiture	0,4	0,3	0,5	0,4
Cheval	0,4	0,2	0,3	0,3
Pirogue	0,3	0,1	0,1	0,2
Chameau	0,1	0,1	0,1	0,1

Conclusion

L'analyse des caractéristiques de l'habitation montre que plus de la moitié (57 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples et 24,4 % dans des cases. Cette tendance est surtout observée en milieu rural ; tandis qu'en milieu urbain les bâtiments à plusieurs logements remplacent les cases à la deuxième position. Les ménages utilisent principalement la lampe à pétrole pour l'éclairage (57,6 %). L'électricité du réseau (37 % en milieu urbain) est essentiellement rare surtout dans le Namentenga.

Dans l'ensemble, 80,4 % des ménages ont accès à l'eau potable. Cette proportion est de 79,8 % en milieu rural et 86 % en milieu urbain. Les ménages qui ont l'eau courante se retrouve essentiellement en ville et dans la province du Sanmatenga.

Plus de trois quart (3/4) des ménages (77,1 %) utilisent la brousse/nature comme principal type d'aisance et 18,6 % la latrine simple. La plupart des ménages (70,5 %) jettent les ordures dans les tas d'immondices.

La radio est le bien d'équipement le plus accessible aux ménages, 58,6 % d'entre eux en possèdent. En revanche, seulement moins d'un ménage sur dix possède une télévision (5%) ou un téléphone cellulaire (7,4 %). S'agissant des moyens de déplacement, 82,4 % des ménages possèdent au moins une bicyclette et 24,1 % une mobylette.

CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DE LA POPULATION

Introduction

Les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2006) du Burkina Faso offrent l'occasion à l'INSD d'actualiser les projections de la population réalisées en 2004 sur la période 1997-2010. Les projections sont une image de l'évolution probable de la population dans un futur proche ou lointain, en fonction des hypothèses sur l'évolution de la mortalité, de la fécondité et des migrations internationales. Plus l'horizon est lointain et/ou plus l'entité géographique est petite, plus les projections ont de chances d'être moins précises. De ce fait, l'horizon 2020 a été choisi pour les projections de la région du Centre Nord.

I – METHODE DES PROJECTIONS

Les projections 2007-2050 du Burkina se fondent sur trois scénarios basés sur diverses hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de l'urbanisation. Dans les pays à forte fécondité comme le Burkina Faso, l'évolution future de la population et de ses diverses caractéristiques, dépend beaucoup plus de l'évolution de la fécondité que des autres variables que sont la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation.

Dans ces conditions, pour les projections nationales, il a été retenu une seule hypothèse pour la mortalité, une seule pour les migrations internationales comme pour l'urbanisation, et trois scénarios de fécondité résultant des diverses hypothèses d'évolution de ses déterminants proches. Il s'agit du scénario tendanciel, du scénario bas, et du scénario haut.

Les hypothèses retenues pour chaque déterminant proche de la fécondité (femmes en union, durée de l'in susceptibilité post-partum, avortement, stérilité, prévalence de la contraception) ont été élaborées de manière similaire, à partir des évolutions du pourcentage de femmes en union, de la durée de l'in susceptibilité post-partum, de la fréquence de l'avortement, de l'importance de la stérilité, de la prévalence de la contraception et de la répartition des méthodes utilisées.

Les projections 2007-2020 de la région des Centre Nord sont dérivées des projections nationales sans qu'il soit nécessaire de faire des hypothèses sur la fécondité, la mortalité, les migrations et l'urbanisation à ce niveau géographique.

Les résultats obtenus par ces projections avec le scénario tendanciel (qui représente l'hypothèse moyenne) sont présentés dans les pages qui suivent. Ils sont produits pour répondre aux besoins des structures déconcentrées et des collectivités locales en matière de données démographiques.

II – RESULTATS DES PROJECTIONS

Année 2007				Année 2008		
âges	Hommes	Femmes	Total	Masculin	Féminin	Total
0	29 549	26 907	56 456	30 799	28 612	59 411
1	27 329	24 633	51 962	27 994	25 719	53 713
2	26 280	23 937	50 217	26 585	24 021	50 606
3	25 029	23 135	48 164	25 766	23 561	49 327
4	23 773	22 299	46 072	24 620	22 866	47 486
5	22 551	21 472	44 023	23 424	22 095	45 519
6	21 394	20 673	42 067	22 274	21 326	43 600
7	20 267	19 886	40 153	21 134	20 547	41 681
8	19 185	19 119	38 304	20 011	19 763	39 774
9	18 148	18 373	36 521	18 921	18 986	37 907
10	17 175	17 666	34 841	17 906	18 253	36 159
11	16 245	16 982	33 227	16 945	17 552	34 497
12	15 357	16 322	31 679	16 022	16 873	32 895
13	14 508	15 685	30 193	15 130	16 217	31 347
14	13 695	15 071	28 766	14 264	15 584	29 848
15	13 239	13 693	26 932	13 654	14 629	28 283
16	12 308	12 553	24 861	12 693	13 119	25 812
17	11 563	12 931	24 494	12 031	12 834	24 865
18	10 704	13 203	23 907	11 012	12 821	23 833
19	9 997	13 606	23 603	10 375	13 453	23 828
20	8 759	12 941	21 700	9 202	13 357	22 559
21	8 202	12 432	20 634	8 538	12 989	21 527
22	7 494	11 027	18 521	7 728	11 702	19 430
23	7 059	10 318	17 377	7 260	10 932	18 192
24	6 679	9 581	16 260	6 706	9 851	16 557
25	6 690	9 633	16 323	6 592	9 755	16 347
26	6 452	9 334	15 786	6 452	9 487	15 939
27	6 315	9 403	15 718	6 385	9 606	15 991
28	6 217	9 258	15 475	6 211	9 470	15 681
29	6 129	9 132	15 261	6 203	9 462	15 665
30	5 612	8 195	13 807	5 834	8 737	14 571
31	5 348	7 844	13 192	5 540	8 354	13 894
32	5 027	7 281	12 308	5 167	7 655	12 822
33	4 616	6 721	11 337	4 820	7 192	12 012
34	4 434	6 263	10 697	4 583	6 572	11 155
35	4 493	6 284	10 777	4 531	6 392	10 923
36	4 413	6 027	10 440	4 477	6 166	10 643
37	4 400	5 968	10 368	4 435	6 009	10 444

Année 2007				Année 2008		
âges	Hommes	Femmes	Total	Masculin	Féminin	Total
38	4 358	6 118	10 476	4 361	6 067	10 428
39	4 300	6 159	10 459	4 386	6 295	10 681
40	4 012	5 697	9 709	4 158	5 985	10 143
41	3 941	5 590	9 531	4 023	5 776	9 799
42	3 865	5 387	9 252	3 946	5 595	9 541
43	3 568	4 759	8 327	3 789	5 208	8 997
44	3 345	4 346	7 691	3 498	4 624	8 122
45	3 361	4 354	7 715	3 385	4 372	7 757
46	3 212	4 132	7 344	3 305	4 275	7 580
47	3 092	3 970	7 062	3 160	4 062	7 222
48	3 160	4 118	7 278	3 145	4 031	7 176
49	3 101	4 109	7 210	3 160	4 180	7 340
50	2 889	3 787	6 676	3 013	4 035	7 048
51	2 847	3 652	6 499	2 890	3 804	6 694
52	2 797	3 498	6 295	2 827	3 636	6 463
53	2 493	2 840	5 333	2 679	3 231	5 910
54	2 327	2 430	4 757	2 451	2 687	5 138
55	2 340	2 424	4 764	2 301	2 376	4 677
56	2 227	2 296	4 523	2 244	2 322	4 566
57	2 199	2 255	4 454	2 207	2 282	4 489
58	2 325	2 561	4 886	2 223	2 365	4 588
59	2 301	2 704	5 005	2 259	2 581	4 840
60	2 137	2 531	4 668	2 229	2 681	4 910
61	2 029	2 418	4 447	2 096	2 525	4 621
62	1 875	2 272	4 147	1 930	2 351	4 281
63	1 563	1 786	3 349	1 712	2 079	3 791
64	1 459	1 480	2 939	1 551	1 708	3 259
65	1 455	1 468	2 923	1 420	1 437	2 857
66	1 402	1 409	2 811	1 404	1 402	2 806
67	1 325	1 340	2 665	1 336	1 345	2 681
68	1 425	1 520	2 945	1 349	1 379	2 728
69	1 405	1 598	3 003	1 372	1 509	2 881
70	1 299	1 475	2 774	1 364	1 547	2 911
71	1 246	1 408	2 654	1 273	1 445	2 718
72	1 204	1 330	2 534	1 209	1 346	2 555

Année 2007				Année 2008		
âges	Hommes	Femmes	Total	Masculin	Féminin	Total
73	975	970	1 945	1 079	1 155	2 234
74	859	785	1 644	937	937	1 874
75	812	759	1 571	789	731	1 520
76	749	743	1 492	743	723	1 466
77	700	727	1 427	694	698	1 392
78	686	712	1 398	656	651	1 307
79	607	680	1 287	614	659	1 273
80 et +	3 851	4 692	8 543	3 831	4 626	8 457
Total	573 758	645 077	1 218 835	591 222	665 242	1 256 464

ANNEE 2009				ANNEE 2010		
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	31 405	29 174	60 579	32 000	29 725	61 725
1	29 245	27 417	56 662	29 847	27 964	57 811
2	27 253	25 109	52 362	28 491	26 788	55 279
3	26 077	23 657	49 734	26 743	24 743	51 486
4	25 354	23 298	48 652	25 665	23 399	49 064
5	24 267	22 667	46 934	24 997	23 100	48 097
6	23 140	21 951	45 091	23 975	22 522	46 497
7	22 007	21 201	43 208	22 864	21 825	44 689
8	20 871	20 425	41 296	21 735	21 080	42 815
9	19 739	19 631	39 370	20 590	20 292	40 882
10	18 672	18 867	37 539	19 482	19 510	38 992
11	17 668	18 140	35 808	18 427	18 753	37 180
12	16 714	17 445	34 159	17 430	18 032	35 462
13	15 788	16 770	32 558	16 473	17 340	33 813
14	14 879	16 117	30 996	15 530	16 668	32 198
15	14 229	15 129	29 358	14 849	15 648	30 497
16	13 095	14 016	27 111	13 652	14 493	28 145
17	12 412	13 416	25 828	12 811	14 336	27 147
18	11 464	12 728	24 192	11 832	13 310	25 142
19	10 680	13 067	23 747	11 126	12 975	24 101
20	9 557	13 210	22 767	9 844	12 833	22 677
21	8 981	13 411	22 392	9 336	13 266	22 602
22	8 053	12 230	20 283	8 481	12 629	21 110
23	7 493	11 606	19 099	7 817	12 131	19 948
24	6 904	10 441	17 345	7 133	11 087	18 220
25	6 623	10 034	16 657	6 826	10 638	17 464
26	6 358	9 612	15 970	6 391	9 890	16 281
27	6 387	9 767	16 154	6 297	9 899	16 196
28	6 283	9 679	15 962	6 288	9 845	16 133
29	6 199	9 683	15 882	6 275	9 900	16 175
30	5 907	9 056	14 963	5 906	9 270	15 176
31	5 765	8 911	14 676	5 840	9 239	15 079
32	5 357	8 157	13 514	5 579	8 702	14 281
33	4 958	7 564	12 522	5 144	8 062	13 206
34	4 791	7 036	11 827	4 931	7 402	12 333
35	4 688	6 712	11 400	4 905	7 188	12 093

ANNEE 2009				ANNEE 2010		
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
36	4 517	6 274	10 791	4 677	6 591	11 268
37	4 502	6 150	10 652	4 545	6 260	10 805
38	4 399	6 111	10 510	4 468	6 257	10 725
39	4 392	6 244	10 636	4 432	6 292	10 724
40	4 244	6 119	10 363	4 251	6 071	10 322
41	4 173	6 071	10 244	4 261	6 208	10 469
42	4 031	5 784	9 815	4 184	6 081	10 265
43	3 871	5 411	9 282	3 956	5 595	9 551
44	3 718	5 063	8 781	3 800	5 262	9 062
45	3 544	4 655	8 199	3 769	5 099	8 868
46	3 330	4 295	7 625	3 489	4 575	8 064
47	3 254	4 206	7 460	3 281	4 226	7 507
48	3 216	4 126	7 342	3 313	4 274	7 587
49	3 145	4 093	7 238	3 219	4 192	7 411
50	3 072	4 106	7 178	3 059	4 021	7 080
51	3 016	4 055	7 071	3 076	4 127	7 203
52	2 871	3 789	6 660	2 998	4 041	7 039
53	2 709	3 361	6 070	2 752	3 503	6 255
54	2 636	3 061	5 697	2 665	3 183	5 848
55	2 425	2 629	5 054	2 610	2 996	5 606
56	2 207	2 276	4 483	2 329	2 522	4 851
57	2 225	2 310	4 535	2 189	2 265	4 454
58	2 232	2 396	4 628	2 252	2 426	4 678
59	2 160	2 383	4 543	2 171	2 417	4 588
60	2 188	2 559	4 747	2 093	2 363	4 456
61	2 188	2 677	4 865	2 148	2 553	4 701
62	1 997	2 457	4 454	2 086	2 606	4 692
63	1 765	2 152	3 917	1 826	2 251	4 077
64	1 702	1 992	3 694	1 754	2 061	3 815
65	1 512	1 662	3 174	1 662	1 940	3 602
66	1 371	1 373	2 744	1 463	1 593	3 056
67	1 339	1 340	2 679	1 307	1 312	2 619
68	1 362	1 386	2 748	1 365	1 381	2 746
69	1 298	1 368	2 666	1 313	1 378	2 691
70	1 333	1 460	2 793	1 261	1 323	2 584
71	1 339	1 518	2 857	1 306	1 430	2 736
72	1 237	1 382	2 619	1 303	1 454	2 757
73	1 085	1 169	2 254	1 111	1 202	2 313
74	1 042	1 123	2 165	1 045	1 132	2 177

ANNEE 2009				ANNEE 2010		
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
75	865	879	1 744	963	1 054	2 017
76	722	696	1 418	795	844	1 639
77	688	679	1 367	669	655	1 324
78	651	624	1 275	646	608	1 254
79	586	600	1 186	583	577	1 160
80 et +	3 822	4 547	8 369	3 790	4 428	8 218
Total	609 244	685 945	1 295 189	627 747	707 113	1 334 860

ANNEE 2011				ANNEE 2012		
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	32 526	30 209	62 735	33 127	30 758	63 885
1	30 454	28 525	58 979	30 993	29 017	60 010
2	29 089	27 328	56 417	29 697	27 888	57 585
3	27 971	26 410	54 381	28 564	26 941	55 505
4	26 331	24 484	50 815	27 547	26 137	53 684
5	25 310	23 205	48 515	25 973	24 285	50 258
6	24 700	22 955	47 655	25 011	23 059	48 070
7	23 693	22 396	46 089	24 411	22 826	47 237
8	22 586	21 703	44 289	23 406	22 270	45 676
9	21 447	20 945	42 392	22 289	21 564	43 853
10	20 325	20 171	40 496	21 174	20 820	41 994
11	19 230	19 396	38 626	20 065	20 052	40 117
12	18 182	18 644	36 826	18 977	19 283	38 260
13	17 183	17 927	35 110	17 926	18 535	36 461
14	16 208	17 238	33 446	16 909	17 821	34 730
15	15 506	16 185	31 691	16 190	16 736	32 926
16	14 254	14 988	29 242	14 890	15 498	30 388
17	13 362	14 826	28 188	13 958	15 332	29 290
18	12 219	14 228	26 447	12 752	14 714	27 466
19	11 491	13 573	25 064	11 873	14 510	26 383
20	10 264	12 746	23 010	10 607	13 334	23 941
21	9 623	12 890	22 513	10 043	12 803	22 846

ANNEE 2011				ANNEE 2012		
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
22	8 825	12 494	21 319	9 104	12 139	21 243
23	8 243	12 529	20 772	8 585	12 395	20 980
24	7 451	11 591	19 042	7 866	11 972	19 838
25	7 059	11 300	18 359	7 382	11 815	19 197
26	6 594	10 489	17 083	6 825	11 142	17 967
27	6 333	10 189	16 522	6 540	10 807	17 347
28	6 201	9 981	16 182	6 240	10 275	16 515
29	6 284	10 073	16 357	6 198	10 213	16 411
30	5 982	9 479	15 461	5 992	9 645	15 637
31	5 842	9 459	15 301	5 921	9 674	15 595
32	5 655	9 024	14 679	5 658	9 240	14 898
33	5 362	8 603	13 965	5 437	8 921	14 358
34	5 121	7 891	13 012	5 341	8 421	13 762
35	5 053	7 563	12 616	5 251	8 065	13 316
36	4 898	7 060	11 958	5 048	7 429	12 477
37	4 710	6 577	11 287	4 936	7 046	11 982
38	4 514	6 371	10 885	4 681	6 696	11 377
39	4 505	6 444	10 949	4 554	6 562	11 116
40	4 292	6 120	10 412	4 365	6 268	10 633
41	4 270	6 160	10 430	4 313	6 210	10 523
42	4 274	6 219	10 493	4 284	6 172	10 456
43	4 109	5 883	9 992	4 199	6 017	10 216
44	3 886	5 442	9 328	4 038	5 723	9 761
45	3 854	5 299	9 153	3 943	5 481	9 424
46	3 714	5 013	8 727	3 798	5 210	9 008
47	3 440	4 504	7 944	3 664	4 936	8 600
48	3 342	4 296	7 638	3 506	4 579	8 085
49	3 318	4 343	7 661	3 348	4 365	7 713
50	3 133	4 121	7 254	3 231	4 270	7 501
51	3 064	4 042	7 106	3 140	4 143	7 283
52	3 060	4 113	7 173	3 048	4 028	7 076
53	2 877	3 737	6 614	2 937	3 802	6 739
54	2 710	3 319	6 029	2 835	3 541	6 376
55	2 640	3 115	5 755	2 685	3 249	5 934
56	2 509	2 876	5 385	2 538	2 988	5 526
57	2 313	2 512	4 825	2 494	2 865	5 359
58	2 216	2 379	4 595	2 344	2 642	4 986
59	2 192	2 448	4 640	2 157	2 400	4 557
60	2 106	2 399	4 505	2 127	2 431	4 558

ANNEE 2011				ANNEE 2012		
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
61	2 054	2 358	4 412	2 069	2 397	4 466
62	2 047	2 484	4 531	1 957	2 293	4 250
63	1 909	2 389	4 298	1 873	2 274	4 147
64	1 817	2 156	3 973	1 901	2 289	4 190
65	1 712	2 005	3 717	1 774	2 099	3 873
66	1 609	1 861	3 470	1 657	1 920	3 577
67	1 398	1 527	2 925	1 539	1 784	3 323
68	1 334	1 353	2 687	1 430	1 580	3 010
69	1 317	1 374	2 691	1 286	1 346	2 632
70	1 279	1 337	2 616	1 283	1 332	2 615
71	1 236	1 295	2 531	1 256	1 313	2 569
72	1 269	1 367	2 636	1 200	1 237	2 437
73	1 172	1 266	2 438	1 140	1 187	2 327
74	1 071	1 165	2 236	1 133	1 229	2 362
75	963	1 058	2 021	989	1 090	2 079
76	886	1 012	1 898	883	1 010	1 893
77	741	800	1 541	828	960	1 788
78	627	586	1 213	700	724	1 424
79	579	563	1 142	562	543	1 105
80 et +	3 762	4 308	8 070	3 738	4 195	7 933
Total	646 687	728 693	1 375 380	666 133	750 762	1 416 895

ANNEE 2013				ANNEE 2014		
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	33 721	31 294	65 015	34 376	31 881	66 257
1	31 607	29 571	61 178	32 214	30 112	62 326
2	30 236	28 378	58 614	30 851	28 932	59 783
3	29 169	27 497	56 666	29 709	27 986	57 695
4	28 134	26 659	54 793	28 737	27 213	55 950
5	27 178	25 923	53 101	27 763	26 440	54 203
6	25 668	24 129	49 797	26 862	25 756	52 618
7	24 720	22 927	47 647	25 373	23 990	49 363
8	24 117	22 695	46 812	24 426	22 794	47 220
9	23 100	22 124	45 224	23 805	22 546	46 351
10	22 007	21 432	43 439	22 811	21 989	44 800
11	20 904	20 694	41 598	21 730	21 303	43 033
12	19 802	19 932	39 734	20 633	20 570	41 203
13	18 711	19 167	37 878	19 528	19 812	39 340
14	17 643	18 423	36 066	18 420	19 052	37 472
15	16 896	17 299	34 195	17 636	17 882	35 518
16	15 552	16 020	31 572	16 236	16 553	32 789
17	14 586	15 851	30 437	15 241	16 385	31 626
18	13 327	15 216	28 543	13 935	15 732	29 667
19	12 400	15 005	27 405	12 967	15 518	28 485
20	10 966	14 254	25 220	11 460	14 740	26 200
21	10 385	13 393	23 778	10 744	14 319	25 063
22	9 509	12 056	21 565	9 841	12 613	22 454
23	8 862	12 042	20 904	9 266	11 960	21 226
24	8 200	11 842	20 042	8 471	11 506	19 977
25	7 804	12 202	20 006	8 143	12 072	20 215
26	7 145	11 649	18 794	7 562	12 032	19 594
27	6 776	11 480	18 256	7 100	12 004	19 104
28	6 449	10 899	17 348	6 687	11 579	18 266
29	6 241	10 514	16 755	6 455	11 155	17 610
30	5 911	9 779	15 690	5 954	10 068	16 022
31	5 933	9 843	15 776	5 854	9 981	15 835
32	5 737	9 449	15 186	5 752	9 616	15 368
33	5 442	9 133	14 575	5 521	9 341	14 862
34	5 418	8 732	14 150	5 425	8 941	14 366

ANNEE 2013				ANNEE 2014		
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
35	5 481	8 606	14 087	5 563	8 924	14 487
36	5 249	7 921	13 170	5 483	8 454	13 937
37	5 090	7 414	12 504	5 297	7 907	13 204
38	4 909	7 173	12 082	5 065	7 548	12 613
39	4 725	6 897	11 622	4 959	7 390	12 349
40	4 413	6 382	10 795	4 582	6 709	11 291
41	4 388	6 361	10 749	4 439	6 477	10 916
42	4 329	6 222	10 551	4 407	6 374	10 781
43	4 211	5 970	10 181	4 257	6 019	10 276
44	4 128	5 852	9 980	4 141	5 807	9 948
45	4 100	5 765	9 865	4 193	5 895	10 088
46	3 887	5 389	9 276	4 044	5 668	9 712
47	3 747	5 128	8 875	3 837	5 305	9 142
48	3 736	5 019	8 755	3 823	5 214	9 037
49	3 515	4 654	8 169	3 748	5 101	8 849
50	3 261	4 291	7 552	3 426	4 576	8 002
51	3 240	4 293	7 533	3 271	4 314	7 585
52	3 125	4 130	7 255	3 227	4 279	7 506
53	2 926	3 723	6 649	3 002	3 818	6 820
54	2 895	3 602	6 497	2 885	3 527	6 412
55	2 811	3 467	6 278	2 871	3 527	6 398
56	2 582	3 117	5 699	2 705	3 327	6 032
57	2 522	2 976	5 498	2 567	3 104	5 671
58	2 529	3 014	5 543	2 557	3 129	5 686
59	2 285	2 668	4 953	2 466	3 045	5 511
60	2 094	2 383	4 477	2 220	2 652	4 872
61	2 091	2 429	4 520	2 059	2 380	4 439
62	1 974	2 334	4 308	1 995	2 365	4 360
63	1 791	2 099	3 890	1 808	2 139	3 947
64	1 863	2 177	4 040	1 782	2 009	3 791
65	1 856	2 229	4 085	1 819	2 117	3 936
66	1 718	2 010	3 728	1 799	2 137	3 936
67	1 584	1 838	3 422	1 643	1 926	3 569
68	1 576	1 846	3 422	1 620	1 898	3 518
69	1 382	1 577	2 959	1 525	1 843	3 368
70	1 253	1 305	2 558	1 350	1 535	2 885

ANNEE 2013				ANNEE 2014		
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
71	1 260	1 308	2 568	1 230	1 282	2 512
72	1 223	1 258	2 481	1 228	1 254	2 482
73	1 077	1 073	2 150	1 101	1 096	2 197
74	1 099	1 148	2 247	1 038	1 038	2 076
75	1 047	1 151	2 198	1 013	1 072	2 085
76	909	1 043	1 952	964	1 102	2 066
77	822	953	1 775	847	985	1 832
78	782	868	1 650	773	855	1 628
79	632	678	1 310	707	813	1 520
80 et +	3 703	4 082	7 785	3 744	4 117	7 861
Total	686 076	773 326	1 459 402	706 568	796 426	1 502 994

ANNEE 2015				ANNEE 2016		
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	34 973	32 414	67 387	35 634	33 003	68 637
1	32 881	30 706	63 587	33 492	31 245	64 737
2	31 460	29 476	60 936	32 129	30 070	62 199
3	30 324	28 541	58 865	30 932	29 084	60 016
4	29 277	27 701	56 978	29 890	28 256	58 146
5	28 365	26 992	55 357	28 903	27 480	56 383
6	27 443	26 270	53 713	28 040	26 820	54 860
7	26 556	25 609	52 165	27 132	26 120	53 252
8	25 075	23 854	48 929	26 247	25 464	51 711
9	24 114	22 647	46 761	24 757	23 702	48 459
10	23 512	22 410	45 922	23 819	22 511	46 330
11	22 528	21 857	44 385	23 222	22 277	45 499
12	21 451	21 177	42 628	22 241	21 729	43 970
13	20 350	20 448	40 798	21 160	21 052	42 212
14	19 228	19 694	38 922	20 041	20 328	40 369
15	18 420	18 492	36 912	19 234	19 116	38 350
16	16 954	17 109	34 063	17 713	17 689	35 402
17	15 918	16 932	32 850	16 629	17 501	34 130
18	14 568	16 265	30 833	15 223	16 811	32 034
19	13 568	16 047	29 615	14 194	16 593	30 787
20	11 994	15 246	27 240	12 559	15 768	28 327
21	11 239	14 809	26 048	11 772	15 319	27 091
22	10 189	13 486	23 675	10 668	13 948	24 616
23	9 597	12 515	22 112	9 943	13 383	23 326
24	8 867	11 431	20 298	9 190	11 963	21 153
25	8 419	11 731	20 150	8 821	11 657	20 478
26	7 898	11 906	19 804	8 172	11 572	19 744
27	7 524	12 402	19 926	7 865	12 274	20 139
28	7 015	12 110	19 125	7 441	12 513	19 954
29	6 699	11 853	18 552	7 033	12 398	19 431
30	6 164	10 683	16 847	6 401	11 352	17 753
31	5 900	10 278	16 178	6 112	10 908	17 020
32	5 676	9 752	15 428	5 724	10 044	15 768
33	5 536	9 507	15 043	5 465	9 643	15 108

ANNEE 2015				ANNEE 2016		
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
34	5 507	9 146	14 653	5 525	9 310	14 835
35	5 573	9 140	14 713	5 660	9 351	15 011
36	5 568	8 768	14 336	5 579	8 981	14 560
37	5 536	8 440	13 976	5 624	8 754	14 378
38	5 274	8 051	13 325	5 515	8 595	14 110
39	5 119	7 777	12 896	5 334	8 297	13 631
40	4 812	7 189	12 001	4 969	7 567	12 536
41	4 612	6 810	11 422	4 846	7 299	12 145
42	4 459	6 491	10 950	4 636	6 826	11 462
43	4 335	6 167	10 502	4 389	6 281	10 670
44	4 188	5 856	10 044	4 267	6 001	10 268
45	4 207	5 851	10 058	4 257	5 902	10 159
46	4 137	5 797	9 934	4 153	5 754	9 907
47	3 994	5 581	9 575	4 088	5 709	9 797
48	3 917	5 395	9 312	4 079	5 677	9 756
49	3 836	5 300	9 136	3 932	5 484	9 416
50	3 656	5 018	8 674	3 742	5 212	8 954
51	3 439	4 603	8 042	3 672	5 048	8 720
52	3 258	4 301	7 559	3 428	4 591	8 019
53	3 101	3 957	7 058	3 132	3 976	7 108
54	2 962	3 619	6 581	3 061	3 752	6 813
55	2 862	3 453	6 315	2 941	3 544	6 485
56	2 764	3 384	6 148	2 756	3 313	6 069
57	2 692	3 315	6 007	2 750	3 372	6 122
58	2 605	3 265	5 870	2 733	3 489	6 222
59	2 493	3 160	5 653	2 541	3 298	5 839
60	2 398	3 028	5 426	2 423	3 140	5 563
61	2 186	2 653	4 839	2 362	3 030	5 392
62	1 965	2 318	4 283	2 089	2 587	4 676
63	1 829	2 168	3 997	1 801	2 124	3 925
64	1 802	2 051	3 853	1 823	2 079	3 902
65	1 740	1 954	3 694	1 761	1 998	3 759
66	1 762	2 026	3 788	1 685	1 870	3 555
67	1 722	2 048	3 770	1 685	1 940	3 625

ANNEE 2015				ANNEE 2016		
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
68	1 681	1 990	3 671	1 763	2 118	3 881
69	1 566	1 892	3 458	1 627	1 985	3 612
70	1 491	1 795	3 286	1 529	1 839	3 368
71	1 330	1 514	2 844	1 470	1 771	3 241
72	1 198	1 228	2 426	1 300	1 458	2 758
73	1 106	1 092	2 198	1 079	1 070	2 149
74	1 065	1 064	2 129	1 069	1 060	2 129
75	957	968	1 925	985	997	1 982
76	930	1 023	1 953	878	923	1 801
77	900	1 043	1 943	866	964	1 830
78	799	887	1 686	851	941	1 792
79	695	796	1 491	720	827	1 547
80 et +	3 854	4 279	8 133	3 939	4 405	8 344
Total	727 564	820 001	1 547 565	749 112	844 102	1 593 214

ANNEE 2017				ANNEE 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
0	36 300	33 596	69 896	36 989	34 211	71 200	
1	34 170	31 845	66 015	34 855	32 451	67 306	
2	32 743	30 614	63 357	33 426	31 223	64 649	
3	31 601	29 682	61 283	32 218	30 233	62 451	
4	30 498	28 802	59 300	31 168	29 405	60 573	
5	29 517	28 037	57 554	30 127	28 588	58 715	
6	28 577	27 310	55 887	29 190	27 871	57 061	
7	27 727	26 672	54 399	28 263	27 166	55 429	
8	26 820	25 976	52 796	27 414	26 532	53 946	
9	25 919	25 307	51 226	26 491	25 822	52 313	
10	24 460	23 565	48 025	25 614	25 167	50 781	
11	23 530	22 382	45 912	24 169	23 437	47 606	
12	22 931	22 151	45 082	23 240	22 261	45 501	
13	21 944	21 606	43 550	22 629	22 031	44 660	
14	20 843	20 932	41 775	21 620	21 488	43 108	
15	20 055	19 733	39 788	20 866	20 325	41 191	
16	18 504	18 286	36 790	19 302	18 878	38 180	
17	17 381	18 099	35 480	18 165	18 715	36 880	
18	15 911	17 381	33 292	16 641	17 981	34 622	
19	14 843	17 154	31 997	15 525	17 742	33 267	
20	13 148	16 308	29 456	13 760	16 866	30 626	
21	12 337	15 847	28 184	12 928	16 396	29 324	
22	11 185	14 431	25 616	11 733	14 933	26 666	
23	10 420	13 845	24 265	10 936	14 329	25 265	
24	9 530	12 796	22 326	9 998	13 242	23 240	
25	9 151	12 205	21 356	9 498	13 060	22 558	
26	8 571	11 504	20 075	8 899	12 050	20 949	
27	8 145	11 934	20 079	8 551	11 870	20 421	
28	7 785	12 388	20 173	8 068	12 051	20 119	
29	7 468	12 815	20 283	7 821	12 691	20 512	
30	6 726	11 877	18 603	7 150	12 280	19 430	
31	6 353	11 595	17 948	6 682	12 135	18 817	
32	5 934	10 663	16 597	6 172	11 338	17 510	
33	5 513	9 935	15 448	5 720	10 551	16 271	
34	5 455	9 446	14 901	5 507	9 736	15 243	
35	5 681	9 523	15 204	5 611	9 666	15 277	
36	5 670	9 192	14 862	5 693	9 363	15 056	

ANNEE 2017				ANNEE 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
37	5 638	8 969	14 607	5 733	9 183	14 916	
38	5 605	8 918	14 523	5 622	9 140	14 762	
39	5 582	8 860	14 442	5 675	9 195	14 870	
40	5 180	8 074	13 254	5 425	8 625	14 050	
41	5 007	7 684	12 691	5 223	8 202	13 425	
42	4 874	7 318	12 192	5 038	7 706	12 744	
43	4 566	6 607	11 173	4 803	7 086	11 889	
44	4 321	6 115	10 436	4 498	6 435	10 933	
45	4 340	6 050	10 390	4 397	6 167	10 564	
46	4 204	5 806	10 010	4 287	5 955	10 242	
47	4 105	5 668	9 773	4 157	5 722	9 879	
48	4 176	5 809	9 985	4 195	5 768	9 963	
49	4 097	5 774	9 871	4 197	5 909	10 106	
50	3 837	5 395	9 232	4 001	5 682	9 683	
51	3 760	5 244	9 004	3 857	5 430	9 287	
52	3 663	5 036	8 699	3 752	5 233	8 985	
53	3 298	4 246	7 544	3 527	4 661	8 188	
54	3 093	3 771	6 864	3 260	4 030	7 290	
55	3 041	3 676	6 717	3 074	3 696	6 770	
56	2 833	3 404	6 237	2 932	3 532	6 464	
57	2 743	3 302	6 045	2 822	3 394	6 216	
58	2 793	3 549	6 342	2 786	3 476	6 262	
59	2 667	3 526	6 193	2 727	3 587	6 314	
60	2 471	3 279	5 750	2 596	3 507	6 103	
61	2 387	3 141	5 528	2 435	3 282	5 717	
62	2 259	2 956	5 215	2 281	3 063	5 344	
63	1 917	2 375	4 292	2 075	2 716	4 791	
64	1 796	2 037	3 833	1 915	2 282	4 197	
65	1 783	2 026	3 809	1 756	1 986	3 742	
66	1 708	1 916	3 624	1 730	1 944	3 674	
67	1 612	1 790	3 402	1 637	1 838	3 475	
68	1 724	2 003	3 727	1 650	1 849	3 499	
69	1 708	2 114	3 822	1 668	1 996	3 664	
70	1 590	1 931	3 521	1 670	2 058	3 728	
71	1 507	1 810	3 317	1 568	1 903	3 471	

ANNEE 2017				ANNEE 2018			
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
72	1 439	1 706	3 145	1 472	1 739	3 211	
73	1 174	1 277	2 451	1 302	1 494	2 796	
74	1 043	1 039	2 082	1 140	1 248	2 388	
75	989	994	1 983	964	974	1 938	
76	908	957	1 865	911	953	1 864	
77	817	870	1 687	849	907	1 756	
78	815	864	1 679	770	780	1 550	
79	769	879	1 648	733	803	1 536	
80 et +	4 037	4 545	8 582	4 171	4 718	8 889	
Total	771 222	868 744	1 639 966	793 920	893 938	1 687 858	

ANNEE 2019				ANNEE 2020			
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
0	37 679	34 825	72 504	38 381	35 445	73 826	
1	35 557	33 077	68 634	36 257	33 701	69 958	
2	34 113	31 835	65 948	34 817	32 465	67 282	
3	32 901	30 845	63 746	33 588	31 460	65 048	
4	31 784	29 959	61 743	32 466	30 572	63 038	
5	30 795	29 193	59 988	31 411	29 749	61 160	
6	29 797	28 423	58 220	30 462	29 029	59 491	
7	28 873	27 728	56 601	29 478	28 281	57 759	
8	27 949	27 028	54 977	28 557	27 591	56 148	
9	27 082	26 379	53 461	27 615	26 875	54 490	
10	26 182	25 682	51 864	26 771	26 239	53 010	
11	25 313	25 034	50 347	25 878	25 548	51 426	
12	23 875	23 314	47 189	25 010	24 906	49 916	
13	22 938	22 144	45 082	23 569	23 195	46 764	
14	22 300	21 914	44 214	22 609	22 030	44 639	
15	21 652	20 867	42 519	22 339	21 282	43 621	
16	20 089	19 443	39 532	20 852	19 961	40 813	
17	18 956	19 324	38 280	19 737	19 905	39 642	
18	17 401	18 597	35 998	18 166	19 206	37 372	
19	16 247	18 359	34 606	16 997	18 992	35 989	
20	14 401	17 447	31 848	15 080	18 057	33 137	
21	13 539	16 960	30 499	14 180	17 548	31 728	
22	12 305	15 453	27 758	12 897	15 987	28 884	
23	11 482	14 831	26 313	12 052	15 350	27 402	
24	10 503	13 708	24 211	11 038	14 191	25 229	
25	9 974	13 518	23 492	10 488	13 997	24 485	
26	9 244	12 898	22 142	9 717	13 352	23 069	
27	8 884	12 437	21 321	9 236	13 315	22 551	
28	8 477	11 990	20 467	8 815	12 567	21 382	
29	8 111	12 349	20 460	8 529	12 290	20 819	
30	7 492	12 163	19 655	7 775	11 838	19 613	
31	7 109	12 550	19 659	7 455	12 433	19 888	
32	6 497	11 869	18 366	6 918	12 277	19 195	
33	5 954	11 222	17 176	6 272	11 749	18 021	
34	5 717	10 343	16 060	5 954	11 003	16 957	

ANNEE 2019				ANNEE 2020			
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
35	5 667	9 966	15 633	5 888	10 590	16 478	
36	5 625	9 507	15 132	5 684	9 804	15 488	
37	5 759	9 357	15 116	5 692	9 503	15 195	
38	5 719	9 361	15 080	5 747	9 541	15 288	
39	5 694	9 427	15 121	5 796	9 657	15 453	
40	5 518	8 953	14 471	5 538	9 180	14 718	
41	5 472	8 764	14 236	5 568	9 098	14 666	
42	5 258	8 228	13 486	5 512	8 793	14 305	
43	4 968	7 463	12 431	5 188	7 970	13 158	
44	4 735	6 903	11 638	4 899	7 272	12 171	
45	4 580	6 492	11 072	4 823	6 966	11 789	
46	4 345	6 071	10 416	4 529	6 394	10 923	
47	4 242	5 870	10 112	4 301	5 986	10 287	
48	4 251	5 826	10 077	4 339	5 979	10 318	
49	4 217	5 869	10 086	4 275	5 929	10 204	
50	4 100	5 816	9 916	4 120	5 778	9 898	
51	4 024	5 721	9 745	4 125	5 856	9 981	
52	3 850	5 420	9 270	4 020	5 712	9 732	
53	3 613	4 843	8 456	3 710	5 016	8 726	
54	3 487	4 425	7 912	3 573	4 598	8 171	
55	3 242	3 952	7 194	3 471	4 342	7 813	
56	2 964	3 552	6 516	3 129	3 800	6 929	
57	2 922	3 523	6 445	2 954	3 543	6 497	
58	2 869	3 576	6 445	2 971	3 713	6 684	
59	2 721	3 513	6 234	2 803	3 617	6 420	
60	2 655	3 568	6 223	2 649	3 495	6 144	
61	2 560	3 512	6 072	2 618	3 572	6 190	
62	2 329	3 202	5 531	2 451	3 428	5 879	
63	2 095	2 812	4 907	2 140	2 940	5 080	
64	2 074	2 611	4 685	2 093	2 703	4 796	
65	1 876	2 230	4 106	2 033	2 552	4 585	
66	1 704	1 906	3 610	1 824	2 144	3 968	
67	1 659	1 866	3 525	1 634	1 829	3 463	
68	1 678	1 903	3 581	1 701	1 933	3 634	
69	1 596	1 843	3 439	1 626	1 902	3 528	

ANNEE 2019				ANNEE 2020			
âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
70	1 629	1 940	3 569	1 559	1 791	3 350	
71	1 648	2 030	3 678	1 606	1 909	3 515	
72	1 534	1 831	3 365	1 613	1 955	3 568	
73	1 330	1 519	2 849	1 387	1 601	2 988	
74	1 266	1 460	2 726	1 291	1 480	2 771	
75	1 059	1 177	2 236	1 177	1 378	2 555	
76	888	934	1 822	980	1 138	2 118	
77	851	903	1 754	829	886	1 715	
78	803	819	1 622	805	814	1 619	
79	692	725	1 417	726	767	1 493	
80 et +	4 253	4 797	9 050	4 285	4 794	9 079	
Total	817 193	919 694	1 736 887	841 048	946 034	1 787 082	

CONCLUSION GENERALE

La région du Centre nord présente assez de potentialités sur le plan nature et économique. Ainsi cette région accueille certaines populations venues d'autres régions du Burkina et de l'étranger. En effet plus de 6% des résidents du Centre Nord ne sont pas natifs de la région. De même, des natifs des Cascades, vont vers d'autres horizons au Burkina ou à l'étranger en particulier en Côte d'Ivoire.

Représentant 8,6 % de la population totale du pays, cette région a une population en majorité jeune. Les besoins de cette jeunesse sont loin d'être satisfaits malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics. En effet, dans le domaine de l'éducation, 2 enfants sur 5 en âge d'aller à l'école y sont effectivement. De même, seulement 19 personnes sur 100 savent lire et écrire dans une langue quelconque.

Dans le domaine des activités économiques, on note que près de trois personnes de 15 ans ou plus sur quatre (84 %) sont actives et que la plupart des actifs sont occupés. Mais compte tenu de leur niveau d'alphabétisation et d'instruction, les actifs sont occupés à 92,2 % dans les activités agro-pastorales, à 3,4 % dans le commerce et à 2,3 % dans l'artisanat.

On a dénombré dans la région, 178350 ménages dont 8 % sont dirigés par des femmes. La taille moyenne des ménages est de 6,7 personnes. Plus de la moitié (57 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples. A défaut d'électricité, environs 7 ménages sur 10 utilisent la lampe à pétrole pour l'éclairage. De même, le bois demeure la principale source d'énergie de cuisson pour plus de 9 ménages sur 10. Cependant, les ménages ont un assez bon accès à l'eau potable, de sorte que plus de 4 ménages sur 5 s'en servent comme eau de boisson.

Dans le domaine de la santé, certaines pratiques des ménages les exposent à des risques de maladie. En effet, la majorité des ménages défèque dans la nature, jette leurs ordures sur des tas d'immondices ou dans la rue et verse les eaux usées principalement dans la rue ou dans la cour.

L'accès à l'information est assuré pour certains ménages qui disposent de la radio, mais il demeure que plus de 40% des ménages n'ont pas ce moyen d'information, encore moins la télévision qui n'est détenue que par environ un ménage sur 20.

Le téléphone portable est présent dans la région surtout en milieu urbain où plus 3 ménages sur 10 en possèdent. Mais cette présence est dérisoire en milieu rural.

BIBLIOGRAPHIE

Caselli G., Vallin J., Wunsch G., 2003, *Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration*, Paris (France), INED, 225p.

Gendreau F., 1993, *La population de l'Afrique. Manuel de Démographie*, Paris (France), CEPED, 463p.

Gubry F., 1984, *Analyse de la nuptialité*, Yaoundé (Cameroun), IFORD, 159p.

INSD, 1989, *analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1985*, 318p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume I*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume II*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

INSD, 2007, La région en chiffres, www.insd.bf

INSD, 2009, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006*, 54 p.

Kobiané J.F., 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-Bruylant, 306 p.

Kobiané J.F., 2007, *analyse biographique des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, au Mali*, Ouagadougou (Burkina), Les Etudes et Documents de l'ISSP, n°11, 46p.

Kobiané J.F., Calvès A.E., Marcoux R., 2005, *Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso*, Comparative Education Review, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.

Kobiané J.F., Marcoux R., Pilon M., Thiam M., Wakam J., 2006, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne*, Rapport de synthèse, ISU-Réseau FASAF, Montréal (Canada), multigr., 75 p.

Lankoandé O., SEBEGO M., 2005, *Monographie de la province de la Comoé*, Direction Régionale de L'économie et du développement Des cascades, Banfora (Burkina), 131p.

LOI N°055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, IV République, troisième législature, 2005 Burkina Faso, msy@fews.net.

Louis H., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*, Paris (France), INED, p.77

MEBA, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement de base 2006-2007*, version détaillée, volume I, Ouagadougou (Burkina), 402 p.

MESSRS, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2006-2007*, Ouagadougou (Burkina), 253 p.

Ministère de la santé, 2007, *Annuaire statistique de santé 2006*, 233 p.

Nantchouang R., 2005, *Production et analyse statistiques*, Yaoundé, UCAC, p89-101.

Ngwé E., 2006, *Note de classe en maîtrise en démographie*, IFORD, Yaoundé (Cameroun)

Ouédraogo D., Piché V., 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au delà de la houe*, L'harmattan, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 328p.

Pallo F.J.P et al., 2008, *statut de la matière organique des sols dans la zone Sud-soudanienne au Burkina Faso*, Biotechnologie, Agronomie, Société et environnement, volume 12 numéro 3, p 291-301.

Traoré F., 2009, *Décentralisation et implication des acteurs locaux : cas du secteur commercial à Banfora*, mémoire de fin d'études pour l'obtention du maitrise en géographie, université de Ouagadougou, Burkina Faso, 90p.

USAID, 2007, *Rapport Mensuel sur la Sécurité Alimentaire*, FEWS NET Ouagadougou

Wakam J., 2007, *cours de population scolaire*, IFORD, 39p.

Wayack M., Kobiané J.F., Kouanda S., 2007, *revue de littérature sur l'impact de la santé sur la scolarisation*, Ouagadougou (Burkina), Les Travaux de l'ISSP, n°20, 37p.

Younoussi Z., Piché V., 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.

Zagré A., 2007, *regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 206p.

ANNEXE

Tableau A1 : Répartition de la région du centre Nord par communes, effectif de la population, superficie et densité

Commune	Effectif	Superficie	Densité
BOURZANGA	47 751	1 072,32	44,5
GUIBARE	23 454	257,71	91,0
KONGOSSI	70 840	653,67	108,4
NASSERE	10 393	127,52	81,5
ROLLO	27 242	564,96	48,2
ROUKO	13 624	125,53	108,5
SABCE	23 098	338,99	68,1
TIKARE	35 691	389,98	91,5
ZIMTENZA	23 098	479,22	48,2
BAM	275 191	4 009,89	68,6
BOALA	24 982	385,59	64,8
BOULSA	81 967	1 163,36	70,5
BOUROUM	46 232	1 291,45	35,8
DARGO	29 266	573,33	51,0
NAGBINGOU	16 004	477,21	33,5
TOUGOURI	76 824	1 546,65	49,7
YALGO	31 641	575,82	54,9
ZEGUEDEGUIN	21 904	377,22	58,1
NAMENTENZA	328 820	6 390,62	51,5
BARSALOGHO	78 919	1 804,98	43,7
BOUSSOUMA	82 615	770,28	107,3
DABLO	20 707	534,60	38,7
KAYA	117 122	906,50	129,2
KORSIMORO	44 545	603,50	73,8
MANE	46 484	724,91	64,1
NAMISSIGUIMA	9 752	408,71	23,9
PENSA	36 158	944,19	38,3
PIBAORE	28 653	428,10	66,9
PISSILA	98 460	1 557,68	63,2
ZIGA	34 599	593,04	58,3
SANMATENZA	598 014	9 276,50	64,5
TOTAL	1 202 025	19 677,00	61,1
		Superficie	%
BAM		4009,89	20,4
NAMENTENZA		6390,62	32,5
SANMATENZA		9 276,50	47,1
TOTAL		19 677,00	100,0

Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	1 378	1 403	2 781	18 717	18 483	37 200	20 095	19 886	39 981
1	1 230	1 236	2 466	16 864	16 514	33 378	18 094	17 750	35 844
2	1 460	1 450	2 910	24 972	24 862	49 834	26 432	26 312	52 744
3	1 526	1 462	2 988	23 038	22 130	45 168	24 564	23 592	48 156
4	1 391	1 335	2 726	22 385	22 575	44 960	23 776	23 910	47 686
5	1 322	1 315	2 637	21 467	20 443	41 910	22 789	21 758	44 547
6	1 381	1 389	2 770	20 794	19 834	40 628	22 175	21 223	43 398
7	1 425	1 517	2 942	22 866	22 709	45 575	24 291	24 226	48 517
8	1 341	1 407	2 748	16 203	15 122	31 325	17 544	16 529	34 073
9	1 350	1 306	2 656	19 058	18 504	37 562	20 408	19 810	40 218
10	1 425	1 381	2 806	18 681	17 847	36 528	20 106	19 228	39 334
11	1 108	1 113	2 221	13 504	12 287	25 791	14 612	13 400	28 012
12	1 263	1 329	2 592	15 624	14 938	30 562	16 887	16 267	33 154
13	1 289	1 339	2 628	13 246	12 337	25 583	14 535	13 676	28 211
14	1 267	1 262	2 529	11 186	11 505	22 691	12 453	12 767	25 220
15	1 472	1 315	2 787	13 669	12 619	26 288	15 141	13 934	29 075
16	1 446	1 314	2 760	9 773	9 661	19 434	11 219	10 975	22 194
17	1 462	1 374	2 836	11 462	13 055	24 517	12 924	14 429	27 353
18	1 307	1 272	2 579	7 965	10 650	18 615	9 272	11 922	21 194
19	1 092	1 250	2 342	7 740	12 928	20 668	8 832	14 178	23 010
20	1 371	1 376	2 747	10 073	15 908	25 981	11 444	17 284	28 728
21	973	876	1 849	5 708	8 959	14 667	6 681	9 835	16 516
22	921	1 046	1 967	6 302	10 339	16 641	7 223	11 385	18 608
23	883	773	1 656	5 648	7 564	13 212	6 531	8 337	14 868
24	716	674	1 390	4 959	6 687	11 646	5 675	7 361	13 036
25	991	995	1 986	8 020	12 816	20 836	9 011	13 811	22 822
26	709	694	1 403	5 157	6 988	12 145	5 866	7 682	13 548
27	697	755	1 452	6 120	10 130	16 250	6 817	10 885	17 702
28	599	614	1 213	4 701	6 810	11 511	5 300	7 424	12 724
29	516	543	1 059	4 138	6 321	10 459	4 654	6 864	11 518
30	937	855	1 792	8 291	13 014	21 305	9 228	13 869	23 097
31	512	542	1 054	3 779	5 097	8 876	4 291	5 639	9 930
32	571	570	1 141	3 979	5 835	9 814	4 550	6 405	10 955
33	453	519	972	3 342	5 121	8 463	3 795	5 640	9 435
34	403	461	864	3 038	4 196	7 234	3 441	4 657	8 098
35	676	667	1 343	5 733	9 251	14 984	6 409	9 918	16 327
36	468	466	934	3 934	4 752	8 686	4 402	5 218	9 620
37	478	394	872	3 894	5 280	9 174	4 372	5 674	10 046
38	393	343	736	3 341	4 671	8 012	3 734	5 014	8 748
39	322	333	655	2 855	3 851	6 706	3 177	4 184	7 361
40	645	688	1 333	5 906	10 630	16 536	6 551	11 318	17 869
41	356	318	674	2 972	3 502	6 474	3 328	3 820	7 148
42	336	368	704	3 036	3 793	6 829	3 372	4 161	7 533

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
43	328	300	628	2 930	3 896	6 826	3 258	4 196	7 454
44	306	296	602	2 608	3 019	5 627	2 914	3 315	6 229
45	402	462	864	3 809	6 277	10 086	4 211	6 739	10 950
46	319	320	639	3 042	3 643	6 685	3 361	3 963	7 324
47	282	241	523	2 672	3 093	5 765	2 954	3 334	6 288
48	250	265	515	2 411	3 035	5 446	2 661	3 300	5 961
49	216	218	434	2 065	2 315	4 380	2 281	2 533	4 814
50	413	480	893	4 603	7 880	12 483	5 016	8 360	13 376
51	169	204	373	2 040	2 022	4 062	2 209	2 226	4 435
52	196	214	410	2 196	2 283	4 479	2 392	2 497	4 889
53	197	181	378	2 167	2 155	4 322	2 364	2 336	4 700
54	165	217	382	2 012	1 877	3 889	2 177	2 094	4 271
55	188	262	450	2 348	3 125	5 473	2 536	3 387	5 923
56	207	199	406	2 407	2 205	4 612	2 614	2 404	5 018
57	156	159	315	1 893	1 714	3 607	2 049	1 873	3 922
58	147	164	311	1 757	1 716	3 473	1 904	1 880	3 784
59	141	170	311	1 834	1 523	3 357	1 975	1 693	3 668
60	257	385	642	3 528	5 888	9 416	3 785	6 273	10 058
61	98	142	240	1 491	1 258	2 749	1 589	1 400	2 989
62	131	144	275	1 296	1 194	2 490	1 427	1 338	2 765
63	103	103	206	1 169	1 088	2 257	1 272	1 191	2 463
64	111	121	232	1 222	1 084	2 306	1 333	1 205	2 538
65	123	182	305	1 479	2 302	3 781	1 602	2 484	4 086
66	125	155	280	1 834	1 306	3 140	1 959	1 461	3 420
67	93	103	196	1 065	940	2 005	1 158	1 043	2 201
68	81	84	165	983	917	1 900	1 064	1 001	2 065
69	60	68	128	776	628	1 404	836	696	1 532
70	137	336	473	2 514	3 953	6 467	2 651	4 289	6 940
71	88	94	182	1 023	605	1 628	1 111	699	1 810
72	67	65	132	784	683	1 467	851	748	1 599
73	50	57	107	725	464	1 189	775	521	1 296
74	49	64	113	704	477	1 181	753	541	1 294
75	70	144	214	794	1 246	2 040	864	1 390	2 254
76	79	110	189	1 177	857	2 034	1 256	967	2 223
77	49	32	81	382	332	714	431	364	795
78	45	59	104	496	579	1 075	541	638	1 179
79	33	37	70	392	292	684	425	329	754
80	47	152	199	943	1 450	2 393	990	1 602	2 592
81	33	28	61	457	311	768	490	339	829
82	20	30	50	280	289	569	300	319	619
83	26	23	49	254	204	458	280	227	507
84	10	17	27	193	149	342	203	166	369
85	22	44	66	302	344	646	324	388	712
86	22	45	67	351	342	693	373	387	760
87	10	17	27	122	131	253	132	148	280
88	8	6	14	85	118	203	93	124	217

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
89	-	7	7	60	79	139	60	86	146
90	21	65	86	317	488	805	338	553	891
91	4	6	10	65	63	128	69	69	138
92	-	3	3	33	36	69	33	39	72
93	1	2	3	18	46	64	19	48	67
94	1	6	7	22	33	55	23	39	62
95	4	9	13	54	92	146	58	101	159
96	5	4	9	42	57	99	47	61	108
97	-	3	3	15	12	27	15	15	30
98	12	41	53	277	477	754	289	518	807
ND	197	243	440	3 093	3 702	6 795	3 290	3 945	7 235
Total	48 235	49 227	97 462	517 751	586 812	1 104 563	565 986	636 039	1 202 025

Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

GROUPES D'AGE	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	6 985	6 886	13 871	105 976	104 564	210 540	112 961	111 450	224 411
5-9	6 819	6 934	13 753	100 388	96 612	197 000	107 207	103 546	210 753
10-14	6 352	6 424	12 776	72 241	68 914	141 155	78 593	75 338	153 931
15-19	6 779	6 525	13 304	50 609	58 913	109 522	57 388	65 438	122 826
20-24	4 864	4 745	9 609	32 690	49 457	82 147	37 554	54 202	91 756
25-29	3 512	3 601	7 113	28 136	43 065	71 201	31 648	46 666	78 314
30-34	2 876	2 947	5 823	22 429	33 263	55 692	25 305	36 210	61 515
35-39	2 337	2 203	4 540	19 757	27 805	47 562	22 094	30 008	52 102
40-44	1 971	1 970	3 941	17 452	24 840	42 292	19 423	26 810	46 233
45-49	1 469	1 506	2 975	13 999	18 363	32 362	15 468	19 869	35 337
50-54	1 140	1 296	2 436	13 018	16 217	29 235	14 158	17 513	31 671
55-59	839	954	1 793	10 239	10 283	20 522	11 078	11 237	22 315
60-64	700	895	1 595	8 706	10 512	19 218	9 406	11 407	20 813
65-69	482	592	1 074	6 137	6 093	12 230	6 619	6 685	13 304
70-74	391	616	1 007	5 750	6 182	11 932	6 141	6 798	12 939
75-79	276	382	658	3 241	3 306	6 547	3 517	3 688	7 205
80-84	136	250	386	2 127	2 403	4 530	2 263	2 653	4 916
85+	110	258	368	1 763	2 318	4 081	1 873	2 576	4 449
ND	197	243	440	3 093	3 702	6 795	3 290	3 945	7 235
Total	48 235	49 227	97 462	517 751	586 812	1 104 563	565 986	636 039	1 202 025

Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Religion	Province de résidence			
		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Urbain	Animiste	119	1 128	191	1 438
	Musulman	12 981	9 083	42 332	64 396
	Catholique	11 182	6 775	9 055	27 012
	Protestant	797	825	2 504	4 126
	Autre	90	111	275	476
	Sans religion	3	3	8	14
	Total	25 172	17 925	54 365	97 462
	Rural	Animiste	9 342	120 641	152 637
Musulman		193 124	155 369	304 183	652 676
Catholique		45 036	25 000	70 482	140 518
Protestant		1 825	7 988	12 682	22 495
Autre		640	1 390	2 474	4 504
Sans religion		52	507	1 191	1 750
Total		250 019	310 895	543 649	1 104 563
Ensemble		Animiste	9 461	121 769	152 828
	Musulman	206 105	164 452	346 515	717 072
	Catholique	56 218	31 775	79 537	167 530
	Protestant	2 622	8 813	15 186	26 621
	Autre	730	1 501	2 749	4 980
	Sans religion	55	510	1 199	1 764
	Total	275 191	328 820	598 014	1 202 025

Tableau A5 : Répartition de la population par langue parlée et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence	Langue parlée	Provinces			
		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Urbain	Mooré	21 165	14 964	44 420	80 549
	Fulfuldé (ou Peulh)	1 139	686	2 489	4 314
	Goulmancema (ou Gourmantché)	25	15	65	105
	Autres langues nationales	8	10	72	90
	Français	219	213	830	1 262
	Tamachèque (ou Bella)	23	2	28	53
	Sonrhäi	0	0	0	0
	Dioula (ou Bambara)	97	30	447	574
	Autres langues	124	61	730	915
	ND	257	383	803	1 443
	Total	23 057	16 364	49 884	89 305
Rural	Mooré	197 755	216 144	431 584	845 483
	Fulfuldé (ou Peulh)	20 961	36 115	42 748	99 824
	Goulmancema (ou Gourmantché)	10	14 183	21	14 214
	Autres langues nationales	743	2 299	2 028	5 070
	Français	341	467	408	1 216
	Tamachèque (ou Bella)	105	628	298	1 031
	Sonrhäi	4	280	723	1 007
	Dioula (ou Bambara)	40	118	65	223
	Autres langues	241	1 265	851	2 357
	ND	2 519	4 490	6 717	13 726
	Total	222 719	275 989	485 443	984 151
Ensemble	Mooré	218 920	231 108	476 004	926 032
	Fulfuldé (ou Peulh)	22 100	36 801	45 237	104 138
	Goulmancema (ou Gourmantché)	35	14 198	86	14 319
	Autres langues nationales	751	2 309	2 100	5 160
	Français	560	680	1 238	2 478
	Tamachèque (ou Bella)	128	630	326	1 084
	Sonrhäi	4	280	723	1 007
	Dioula (ou Bambara)	137	148	512	797
	Autres langues	365	1 326	1 581	3 272
	ND	2 776	4 873	7 520	15 169
	Total	245 776	292 353	535 327	1 073 456

Tableau A6 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province

Milieu de résidence 2006	Nationalité	Province résidence 2006			
		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Urbain	Burkina	25 093	17 868	54 141	97 102
	Togo	9	8	53	70
	Nigeria	8	1	30	39
	Niger	14	3	20	37
	Bénin	9	3	13	25
	Ghana	5	0	15	20
	Mali	3	0	17	20
	Europe	4	0	8	12
	Autre Nationalité	6	3	26	35
	ND	21	39	42	102
	Total	25 172	17 925	54 365	97 462
Rural		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
	Burkina	249 718	310 369	542 884	1 102 971
	Bénin	39	60	164	263
	Mali	45	45	6	96
	Soudan	13	12	22	47
	Cap Vert	1	31	13	45
	Europe	5	16	20	41
	Côte d'Ivoire	1	8	20	29
	Cameroun	10	6	12	28
	Autre Nationalité	32	59	38	129
	ND	155	289	470	914
Total	250 019	310 895	543 649	1 104 563	
Total		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
	Burkina	274 811	328 237	597 025	1 200 073
	Bénin	48	63	177	288
	Mali	48	45	23	116
	Togo	10	26	58	94
	Niger	25	8	21	54
	Europe	9	16	28	53
	Soudan	13	12	23	48
	Cap Vert	1	33	13	47
	Autre Nationalité	50	52	134	236
	ND	176	328	512	1 016
Total	275 191	328 820	598 014	1 202 025	

Tableau 6.1a : Taux d'inactivité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe

Milieu de résidence et groupe d'âges		Masculin	Féminin	Total
Urbain	5 – 14	88,8	89,9	89,4
	15-64	24,8	49,9	37,4
	15 et +	25,5	51,5	38,7
Rural	5 – 14	47,6	46,3	47
	15 – 64	5,8	15,4	11,3
	15 et +	7,8	18,1	13,7
Ensemble	5 – 14	50,5	49,6	50,1
	15 – 64	7,9	18,3	13,8
	15 et +	9,7	20,9	16

Tableau A7 : Répartition de la population par lieu de naissance et milieu de résidence selon la province de résidence

Region de naissance	Milieu de résidence	Province residence 2006			
		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Ensemble
Boucle du Mouhoun	Urbain	175	26	381	582
	Rural	293	162	366	821
	Total	468	188	747	1 403
Cascades	Urbain	26	6	118	150
	Rural	87	25	64	176
	Total	113	31	182	326
Centre	Urbain	656	273	1 561	2 490
	Rural	717	679	1 401	2 797
	Total	1 373	952	2 962	5 287
Centre-Est	Urbain	76	170	337	583
	Rural	174	889	345	1 408
	Total	250	1 059	682	1 991
Centre-Nord	Urbain	21 354	16 409	45 295	83 058
	Rural	228 702	295 495	515 442	1 039 639
	Total	250 056	311 904	560 737	1 122 697
Centre-Ouest	Urbain	117	69	439	625
	Rural	365	215	712	1 292
	Total	482	284	1 151	1 917
Centre-Sud	Urbain	109	26	242	377
	Rural	139	122	524	785
	Total	248	148	766	1 162
Est	Urbain	74	85	256	415
	Rural	88	1 947	327	2 362
	Total	162	2 032	583	2 777
Haut-Bassins	Urbain	204	64	685	953
	Rural	541	276	1 074	1 891
	Total	745	340	1 759	2 844
Nord	Urbain	519	56	483	1 058
	Rural	6 901	180	868	7 949
	Total	7 420	236	1 351	9 007
Plateau Central	Urbain	113	146	299	558
	Rural	391	1 126	2 911	4 428
	Total	504	1 272	3 210	4 986
Sahel	Urbain	268	34	623	925
	Rural	2 204	4 816	3 888	10 908
	Total	2 472	4 850	4 511	11 833
Sud-Ouest	Urbain	35	25	196	256
	Rural	50	44	241	335
	Total	85	69	437	591
COTE D'IVOIRE	Urbain	1 236	413	2 532	4 181

Region de naissance	Milieu de résidence	Province residence 2006			
		Total			
	Total	9 771	4 250	14 045	28 066
AUTRES PAYS LIMITROPHES	Urbain	93	36	261	390
	Rural	191	222	219	632
	Total	284	258	480	1 022
AUTRES PAYS	Urbain	16	3	108	127
	Rural	25	35	68	128
	Total	41	38	176	255
N.D	Urbain	101	84	549	734
	Rural	616	825	3 686	5 127
	Total	717	909	4 235	5 861
Ensemble	Urbain	25 172	17 925	54 365	97 462
	Rural	250 019	310 895	543 649	1 104 563
	Total	275 191	328 820	598 014	1 202 025

Tableau A8 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

GROUPES D'AGE	Sexe	Etat matrimonial						Ensemble
		Célibataire	Marié (e)	Veuf/Veuve	Divorcé(e)	Union libre	ND	
10-14	Masculin	42 670	638	44	24	5	494	43 875
	Féminin	41 542	774	35	16	9	334	42 710
	Total	84 212	1 412	79	40	14	828	86 585
15-19	Masculin	54 047	2 183	68	32	23	1 035	57 388
	Féminin	37 245	27 217	115	166	111	584	65 438
	Total	91 292	29 400	183	198	134	1 619	122 826
20-24	Masculin	26 054	10 583	53	56	141	667	37 554
	Féminin	4 626	48 431	274	347	172	352	54 202
	Total	30 680	59 014	327	403	313	1 019	91 756
25-29	Masculin	10 057	20 785	54	102	286	364	31 648
	Féminin	1 440	44 150	408	343	110	215	46 666
	Total	11 497	64 935	462	445	396	579	78 314
30-34	Masculin	3 438	21 171	82	129	230	255	25 305
	Féminin	587	34 456	668	314	67	118	36 210
	Total	4 025	55 627	750	443	297	373	61 515
35-39	Masculin	1 488	20 106	99	102	109	190	22 094
	Féminin	322	28 259	1 007	263	31	126	30 008
	Total	1 810	48 365	1 106	365	140	316	52 102
40-44	Masculin	778	18 127	151	130	63	174	19 423
	Féminin	231	24 071	2 096	289	17	106	26 810
	Total	1 009	42 198	2 247	419	80	280	46 233
45-49	Masculin	479	14 601	130	80	29	149	15 468

GROUPES D'AGE	Sexe	Etat matrimonial						
	Total	629	31 454	2 634	304	47	269	35 337
50-54	Masculin	395	13 322	198	73	38	132	14 158
	Féminin	155	13 047	3 921	230	19	141	17 513
	Total	550	26 369	4 119	303	57	273	31 671
55-59	Masculin	214	10 492	202	48	24	98	11 078
	Féminin	107	7 557	3 302	148	9	114	11 237
60-64	Masculin	230	8 716	283	56	17	104	9 406
	Féminin	128	6 011	4 941	126	11	190	11 407
	Total	358	14 727	5 224	182	28	294	20 813
65-69	Masculin	121	6 194	201	35	18	50	6 619
	Féminin	88	3 064	3 306	71	6	150	6 685
	Total	209	9 258	3 507	106	24	200	13 304
70-74	Masculin	102	5 629	286	35	9	80	6 141
	Féminin	100	2 141	4 278	83	11	185	6 798
	Total	202	7 770	4 564	118	20	265	12 939
75-79	Masculin	47	3 194	214	12	5	45	3 517
	Féminin	51	1 006	2 486	36	7	102	3 688
	Total	98	4 200	2 700	48	12	147	7 205
80-84	Masculin	44	2 006	164	6	3	40	2 263
	Féminin	49	506	1 950	28	5	115	2 653
	Total	93	2 512	2 114	34	8	155	4 916
85-89	Masculin	19	839	95	4	4	21	982
	Féminin	17	169	897	8	3	39	1 133
	Total	36	1 008	992	12	7	60	2 115
90-94	Masculin	22	390	51	2	1	16	482
	Féminin	22	119	567	7	0	33	748
	Total	44	509	618	9	1	49	1 230
95+	Masculin	8	317	73	2	0	9	409
	Féminin	9	68	567	11	3	37	695
	Total	17	385	640	13	3	46	1 104
ND	Masculin	220	213	24	5	1	2 827	3 290
	Féminin	157	518	311	13	1	2 945	3 945
	Total	377	731	335	18	2	5 772	7 235
Total	Masculin	140 433	159 506	2 472	933	1 006	6 750	311 100
	Féminin	87 026	258 417	33 633	2 723	610	6 006	388 415
	Total	227 459	417 923	36 105	3 656	1 616	12 756	699 515

Tableau A.9 : Répartition de la population selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Occupés	331 483	73,2	362 974	69,2	694 457	71
Chômeurs	518	0,1	368	0,1	886	0,1
En quête du 1er emploi	1 277	0,3	448	0,1	1 725	0,2
Retraités	415	0,1	111	0	526	0,1
Occupés au foyer	2 285	0,5	51 380	9,8	53 665	5,5
Elève ou étudiant	69 288	15,3	51 162	9,8	120 450	12,3
Rentier	283	0,1	198	0	481	0
Autres inactifs	44 769	9,9	55 102	10,5	99 871	10,2
ND	2 707	0,6	2 846	0,5	5 553	0,6
Total	453 025	100	524 589	100	977 614	100

Tableau A.10 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe

GROUPES D'AGE	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	2 604	2 025	4 629	42 375	47 999	90 374	44 979	50 024	95 003
20-24	3 295	2 223	5 518	30 821	42 017	72 838	34 116	44 240	78 356
25-29	3 204	2 037	5 241	27 503	37 040	64 543	30 707	39 077	69 784
30-34	2 749	1 778	4 527	22 078	28 804	50 882	24 827	30 582	55 409
35-39	2 279	1 368	3 647	19 464	24 108	43 572	21 743	25 476	47 219
40-44	1 903	1 215	3 118	17 218	21 601	38 819	19 121	22 816	41 937
45-49	1 414	940	2 354	13 794	15 915	29 709	15 208	16 855	32 063
50-54	1 095	793	1 888	12 799	13 797	26 596	13 894	14 590	28 484
55-59	766	511	1 277	9 970	8 371	18 341	10 736	8 882	19 618
60-64	598	463	1 061	8 329	7 941	16 270	8 927	8 404	17 331
Total	19 907	13 353	33 260	204 351	247 593	451 944	224 258	260 946	485 204

Tableau A.11 : Répartition de la population occupée par occupation principale

Grands groupes d'occupation	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	52	55	107
Intellectuels, scientifiques	693	179	872
Professions intermédiaires	2504	839	3343
Cadres subalternes de l'administration	652	360	1012
Personnel de services et vendeur	7716	10975	18691
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	307864	343261	651125
Artisanats, ouvriers	8025	4659	12684
Conducteurs d'installations et de machines	36	6	42
Ouvriers et employés non qualifiés	768	378	1146
Autres matières et professions	2147	457	2604
Sans profession, profession non précisée	122568	163420	285988
Total	453025	524589	977614

Tableau A.12 : Répartition de la population occupée par occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe

Grands groupes d'occupation	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	20	7	27	32	48	80
Intellectuels, scientifiques	345	93	438	348	86	434
Professions intermédiaires	908	377	1 285	1 596	462	2 058
Cadres subalternes de l'administration	386	240	626	266	120	386
Personnel de services et vendeur	3 555	3 394	6 949	4 161	7 581	11 742
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	11 531	9 809	21 340	296 333	333 452	629 785
Artisans, ouvriers	2 849	676	3 525	5 176	3 983	9 159
Conducteurs d'installations et de machines	14	4	18	22	2	24
Ouvriers et employés non qualifiés	352	127	479	416	251	667
Autres matières et professions	1 275	256	1 531	872	201	1 073
Sans profession, profession non précisée	20 015	27 358	47 373	102 553	136 062	238 615
Total	41 250	42 341	83 591	411 775	482 248	894 023

Tableau A.13 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'occupation principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Employeur	321	63	384	1 711	673	2 384	2 032	736	2 768
Indépendant	11 269	5 007	16 276	132 680	34 072	166 752	143 949	39 079	183 028
Salarié employé	3 582	1 050	4 632	3 360	813	4 173	6 942	1 863	8 805
Apprenti	838	142	980	698	468	1 166	1 536	610	2 146
Aide familial	4 496	8 267	12 763	163 034	303 425	466 459	167 530	311 692	479 222
Autres	269	161	430	4 764	4 085	8 849	5 033	4 246	9 279
ND	20 475	27 651	48 126	105 528	138 712	244 240	126 003	166 363	292 366
Total	41 250	42 341	83 591	411 775	482 248	894 023	453 025	524 589	977 614

Tableau A14 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province

Type de handicap	Sexe	Province			
		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
Handicap membre supérieur		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
	Masculin	122	174	367	663
	Féminin	99	160	328	587
	Total	221	334	695	1 250
Handicap membre inférieur		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
	Masculin	395	413	1 190	1 998
	Féminin	384	369	1 180	1 933
	Total	779	782	2 370	3 931
Déficience mentale		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
	Masculin	305	273	611	1 189
	Féminin	330	283	603	1 216
	Total	635	556	1 214	2 405
Aveugle		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
	Masculin	324	298	721	1 343
	Féminin	454	346	916	1 716
	Total	778	644	1 637	3 059
Sourd/muet		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
	Masculin	306	233	587	1 126
	Féminin	226	165	490	881
	Total	532	398	1 077	2 007
Autres		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
	Masculin	342	413	912	1 667
	Féminin	281	326	798	1 405
	Total	623	739	1 710	3 072
Total		Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
	Masculin	1 794	1 804	4 388	7 986
	Féminin	1 774	1 649	4 315	7 738
	Total	3 568	3 453	8 703	15 724

Tableau A15 : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe

Province	Commune de résidence	Sexe	Possession d'acte de naissance		
			Oui	Non	Total
BAM	BOURZANGA	Masculin	141	87	232
		Féminin	68	149	224
		Total	209	236	456
	GUIBARE	Masculin	102	47	155
		Féminin	66	76	151
		Total	168	123	306
	KONGOUSI	Masculin	389	106	500
		Féminin	255	237	506
		Total	644	343	1 006
	NASSERE	Masculin	73	20	96
		Féminin	40	39	81
		Total	113	59	177
	ROLLO	Masculin	99	31	136
		Féminin	32	73	110
		Total	131	104	246
	ROUKO	Masculin	63	19	89
		Féminin	56	48	110
		Total	119	67	199
	SABCE	Masculin	127	40	174
		Féminin	72	69	151
		Total	199	109	325
TIKARE	Masculin	211	65	281	
	Féminin	136	154	302	
	Total	347	219	583	
ZIMTENZA	Masculin	98	29	131	
	Féminin	61	70	139	
	Total	159	99	270	
Total	Masculin	1303	444	1 794	
	Féminin	786	915	1 774	
	Total	2089	1359	3 568	
NAMENTENGA	BOALA	Masculin	79	85	169
		Féminin	37	157	200
		Total	116	242	369
	BOULSA	Masculin	257	157	425
		Féminin	148	266	434
		Total	405	423	859
	BOUROUM	Masculin	149	112	264
		Féminin	57	157	221

Province	Commune de résidence	Sexe	Possession d'acte de naissance		
NAMENTENGA		Total	206	269	485
	DARGO	Masculin	99	67	168
		Féminin	51	93	148
		Total	150	160	316
	NAGBINGOU	Masculin	23	37	63
		Féminin	9	30	40
		Total	32	67	103
	TOUGOURI	Masculin	220	235	469
		Féminin	81	332	423
		Total	301	567	892
	YALGO	Masculin	78	72	153
		Féminin	31	80	114
		Total	109	152	267
	ZEGUEDEGUIN	Masculin	58	32	93
		Féminin	26	43	69
		Total	84	75	162
	Total	Masculin	963	797	1 804
		Féminin	440	1158	1 649
Total		1403	1955	3 453	
SANMATENGA	BARSALOGHO	Masculin	245	183	442
		Féminin	109	278	395
		Total	354	461	837
	BOUSSOUMA	Masculin	482	300	804
		Féminin	236	540	813
		Total	718	840	1 617
	DABLO	Masculin	107	34	143
		Féminin	57	57	116
		Total	164	91	259
	KAYA	Masculin	656	163	841
		Féminin	466	301	801
		Total	1122	464	1 642
	KORSIMORO	Masculin	213	98	319
		Féminin	117	194	319
		Total	330	292	638
	MANE	Masculin	257	134	404
		Féminin	115	273	410
		Total	372	407	814
	NAMISSIGUIMA	Masculin	59	18	80
		Féminin	40	63	113
		Total	99	81	193
PENSA	Masculin	92	98	192	
	Féminin	48	125	177	
	Total	140	223	369	

Province	Commune de résidence	Sexe	Possession d'acte de nais sance		
SANMATENGA	PIBAORE	Masculin	123	87	215
		Féminin	30	143	178
		Total	153	230	393
	PISSILA	Masculin	351	321	692
		Féminin	173	506	701
		Total	524	827	1 393
	ZIGA	Masculin	116	132	256
		Féminin	41	241	292
		Total	157	373	548
	Total	Masculin	2701	1568	4 388
		Féminin	1432	2721	4 315
		Total	4133	4289	8 703